

N° 71-543-G au catalogue

# Guide de l'Enquête sur la population active

2014



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Programme de l'Enquête sur la population active, Division de la statistique du travail, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-4090, numéro de téléphone sans frais : 1-866-873-8788, télécopieur : 613-951-2869 ou par courriel : [travail@statcan.gc.ca](mailto:travail@statcan.gc.ca)).

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

**Programme des services de dépôt**

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 71-543-G au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada  
Division de la statistique du travail  
Programme de l'Enquête sur la population active

# Guide de l'Enquête sur la population active

2014

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2014

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

<http://www.statcan.gc.ca/reference/licence-fra.html>

Mai 2014

N° 71-543-G au catalogue

ISSN 1704-8850

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is also available in English.

---

## **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

# Information pour l'utilisateur

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- \* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

# Table des matières

<b>Section 1</b>	<b>Contexte et objectifs</b>	<b>5</b>
1.1	Introduction	5
1.2	Contexte et objectifs	5
<b>Section 2</b>	<b>Détermination de la situation d'activité</b>	<b>7</b>
2.1	Classification de la population active selon l'activité	8
<b>Section 3</b>	<b>Dictionnaire des concepts et des définitions</b>	<b>10</b>
<b>Section 4</b>	<b>Méthodologie de l'enquête</b>	<b>21</b>
4.1	Population visée	21
4.2	Plan de sondage et taille de l'échantillon pour les provinces	22
4.3	Rotation de l'échantillon pour les provinces	22
4.4	Sélection des personnes pour les provinces	22
4.5	Différences au chapitre des méthodologies d'enquête s'appliquant au Nord et aux provinces	23
<b>Section 5</b>	<b>Collecte des données</b>	<b>25</b>
5.1	Réalisation des interviews dans le cadre de l'EPA	25
5.2	Supervision et contrôle de qualité	25
5.3	Non-réponse à l'EPA	25
<b>Section 6</b>	<b>Traitement des données</b>	<b>27</b>
6.1	Saisie des données	27
6.2	Vérification	27
6.3	Codage de l'industrie et de la profession	27
6.4	Création de variables calculées	28
6.5	Pondération	28
6.6	Désaisonnalisation : procédures applicables dans le cadre de l'EPA	28
6.7	Procédures	28
6.8	Correction pour tenir compte de l'effet lié à la semaine de référence	29
6.9	Correction pour tenir compte des effets des congés sur les heures effectivement travaillées	29
6.10	Révisions effectuées chaque année	30

**Table des matières – suite**

<b>Section 7</b>	<b>Qualité des données</b>	<b>31</b>
7.1	Erreurs non dues à l'échantillonnage	31
7.2	Erreurs d'échantillonnage	31
7.3	Critères de diffusion	37
<b>Section 8</b>	<b>Comparaison entre l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures et l'Enquête sur la population active</b>	<b>38</b>
8.1	Comparaison des tendances d'emploi à partir des deux enquêtes	40
8.2	Erreur d'échantillonnage dans l'EPA	40
8.3	Classification des travailleurs dans l'EPA	40
8.4	Travail « au noir »	41
8.5	Estimations par province	41
8.6	Estimations de la rémunération et données par niveau d'industrie détaillé	41
8.7	Différences dans les calendriers de diffusion	41
8.8	Calendrier de révision	41
<b>Section 9</b>	<b>Produits et services</b>	<b>43</b>
9.1	Publications figurant au catalogue	43
	<b>Produits connexes</b>	<b>46</b>
	<b>Appendice</b>	
A	Description géographique des régions infraprovinciales	57
B	Questionnaire de l'enquête sur la population active	64
	<b>Graphiques</b>	
8.1	Niveaux d'emploi d'après l'EPA et l'EERH, janvier 2001 à décembre 2013, données désaisonnalisées	38

# Section 1

## Contexte et objectifs

### 1.1 Introduction

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête mensuelle réalisée auprès des ménages par Statistique Canada. Depuis sa création en 1945, elle a pour objectifs de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir celles des personnes occupées, des chômeurs et des inactifs, ainsi que de fournir des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories. Les données de l'enquête fournissent des renseignements sur les grandes tendances du marché du travail, par exemple sur les mouvements observés relativement à l'emploi entre les différents secteurs industriels, sur les heures travaillées, sur le taux d'activité et sur le taux de chômage.

### 1.2 Contexte et objectifs

L'Enquête canadienne sur la population active a été conçue à la suite de la Deuxième Guerre mondiale pour répondre à un besoin en données fiables et à jour sur le marché du travail. Était alors requise, de façon urgente, de l'information concernant les changements radicaux qu'avait entraînés pour le marché du travail la transition d'une économie de guerre à une économie de paix. L'enquête visait à fournir des estimations relatives à l'emploi, selon les industries et les professions, aux échelons régional et national.

D'abord une enquête trimestrielle, l'EPA est devenue une enquête mensuelle en 1952. En 1960, le Comité interministériel de la statistique du chômage a recommandé que l'on désigne l'EPA comme source officielle de la mesure du chômage au Canada. De cette consécration est né le besoin de statistiques de plus vaste portée sur le marché du travail, et notamment de données régionales plus détaillées. Au fil des ans, la portée de l'information produite dans la foulée de l'enquête s'est considérablement élargie, la thématique de l'enquête ayant fait l'objet de remaniements importants en 1976, puis en 1997.

L'Enquête sur la population active brosse un tableau complet et détaillé du marché du travail canadien.

L'EPA est la seule source d'estimations mensuelles de l'emploi total qui comprend les travailleurs autonomes, l'emploi à temps plein et à temps partiel et le chômage. Elle permet la diffusion d'indicateurs standards mensuels du marché du travail comme le taux de chômage, le taux d'emploi et le taux d'activité. L'EPA est une importante source d'information quant aux traits caractéristiques particuliers de la population en âge de travailler, notamment l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le niveau d'instruction et les caractéristiques familiales.

Les estimations relatives à l'emploi sont ventilées de façon détaillée selon les caractéristiques démographiques, les heures habituellement et effectivement travaillées, la durée de l'emploi ainsi que l'industrie et la profession. L'enquête comporte des questions permettant l'analyse de nombreux sujets, comme le travail à temps partiel involontaire, le cumul d'emplois et l'absence du travail. Depuis janvier 1997, elle fournit également des données mensuelles sur le salaire, la situation vis-à-vis de la syndicalisation, le nombre d'employés au lieu de travail et la nature permanente ou temporaire de l'emploi occupé.

À la fin de 2003, en Alberta, puis en avril 2004 dans le reste de l'Ouest canadien, on a ajouté à l'EPA des questions sur l'identité autochtone des répondants dans le but de produire des statistiques provinciales sur le marché du travail de la population autochtone vivant à l'extérieur des réserves. D'après l'Enquête nationale auprès des ménages, en 2011, la population autochtone hors-réserves représentait environ 75 % de toute la population autochtone âgée de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les provinces.

Les questions sur l'appartenance à un groupe autochtone ont aussi été posées dans les territoires à partir de 2004. Depuis janvier 2007, ces questions sont posées toutes les provinces. Les données sur le marché du travail de la population autochtone sont disponibles depuis l'automne 2008.

En janvier 2006, on a également ajouté cinq questions à l'EPA dans le but d'identifier la population immigrante.

Plus précisément, on a ajouté des questions permettant de préciser le pays de naissance du répondant, s'il est un « immigrant reçu » ou non, le mois et l'année où il/elle a reçu le statut d'immigrant reçu, et le pays où il/elle a atteint le niveau de scolarité le plus élevé. Ces questions sont comparables à celles du questionnaire du recensement. Les données sur le marché du travail des immigrants sont disponibles depuis l'automne 2007.

Les estimations relatives au chômage sont présentées selon le groupe démographique, la durée du chômage et l'activité effectuée avant de chercher du travail.

De plus, des renseignements sur l'industrie et la profession de même que sur la raison pour avoir quitté le dernier emploi sont disponibles pour les personnes actuellement en chômage ou inactives qui ont récemment été actives sur le marché du travail.

Outre qu'elle fournit des estimations nationales, provinciales et territoriales, l'EPA donne des estimations de la situation d'activité à l'échelon infraprovincial, par exemple selon les régions économiques et les régions métropolitaines de recensement.



## Section 2

### **Détermination de la situation d'activité**

Les concepts d'« emploi » et de « chômage » trouvent leur origine dans la théorie de l'offre de travail comme facteur de production, et la production est définie comme étant les biens et services figurant dans le Système de comptabilité nationale. C'est pourquoi les travaux ménagers sans rémunération et le travail bénévole ne sont pas considérés comme du « travail » aux fins de l'enquête, bien que ces activités ne diffèrent pas nécessairement du travail rémunéré, que ce soit sur le plan de l'objectif ou de la nature des tâches accomplies.

Bien que l'unité de mesure logique et précise de l'offre globale de travail soit exprimée en heures-personnes, les concepts de l'enquête exigent que chaque membre de la population soit classé dans la catégorie des personnes occupées, des chômeurs ou des inactifs. Par conséquent, les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont fourni des services (peu importe la quantité) sont classées parmi les personnes occupées. Celles qui font la preuve qu'elles ont offert leurs services (peu importe la quantité) sont classées parmi les chômeurs. Le reste de la population, c'est-à-dire les personnes qui n'ont pas fourni ou offert leurs services, forme la catégorie des inactifs.

Les concepts et définitions d'« emploi » et de « chômage » adoptés par l'enquête reposent sur ceux qui sont approuvés par l'Organisation internationale du travail (OIT).

**Emploi :** Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence de l'enquête :

- (a) ont fait un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte; cela comprend aussi le travail familial non rémunéré, c'est-à-dire un travail (non rémunéré) qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnel appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par lui; ou
- (b) avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances, par suite d'un conflit de travail ou du fait de tout autre facteur (cela n'inclut pas les personnes mises à pied, celles qui étaient inactives entre deux emplois occasionnels et celles qui avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure).

**Chômage :** Puisque le concept du chômage repose sur la portion inutilisée de l'offre de main-d'oeuvre, la définition opérationnelle du chômage est donc principalement basée sur l'activité de recherche d'emploi et sur la disponibilité à occuper un emploi. Non seulement la prise en compte d'une activité de recherche s'avère appropriée sur le plan conceptuel, mais cette activité peut, dans une enquête-ménage, se mesurer objectivement et uniformément dans le temps. La définition du chômage est donc la suivante :

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- (a) avaient été mises à pied temporairement, mais s'attendaient à être rappelées au travail et étaient disponibles pour travailler, ou
- (b) étaient sans emploi, avaient activement cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines et étaient disponibles pour travailler, ou

- (c) devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence et étaient disponibles pour travailler.

Les personnes sont considérées comme étant disponibles pour travailler si elles ont déclaré qu'elles auraient pu travailler durant la semaine de référence si on leur avait offert un emploi convenable (ou, dans le cas des personnes mises à pied temporairement, si on les avait rappelées au travail) ou encore si la raison pour laquelle elles ne pouvaient occuper un emploi était de nature temporaire, notamment du fait d'une maladie ou d'une incapacité, d'obligations personnelles ou familiales, parce qu'elles avaient déjà un emploi devant bientôt débiter ou qu'elles étaient en vacances (avant 1997, les personnes en vacances n'étaient pas considérées comme étant disponibles). Les étudiants à temps plein qui sont actuellement aux études et qui cherchent un travail à temps plein ne sont pas considérés comme étant disponibles au cours de la semaine de référence. Il est présumé que ces étudiants sont à la recherche d'un emploi d'été, d'un emploi dans le cadre d'un programme coopératif ou d'un emploi permanent qu'ils occuperont ultérieurement; ils ne sont donc pas pris en compte dans l'offre de main-d'oeuvre.

Il faut souligner que cette définition englobe deux groupes de personnes qui n'ont pas à être à la recherche d'un emploi : les personnes mises à pied temporairement et celles qui ont un emploi débutant à une date future déterminée. Les personnes mises à pied temporairement sont comptées parmi les chômeurs; elles sont manifestement disposées à fournir leurs services puisqu'elles s'attendent à retourner au travail. Le même raisonnement vaut pour les personnes qui doivent commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins.

Enfin, pour mesurer la recherche d'emploi et ainsi déterminer le nombre de chômeurs, l'EPA se fonde sur une période de quatre semaines, alors que la période de référence est d'une semaine dans le cas

des personnes occupées. Cette différence est justifiée par le temps qu'il faut consacrer à la recherche d'un emploi, par exemple le temps écoulé entre le moment où l'on fait une demande d'emploi et la réception des résultats. Ces délais exigent que les démarches liées à la recherche d'emploi soient mesurées sur une période plus longue qu'une semaine pour obtenir une mesure exhaustive du nombre de chercheurs d'emploi.

**Inactifs :** Les personnes inactives sont celles qui, considérant les conditions qui existaient sur le marché du travail dans leur région, ne désiraient ou ne pouvaient offrir ou fournir leurs services au cours de la semaine de référence. Autrement dit, elles n'étaient ni occupées ni en chômage.

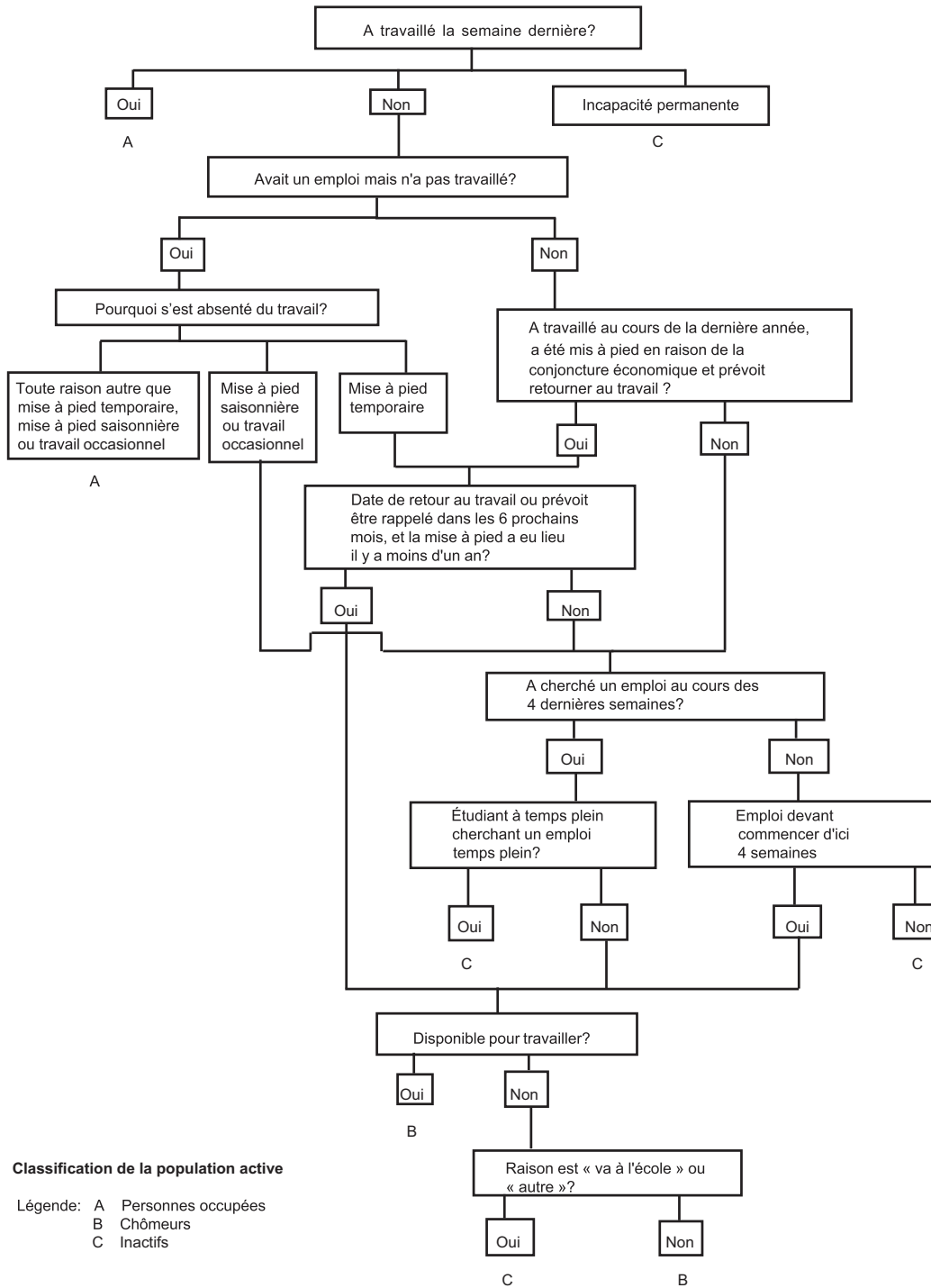
**Note sur les comparaisons internationales :** La plupart des pays industrialisés, incluant le Canada et les États-Unis, souscrivent aux lignes directrices établies par l'Organisation internationale du travail pour définir et mesurer l'activité sur le marché du travail, incluant le chômage. Cependant, ces lignes directrices sont, à dessein, plutôt imprécises, de façon à ce que chaque pays puisse les interpréter dans le contexte de son propre marché du travail. Par conséquent, les taux de chômage ne sont pas tout à fait comparables entre les pays. L'EPA a examiné en détail les différences de mesure entre les taux de chômage canadien et américain. Lorsqu'il est ajusté en fonction des différences d'estimation américaines, le taux de chômage canadien diminue d'un point de pourcentage environ.

## 2.1 Classification de la population active selon l'activité

Chaque enquêté de 15 ans ou plus est classé dans une catégorie de la population active (personne occupée, chômeur ou inactif), d'après les réponses qu'il a fournies à un certain nombre de questions durant l'interview. La table de décision qui suit illustre le cheminement suivi pour déterminer la situation des enquêtés vis-à-vis de l'activité.

Figure 2.1

Classification de la population active



## Section 3

### **Dictionnaire des concepts et des définitions**

Le dictionnaire de l'EPA fournit aux utilisateurs des définitions de variables et de termes relatifs à l'enquête. Le cas échéant, les modifications apportées aux définitions au fil des ans sont indiquées.

**Absence du travail (Heures perdues) :** Une distinction est établie entre les personnes qui ont perdu des heures de travail parce qu'elles se sont absentes pendant toute la semaine de travail ou une partie de celle-ci. Les raisons justifiant l'absence sont recueillies dans les deux cas.

- (a) **Absence durant une partie de la semaine :** Données recueillies seulement auprès des employés. Les raisons de l'absence comprennent : maladie ou incapacité de l'enquêté, obligations personnelles ou familiales, congé de maternité ou parental, vacances, mauvais temps, conflit de travail, emploi ayant commencé ou s'étant terminé durant la semaine de référence, jour férié, travail à temps réduit, autres raisons.
- (b) **Absence durant toute la semaine :** Données recueillies auprès de toutes les personnes occupées. Les raisons de l'absence comprennent : maladie ou incapacité de l'enquêté, obligations personnelles ou familiales, congé de maternité ou parental, vacances, conflit de travail, horaire de travail, travailleur autonomes (manque de travail), activité saisonnière (travailleurs autonomes), autres raisons. Le nombre de semaines complètes d'absence du travail est consigné. De plus, on demande aux employés ainsi qu'aux travailleurs autonomes qui possèdent une entreprise constituée en société s'ils recevaient un salaire ou un traitement pour leur absence durant la semaine de référence.

**Activité antérieure des chômeurs :** Activité principale avant de commencer à chercher du travail. Fait la distinction entre les personnes qui travaillaient

(celles qui ont quitté leur emploi ou l'ont perdu et celles qui ont été mises à pied temporairement) et les personnes inactives, mais qui tenaient maison, allaient à l'école ou s'adonnaient à un autre genre d'activité.

**Âge :** L'âge est recueilli pour chaque membre des ménages participant à l'enquête, et les données sur l'activité sur le marché du travail sont obtenues pour toutes les personnes de 15 ans et plus. Avant 1966, les données relatives à l'activité sur le marché du travail portaient sur les personnes de 14 ans et plus. Depuis janvier 1997, on recueille la date de naissance afin de pouvoir tenir compte des répondants qui atteignent l'âge de 15 ans durant leur 6 mois d'inclusion dans l'échantillon.

**Âge de retraite :** Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, on demande aux personnes qui ne travaillent pas et qui ont quitté leur dernier emploi au cours de l'année précédant l'enquête pourquoi elles ont quitté cet emploi. L'une des réponses possibles est « a pris sa retraite ». L'âge moyen et médian de la retraite est calculé à partir de cette variable. Pour une explication complète des personnes représentées et comment l'âge est calculé, veuillez voir le document « Définir la retraite » dans L'emploi et le revenu en perspectives, n°75-001-X au catalogue, février 2007 sur le site web de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)).

**Ancienneté :** Voir **Durée de l'emploi**.

**Année d'immigration :** Année où les autorités de l'immigration ont accordé le statut d'immigrant reçu à la personne.

**Autre emploi :** (voir aussi **Emploi principal**) Informations recueillies au sujet du deuxième emploi des personnes en ayant plus d'un et au sujet de l'emploi précédant pour ceux qui ont changé d'emploi durant la semaine de référence, à savoir : heures habituellement et effectivement travaillées, et la position dans la profession.

**Autre non-immigrant:** Désigne une personne qui est soit citoyenne canadienne de naissance née à l'extérieur du Canada, soit un résident non permanent.

Puisque l'EPA ne contient pas de questions sur la citoyenneté, on ne peut pas séparer ces deux groupes. Un résident non-permanent désigne une personne provenant d'un autre pays et qui détient un permis de travail (p. ex. travailleurs temporaires étrangers) ou un permis d'études, ou qui revendique le statut de réfugié, ainsi que tout membre de sa famille né à l'extérieur du Canada vivant avec elle au Canada. En 2013, les autres non-immigrants représentaient 2 % de la population occupée totale.

**Catégorie de travailleurs :** Il existe deux grandes catégories de travailleurs, soit ceux qui travaillent pour autrui (les employés) et ceux qui travaillent à leur compte (les travailleurs autonomes). La première catégorie peut être subdivisée en deux groupes : les employés du secteur public et ceux du secteur privé. Voir **Emplois des secteurs public et privé** et **Travailleurs autonomes**.

**Chef de famille :** Voir **Personne de référence**.

**Chercheurs découragés :** (appelés aussi Travailleurs découragés) Depuis 1997, les chercheurs découragés sont définis comme étant des personnes qui ont déclaré vouloir travailler à un emploi ou à une entreprise au cours de la semaine de référence et qui étaient disponibles, mais qui n'ont pas cherché de travail parce qu'elles considéraient nulles les chances de trouver un emploi convenable. Avant janvier 1997, la définition de « chercheurs découragés » se limitait aux personnes qui avaient cherché du travail au cours des six derniers mois, mais non au cours des 4 dernières semaines, même si elles étaient disponibles pour travailler, parce qu'elles considéraient les perspectives d'emploi comme nulles. La modification du concept de même que la nouvelle formulation de la question ont entraîné une rupture complète de la continuité de la série de données.

**Chômage :** Les chômeurs sont les personnes qui, durant la semaine de référence, étaient disponibles pour travailler et avaient été mises à pied temporairement, avaient cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines ou devaient commencer un emploi au cours des quatre prochaines semaines. Pour plus de précisions, consulter la section 2, intitulée « **Détermination de la situation d'activité** ».

**Chômage selon l'industrie et la profession :** L'EPA fournit des données sur le nombre de chômeurs, le taux de chômage et la population active par industrie et profession. Ces catégories sont basées sur l'industrie

ou la profession du dernier emploi dans le cas des personnes actuellement en chômage et qui ont occupé un emploi au cours de l'année antérieure. Il importe de souligner qu'aucune information n'est recueillie sur l'industrie ou la profession de l'emploi recherché. Il faut donc interpréter ces données avec prudence. Par exemple, le dernier emploi occupé par une personne récemment diplômée d'une faculté de droit qui cherche un emploi d'avocat dans un cabinet d'avocats pourrait être serveur dans un restaurant. Dans le cas de cette personne, le chômage est attribué à l'industrie des services d'hébergement et de restauration et à la profession des services.

**Couverture syndicale :** Depuis janvier 1997, les employés sont classés de la façon suivante pour ce qui est de leur situation sur le plan syndical : a) membre d'un syndicat; b) n'est pas membre d'un syndicat mais est couvert par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat; ou c) non syndiqué.

**Désaisonnalisation :** Les fluctuations dans les séries chronologiques d'ordre économique sont causées par les mouvements saisonniers, cycliques et irréguliers. Une série désaisonnalisée est une série dans laquelle on a supprimé les mouvements saisonniers. Ces derniers sont définis comme étant causés par des événements annuels réguliers tels que les variations des conditions climatiques, les vacances, les cycles agricoles et les cycles de production et de vente au détail durant la période de Noël et de Pâques. Il faut souligner que les séries désaisonnalisées présentent des fluctuations irrégulières de même que des fluctuations cycliques à long terme.

Le programme de désaisonnalisation est un programme informatique complexe qui détermine les mouvements saisonniers, cycliques et irréguliers d'une série sur un certain nombre d'années et qui, d'après les mouvements antérieurs, donne des estimations de facteurs saisonniers pertinents en égard aux données actuelles. Sur une base annuelle, les séries chronologiques des données désaisonnalisées sont révisées à la lumière de la plus récente information sur les changements dans la saisonnalité.

**Disponibilité :** Les personnes sont considérées comme étant disponibles pour travailler si elles ont déclaré soit qu'elles auraient pu occuper un emploi durant la semaine de référence si on leur avait offert un emploi convenable (ou si on les avait rappelées au travail après une mise à pied temporaire), soit qu'elles

n'auraient pu travailler en raison d'une maladie ou d'une incapacité, ou encore en raison d'obligations personnelles ou familiales, parce qu'elles avaient déjà un emploi devant bientôt débiter ou parce qu'elles étaient en vacances (avant 1997, les personnes en vacances n'étaient pas considérées comme étant disponibles). Les étudiants actuellement aux études à temps plein qui cherchent un emploi à temps plein ne sont pas considérés comme étant disponibles au cours de la semaine de référence. On suppose qu'ils cherchent un emploi d'été, un emploi dans le cadre d'un programme d'enseignement coopératif ou un emploi permanent qu'ils occuperont ultérieurement.

**Durée de la période sans emploi :** Nombre de mois ou d'années écoulés depuis que les personnes actuellement sans emploi ont travaillé pour la dernière fois, pourvu qu'elles aient déjà travaillé dans le passé.

**Durée de l'emploi :** Nombre de mois ou d'années consécutifs pendant lesquels une personne a travaillé pour l'employeur actuel (ou, si l'enquêté a travaillé au cours des douze derniers mois, le plus récent employeur). Peu importe que l'employé ait occupé plus d'un emploi ou travaillé à plus d'un endroit, si l'employeur est demeuré le même, on considère que la période d'emploi est ininterrompue. Cependant, si une personne a travaillé pour le même employeur pendant différentes périodes, la durée d'emploi correspond à la période la plus récente pendant laquelle l'employé a travaillé sans interruption.

**Durée du chômage :** Nombre de semaines consécutives durant lesquelles une personne a été mise à pied temporairement ou a été sans travail et à la recherche de travail. Pour être inclus dans les chômeurs, les enquêtés doivent avoir cherché du travail au moins une fois toutes les quatre semaines; il n'est pas nécessaire qu'ils en aient cherché chaque semaine. L'EPA mesure la durée de périodes incomplètes de chômage, puisque les données ne portent que sur les personnes actuellement en chômage. Toute période de travail ou de retrait de la population active interrompt la période de chômage ou y met fin.

**Emploi :** Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ont fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail. (Pour obtenir plus de précisions, consulter la

section 2, intitulée « **Détermination de la situation d'activité** »).

**Emploi à temps partiel :** Voir **Genre de travail et Raison pour travailler à temps partiel**.

**Emploi à temps plein :** Voir **Genre de travail**.

**Emploi devant commencer à une date future :** Concerne les personnes sans emploi au cours de la semaine de référence de l'enquête qui n'ont pas cherché de travail durant les quatre dernières semaines, mais qui étaient disponibles pour travailler et qui devaient commencer un emploi dans les quatre semaines à venir. Ces personnes sont considérées comme étant en chômage même si elles n'ont pas cherché un emploi durant les quatre dernières semaines, car elles sont manifestement disposées à fournir leurs services. En ce qui concerne les personnes qui doivent commencer un emploi dans plus de quatre semaines, on inclut leur cas dans la catégorie des emplois devant commencer à une date éloignée; ces personnes appartiennent à la catégorie des inactifs puisqu'elles ne font pas partie des travailleurs actuellement disponibles.

**Emploi permanent :** Voir **Permanence de l'emploi**.

**Emploi principal :** Lorsqu'un enquêté a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. Les données produites sur le travail à temps plein ou à temps partiel, sur l'industrie et sur la profession à partir des résultats de l'enquête se rapportent à l'emploi principal, de même que les données sur les employés qui concernent le salaire, la situation vis-à-vis de la syndicalisation, la permanence de l'emploi et la taille du lieu de travail.

**Emploi temporaire :** Voir **Permanence de l'emploi**.

**Emplois des secteurs public et privé :**

- (a) Le secteur public comprend les administrations municipales, les administrations publiques des Premières nations et des autres groupes autochtones; les administrations provinciales, territoriales et fédérales, ainsi que les sociétés d'État, les Régies des alcools et les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques.

- (b) Le secteur privé comprend tous les autres employés et travailleurs autonomes propriétaires d'entreprises (y compris les travailleurs familiaux non rémunérés qui travaillent dans ces entreprises) et les travailleurs autonomes qui ne possèdent pas une entreprise.

La définition a été modifiée en janvier 1999 afin d'harmoniser les données de l'EPA pour les secteurs public et privé à la norme du Système de comptabilité nationale. Avant janvier 1999, le concept de « propriété » était utilisé à titre de base de classification pour les institutions de soins de santé et les universités dans le secteur public aux fins de l'EPA. Depuis janvier 1999, le concept de « financement » est utilisé. En conséquence, tous les employés d'hôpitaux et d'universités sont maintenant classés dans le secteur public. Les données historiques ont été révisées afin de refléter cette nouvelle définition. Il n'y a donc pas eu de rupture de la continuité dans la série de données relatives aux secteurs public et privé.

**Employé :** Personne qui travaille pour autrui. Les employés peuvent être subdivisés en deux groupes : les employés du secteur public et ceux du secteur privé. Voir **Emplois des secteurs public et privé**.

Note : La définition de travailleur rémunéré peut différer selon la nature de l'analyse. Lorsqu'il s'agit d'estimer le nombre de travailleurs associés au revenu global du travail, on inclut habituellement les employés et les travailleurs autonomes qui possèdent une entreprise constituée en société dans les estimations des travailleurs rémunérés. Par contre, la plupart des analystes du marché du travail ne tiennent compte que des employés dans les estimations des travailleurs rémunérés, et les propriétaires d'entreprises constituées en sociétés sont regroupés avec le reste des travailleurs autonomes.

**État matrimonial :** Concerne l'état matrimonial déclaré par l'enquêté. On ne fait pas de distinction entre les couples mariés et ceux qui vivent en union libre; pour les besoins de l'enquête, il s'agit dans les deux cas de personnes mariées. Les enquêtés sont considérés « célibataires » seulement s'ils n'ont jamais été mariés, autrement ils font partie soit des personnes veuves, soit des personnes séparées ou divorcées.

**Étudiants :** Voir **Fréquentation scolaire et Étudiants qui retourneront aux études**.

**Étudiants qui retourneront aux études :** Étant donné que la majorité des étudiants ne fréquentent pas l'école durant l'été, on pose des questions supplémentaires de mai à août pour déterminer les étudiants qui sont en congé pour l'été et ainsi vérifier leur situation d'activité. Les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) se voient attribuer le statut d'« étudiant qui retournera aux études » s'ils déclarent qu'ils étaient aux études à temps plein au mois de mars précédent et qu'ils ont l'intention de retourner aux études à temps plein à l'automne. Des données sont aussi disponibles pour les étudiants qui étaient aux études à temps plein au mois de mars précédent, mais qui n'ont pas l'intention de retourner aux études à temps plein ou qui n'ont pas encore déterminé ce qu'ils feront.

**Famille :** L'EPA définit les familles selon les critères utilisés pour les « familles économiques » : groupe de deux personnes ou plus vivant dans le même logement et apparentées par le sang, par alliance (y compris l'union libre) ou par adoption. Une personne vivant seule ou non apparentée à une autre personne dans le logement où elle vit est classée dans la catégorie des « personnes seules ».

**Flux d'entrée en chômage :** Cette variable caractérise les chômeurs selon leur activité immédiatement avant de chercher du travail. Voir **Personnes ayant quitté leur emploi, Personnes ayant perdu leur emploi, Nouveaux entrants et Rentrants**.

**Fréquentation scolaire :** Permet d'établir si un enquêté fréquente ou non un établissement d'enseignement. Dans l'affirmative, on recueille le genre d'école et si l'enquêté est inscrit à temps plein ou à temps partiel, tel que déterminé par l'établissement d'enseignement.

**Genre de travail :** Travail à temps plein ou à temps partiel. L'emploi à temps plein tient compte des personnes qui travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi. L'emploi à temps partiel tient compte des personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur unique emploi. Ces données sont disponibles pour les personnes actuellement occupées ou qui ont travaillé pour la dernière fois il y a moins d'un an.

Note : avant 1996, l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel étaient définis en fonction des heures habituellement travaillées à tous les emplois, et les personnes qui considéraient que leur travail de moins de 30 heures par semaine était un travail à temps plein étaient considérées comme des travailleurs à temps plein. En janvier 1996, on a modifié la définition, et les données historiques et dossiers ont tous été adaptés en conséquence. Il n'y a donc pas eu de rupture de la continuité dans la série de données relatives aux emplois à temps plein et à temps partiel.

**Genre de travail recherché :** Détermine si le demandeur d'emploi cherche un emploi à temps plein ou à temps partiel. Les chômeurs mis à pied temporairement sont considérés comme cherchant du travail à temps plein ou à temps partiel selon les heures qu'ils travaillaient habituellement à leur ancien emploi. Ces renseignements ne sont pas disponibles pour les personnes qui ne cherchent pas de travail et qui sont considérées comme des chômeurs parce qu'elles doivent commencer un emploi dans les quatre prochaines semaines (emploi devant commencer à une date future).

**Groupe autochtone :** Désigne les personnes qui ont déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire appartenant aux Premières Nations (Indiens d'Amérique du Nord), Métis ou Inuk (Inuit). Sont exclues du champ de l'EPA les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres peuplements autochtones des provinces. Dans le cadre de l'EPA, une personne peut déclarer faire partie de plus d'un de ces groupes. Par exemple, un répondant peut déclarer être à la fois membre des Premières Nations et Métis.

**Heures effectivement travaillées :** Nombre d'heures pendant lesquelles l'enquêté a effectivement travaillé au cours de la semaine de référence, ce qui inclut les heures rémunérées et non rémunérées. Ces heures rendent compte des diminutions ou des augmentations temporaires des heures de travail (par exemple, les heures perdues à cause de maladie, de vacances, de jours fériés ou d'heures supplémentaires).

**Heures habituellement travaillées :** Avant janvier 1997, les heures habituelles correspondaient au nombre d'heures habituellement travaillées par l'enquêté au cours d'une semaine normale, peu importe si elles étaient rémunérées. Depuis janvier 1997, les heures habituelles d'un employé correspondent à ses heures régulières ou définies par contrat, exclusion faite des heures supplémentaires. Cependant,

aucune modification n'est apportée à la définition des heures habituelles des travailleurs autonomes et des travailleurs familiaux non rémunérés.

**Heures perdues :** Voir **Absence du travail**.

**Heures supplémentaires travaillées :** Nombre d'heures travaillées pendant la semaine de référence en plus des heures habituellement travaillées déclarées pour l'emploi principal. Cela comprend toutes les heures supplémentaires, peu importe si le travail a été rémunéré ou non, au taux normal ou au taux majoré. Depuis janvier 1997, les données relatives aux heures supplémentaires sont recueillies auprès des employés seulement, au moyen de deux questions qui portent sur le nombre d'heures supplémentaires rémunérées travaillées durant la semaine de référence et le nombre d'heures supplémentaires non rémunérées.

(a) **Heures supplémentaires rémunérées :** comprend toutes les heures travaillées durant la semaine de référence en plus des heures normales de travail, pour lesquelles il y a eu rémunération ou indemnisation (y compris les congés compensatoires).

(b) **Heures supplémentaires non rémunérées :** s'entend des heures consacrées directement au travail ou à des activités liées au travail en plus des heures normales de travail. Il doit s'agir d'heures supplémentaires travaillées pour lesquelles l'enquêté n'a reçu aucune rémunération supplémentaire.

**Horaire variable :** Depuis janvier 1997, des renseignements sont recueillis pour déterminer si le nombre d'heures travaillées varie d'une semaine à l'autre. Si c'est le cas, le nombre d'heures habituellement travaillées équivaut à la moyenne des heures travaillées durant les 4 dernières semaines.

**Immigrant :** Désigne une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non.

**Industrie :** Nature générale de l'activité que mène l'établissement où travaille la personne (emploi principal seulement), selon le Système de classification



des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de 2007. Si une personne n'avait pas d'emploi pendant la semaine de référence, les données portent sur le dernier emploi occupé, à condition que cet emploi remonte à moins de douze mois.

**Industries de biens (ou secteur des biens ou industries productrices de biens) :** Comprend ce qui suit : agriculture; foresterie, pêche, mines et extraction de gaz et de pétrole; services publics (électricité, gaz et eau); construction; et fabrication.

**Industries de services (secteur des services ou industries productrices de services) :** Comprend ce qui suit : commerce; transport et entreposage; finance, assurances, immobilier et location; services professionnels, scientifiques et techniques; services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien; services d'enseignement; soins de santé et assistance sociale; information, culture et loisirs; hébergement et services de restauration; autres services; et administrations publiques.

**Lien avec la personne de référence de la famille :** Lien entre les membres de la famille et la personne qui a été désignée comme « personne de référence » (par exemple la personne ayant la responsabilité des soins ou la charge de la famille). Les liens peuvent être les suivants : personne de référence, conjoint ou conjointe, fils ou fille, petit-fils ou petite-fille, gendre ou bru, enfant en tutelle, père ou mère, père ou mère du conjoint, frère ou soeur et autres.

**Logement :** Ensemble de pièces d'habitation distinct au niveau de la structure des pièces d'habitation d'autres logements, possédant une entrée privée avec accès sur l'extérieur ou sur un corridor ou un escalier commun à l'intérieur.

**Ménage :** Toute personne ou tout groupe de personnes vivant dans un même logement. Un ménage peut se composer d'une personne vivant seule, d'un groupe de personnes non apparentées ou d'une ou de plusieurs familles.

**Méthodes de recherche d'emploi :** Détermine les diverses méthodes de recherche d'emploi utilisées par les personnes en chômage au cours des quatre dernières semaines. Si plus d'une méthode a été utilisée, chaque méthode est recueillie. Voici les méthodes de recherche d'emploi possibles : s'adresser à un bureau de placement public, à un

bureau de placement privé, à un syndicat, directement à des employeurs, à des amis ou des parents, a fait paraître une annonce dans un journal ou a répondu à des annonces, a consulté les annonces d'offres d'emploi, a utilisé d'autres méthodes.

**Mise à pied temporaire :** Les personnes mises à pied temporairement sont des employés qui n'ont pas travaillé durant la semaine de référence parce qu'elles avaient été renvoyées temporairement par leur employeur en raison de la conjoncture économique (manque de travail, baisse des commandes ou des ventes, réoutillage, etc.). Elles doivent avoir une date précise de retour au travail ou leur employeur doit leur avoir indiqué qu'elles seraient ultérieurement rappelées au travail, et elles doivent être disponibles pour travailler au cours de la semaine de référence. Ces personnes n'ont pas à chercher un travail pour être comptées parmi les chômeurs.

Avant janvier 1997, la formulation et la structure du questionnaire étaient telles qu'un certain nombre de personnes mises à pied temporairement n'étaient pas considérées comme telles et étaient classées dans la catégorie des « personnes inactives » plutôt que dans la catégorie des « chômeurs ». On a remédié au problème lors du remaniement de 1997, de sorte qu'on a commencé à recenser un plus grand nombre de personnes mises à pied temporairement. Ces changements ont amené une rupture de la continuité de la série de données sur les personnes mises à pied temporairement. Étant donné que les personnes mises à pied temporairement ne constituent qu'une faible proportion des chômeurs (moins de 10 %), l'incidence de ces changements sur le taux de chômage global est négligeable.

**Mois d'immigration :** Mois au cours duquel l'immigrant est devenu immigrant reçu. Le mois d'immigration n'est disponible que pour les immigrants arrivés au Canada dans la période de cinq ans antérieure à l'année de l'interview sur la naissance.

**Moyenne des heures travaillées :** Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine, habituellement ou effectivement, est obtenu en divisant le nombre total des heures travaillées par le nombre total de personnes occupées. Est également calculé le nombre moyen d'heures effectivement travaillées par semaine en excluant les personnes qui n'étaient pas au travail pendant la semaine de référence.

**Né au Canada:** Toute personne née au Canada, indépendamment de sa citoyenneté.

**Niveau de scolarité :** Plus haut niveau de scolarité atteint. Les questions concernant le niveau de scolarité ont été modifiées en 1990 afin de mieux saisir la relation entre le niveau de scolarité et la situation par rapport au marché du travail.

De 1976 à 1989 : Les données sur les études primaires et secondaires indiquaient le nombre d'années d'études primaires et secondaires terminées. Dans le cas des personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint se situait entre la 11<sup>e</sup> et la 13<sup>e</sup> année, on n'essayait pas de déterminer si l'enquêté avait bien obtenu un diplôme. Toutefois, les études postsecondaires étaient limitées aux études nécessitant normalement l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. En outre, les renseignements sur le genre d'études postsecondaires avaient trait à seulement trois catégories : 1) études postsecondaires partielles; 2) certificat ou diplôme d'études postsecondaires; 3) diplôme universitaire.

Depuis janvier 1990 : Les données sur les études primaires et secondaires indiquent le plus haut niveau de scolarité atteint. On obtient ainsi une meilleure mesure des enquêtés qui ont sauté ou n'ont pas réussi une année qu'avec le nombre d'années scolaires. Une question sur l'obtention d'un diplôme d'études secondaires a aussi été ajoutée puisque la croyance générale veut que les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires soient moins compétitives sur le marché du travail. Selon les nouvelles questions, on qualifie de postsecondaire toute formation pouvant compter pour l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'un établissement d'enseignement. Cette modification permet d'inclure un plus grand nombre de personnes dans la catégorie des études postsecondaires. Par exemple, les programmes d'apprentissage de métiers comportant des stages et les programmes des écoles professionnelles ou les écoles de métier privées n'exigent pas toujours un diplôme d'études secondaires. Ces études sont maintenant considérées comme postsecondaires, alors qu'avant 1990, seules les études primaires ou secondaires auraient été prises en compte. Enfin, plus de renseignements sont recueillis quant au genre d'études postsecondaires : 1) études postsecondaires partielles; 2) diplôme ou certificat professionnel décerné à l'issue d'une période de formation professionnelle ou de stage; 3) diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc.; 4) certificat universitaire inférieur au baccalauréat; 5) baccalauréat;

et 6) diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

**Non-immigrant :** Ce concept, employé dans le recensement et l'enquête nationale auprès des ménages, désigne une personne qui est citoyenne canadienne de naissance. Puisque l'EPA ne contient pas de questions sur la citoyenneté, ce concept n'a pas lieu d'y figurer. La catégorie des non-immigrants est composée de deux groupes : les natifs du Canada et les autres non immigrants.

**Nouveaux entrants :** Personnes devenant membres de la population active à la recherche de leur premier emploi (chômeurs).

**Obligations personnelles ou familiales :** Depuis janvier 1997, plus de détails sont recueillis concernant les raisons personnelles ou familiales pour les questions suivantes : raison pour absence du travail, raison pour avoir quitté le dernier emploi, raison pour le travail à temps partiel et raison pour ne pas avoir cherché du travail. Les renseignements supplémentaires comprennent a) soins à donner à ses enfants, b) soins à donner à un parent âgé et c) autres raisons personnelles ou familiales. La liste de réponses comprend également « est enceinte » pour la question sur la raison pour avoir quitté le dernier emploi et « congé de maternité ou parental » pour la question sur la raison pour absence du travail.

**Pays de naissance :** Pays où le répondant est né. Basé sur les noms géographiques et les frontières définies au moment de la collecte des données.

**Pays où le plus haut niveau de scolarité a été atteint :** Pays où le répondant a obtenu son grade, certificat ou diplôme le plus élevé. Cette information n'est disponible que dans le cas des personnes ayant actuellement le statut d'immigrant reçu ou qui l'ont eu à un moment donné, et dont la scolarité est supérieure au niveau secondaire.

**Permanence de l'emploi :** Depuis janvier 1997, on recueille des renseignements permettant de diviser les emplois rémunérés en deux catégories : emplois permanents et emplois temporaires. Cette classification dépend des intentions de l'employeur et des caractéristiques de l'emploi plutôt que des intentions de l'employé. Si un emploi qui était officiellement considéré comme permanent doit prendre fin sous peu du fait de compressions de personnel ou de la fermeture de l'entreprise, l'emploi est toujours considéré comme étant permanent.

- (a) **Permanent** : Un emploi permanent est un emploi qui devrait durer aussi longtemps que l'employé le désire, à la condition que la conjoncture économique le permette; c'est-à-dire que la date de cessation de l'emploi n'est pas déterminée à l'avance.
- (b) **Temporaire** : Un emploi temporaire est un emploi dont la date de cessation est prédéterminée ou qui se terminera dès qu'un projet déterminé aura pris fin. Des renseignements sont recueillis pour permettre la répartition des emplois temporaires entre quatre groupes : emplois saisonniers, emplois temporaires (c'est-à-dire pour une durée déterminée ou dans le cadre d'un contrat de travail, y compris le travail effectué par le biais d'une agence de placement), emplois occasionnels et autres emplois temporaires.

**Personne de référence** : À l'interview, l'enquêté désigne une personne de référence pour la famille. Cette personne est habituellement un adulte qui a la charge de la famille ou est responsable des soins de la famille. Le lien de chaque membre de la famille par rapport à cette personne de référence est recueilli. Voir aussi **Lien avec la personne de référence de la famille**.

**Personnes ayant perdu leur emploi** : Personnes actuellement sans emploi, qui ont travaillé pour la dernière fois il y a moins d'un an et qui ont involontairement quitté leur emploi (c'est-à-dire que la cessation d'emploi a été le fait de l'employeur et était attribuable par exemple à la conjoncture économique ou à des compressions de personnel). Avant 1997, cette catégorie était divisée en deux groupes : les personnes ayant été mises à pied temporairement et celles ayant été mises à pied de façon permanente. Depuis janvier 1997, des motifs plus détaillés sont prévus pour les mises à pied permanentes : fin de l'emploi saisonnier; fin de l'emploi temporaire ou de l'emploi d'une durée déterminée ou à contrat; travail occasionnel; manque de travail; déménagement de l'entreprise; abandon des affaires par l'entreprise; a été mis à pied en raison de la conjoncture économique et ne s'attend pas à être rappelé; congédiement par l'employeur; autres raisons.

**Personnes ayant quitté leur emploi** : Personnes actuellement sans emploi, qui ont travaillé pour la dernière fois il y a moins d'un an et qui ont volontairement quitté leur emploi. Cela signifie

que la cessation d'emploi n'a pas été le fait de l'employeur. Les raisons précises recueillies sont les suivantes : maladie de l'enquêté, obligations personnelles ou familiales, va à l'école, aucune raison précise, a déménagé, n'était pas satisfait de son emploi, a pris sa retraite. Depuis 1997, d'autres raisons sont disponibles, notamment « a vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs(euses) à leur compte seulement) » et « est enceinte ».

**Personnes cumulant des emplois** : Personnes qui, durant la semaine de référence, occupaient deux emplois ou plus simultanément. On nomme parfois ces personnes les « cumulards ».

**Personnes seules** : Personnes qui vivent seules ou qui ne sont pas apparentées à une autre personne du ménage. On ne les compte pas parmi les membres de la famille.

**Population** : La population cible de l'enquête correspond à l'ensemble des personnes de 15 ans et plus qui résident dans les provinces du Canada, à l'exception de celles qui suivent : les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées et les pensionnaires d'établissements (par exemple, les personnes détenues dans les pénitenciers et les patients d'hôpitaux ou de maisons de repos qui ont résidé dans l'établissement pendant plus de six mois).

**Population active** : Population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) qui, durant la semaine de référence de l'enquête, était occupée ou en chômage. Avant 1966, l'enquête portait sur les personnes de 14 ans et plus.

**Population active selon l'industrie ou la profession** : Voir **Chômage selon l'industrie ou la profession**.

**Population inactive** : Voir la section 2, intitulée « Détermination de la situation d'activité ».

**Profession** : Désigne le genre de travail que faisaient les personnes pendant la semaine de référence, établi à partir du genre d'emploi déclaré et de la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent. Si l'enquêté n'avait pas d'emploi, les données portent sur le dernier emploi occupé depuis moins d'un an. La classification des professions est faite selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) de 2006.

**Raison pour avoir quitté le dernier emploi :** Question posée à toutes les personnes classées dans la catégorie des chômeurs ou des inactifs qui ont occupé un emploi il y a moins d'un an. Voir **Personnes ayant perdu leur emploi** et **Personnes ayant quitté leur emploi** pour connaître les raisons détaillées.

**Raison pour les heures perdues ou l'absence du travail :** Voir **Absence du travail**.

**Raison pour ne pas chercher du travail :** Depuis janvier 1997, cette question est posée aux personnes sans emploi qui n'ont pas cherché de travail, mais qui ont dit vouloir travailler durant la semaine de référence. Avant 1997, cette question était posée aux personnes qui avaient cherché du travail au cours des six derniers mois, mais non durant les quatre dernières semaines. Voir aussi **Chercheurs découragés**.

**Raison pour travailler à temps partiel** (Voir aussi **Genre de travail**) : Depuis janvier 1997, date du remaniement de l'Enquête sur la population active, on demande à tous les enquêtés qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ou à leur seul emploi s'ils veulent travailler plus ou moins de 30 heures à un (seul) emploi ou à une (seule) entreprise. Selon la réponse, on leur demande ensuite quelle est la principale raison pour laquelle ils travaillent à temps partiel. Lorsque les personnes répondent qu'elles veulent travailler moins de 30 heures par semaine, on leur demande de donner la raison principale pour laquelle elles ne veulent pas travailler 30 heures ou plus par semaine. Les réponses possibles sont les suivantes : maladie de l'enquêté, obligations personnelles ou familiales, études, choix personnel, autre raison.

En ce qui concerne les personnes qui déclarent vouloir travailler 30 heures ou plus par semaine, on leur demande quelle est la raison principale pour laquelle elles travaillent moins de 30 heures. Les réponses possibles sont les suivantes : maladie de l'enquêté, obligations personnelles ou familiales, études, conjoncture économique, impossibilité de trouver un travail de 30 heures ou plus par semaine, autre raison. On demande ensuite aux personnes qui ont répondu « conjoncture économique » ou « impossibilité de trouver un travail de 30 heures ou plus par semaine » si elles ont cherché un travail

de 30 heures ou plus par semaine au cours des quatre dernières semaines. Voir **Taux de temps partiel involontaire** ou **Travailleurs à temps partiel involontaires**.

Avant janvier 1997, la question sur la raison du travail à temps partiel était posée à toutes les personnes dont le total des heures habituellement travaillées à tous les emplois ou entreprises était inférieur à 30 heures par semaine. Les raisons possibles étaient les suivantes : maladie de l'enquêté, obligations personnelles ou familiales, études, possibilité de travailler à temps partiel uniquement, refus de travailler à temps plein, autre raison, et travail à temps plein de moins de 30 heures. Les enquêtés de cette dernière catégorie étaient redéfinis comme étant des travailleurs à temps plein et n'étaient pas pris en considération dans les estimations liées au temps partiel.

Les modifications apportées aux concepts et aux définitions mis en oeuvre en janvier 1997 ont entraîné une rupture complète de la continuité de la série de données sur la raison du travail à temps partiel et sur le travail à temps partiel involontaire. On peut consulter les estimations antérieures à 1997 sur demande.

**Recherche d'emploi :** Voir **Méthodes de recherche d'emploi**.

**Région économique :** Les régions économiques (RE) de l'EPA ont été déterminées, en collaboration avec les provinces, à chaque remaniement décennal de l'échantillon. Les régions correspondent habituellement aux régions que les provinces définissent à des fins administratives et statistiques. Depuis 1995, les RE de l'EPA coïncident avec les régions infraprovinciales (RI) définies par la Division des normes de concert avec les provinces, et sont utilisées pour la diffusion des données infraprovinciales par Statistique Canada.

**Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR) :** Est composée d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain) ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes (appelées banlieues urbaines et rurales) dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. La population du noyau urbain d'une RMR compte au moins 100 000 habitants, et celle d'une AR se situe entre 10 000 et 99 999 habitants, d'après les résultats du recensement de 2006.

Les régions suivantes permettent de faire la distinction entre les régions urbaines centrales et périphériques et les régions rurales à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

- (a) **Noyau urbain** est une grande région urbaine dans les limites d'une RMR ou d'une AR où la population (d'après les chiffres du recensement de 2006) doit s'élever à au moins 100 000 habitants dans le cas d'une RMR ou se situer entre 10 000 et 99 999 habitants dans le cas d'une AR et a une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré. De plus, cette catégorie comprend le Noyau urbain secondaire.
- (b) **Banlieue urbaine** est la région urbaine située à l'intérieur d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas contiguë au noyau urbain. Elle compte au minimum 1 000 habitants et a une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres du recensement de 2006.
- (c) **Banlieue rurale** est le territoire au sein d'une RMR ou d'une AR qui n'est pas considérée comme le noyau urbain ni comme la banlieue urbaine.

**Régions rurales et petites villes :** Régions à l'extérieur des zones de navettage des régions métropolitaines de recensement (RMR) ou des agglomérations de recensement (AR). Ceci inclut :

- (a) **Les régions rurales** sont des régions ayant une population clairsemée située à l'extérieur des petites villes, des villages et des autres localités comptant moins de 1 000 habitants selon le recensement de 2006.
- (b) **Les petites villes** sont des régions urbaines comptant entre 1 000 et 9 999 habitants et qui ont une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres du recensement de 2006.

**Rémunération :** Voir **Salaire**.

**Rentrants :** Personnes actuellement en chômage qui, après avoir cessé d'exercer un emploi, ont été inactives pendant un certain temps après avoir quitté ou perdu leur dernier emploi.

**Salaire :** Depuis janvier 1997, des renseignements sont recueillis sur le salaire ou traitement habituel des employés à leur emploi principal. On demande aux enquêtés de déclarer leur salaire ou traitement, y compris les pourboires et les commissions, avant impôt et autres déductions. Les salaires ou traitements hebdomadaires ou horaires sont calculés conjointement avec les heures de travail par semaine habituellement payées. Les salaires horaires moyens, les salaires hebdomadaires moyens et la répartition des salaires peuvent donc faire l'objet de croisements avec d'autres variables comme l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, la profession et le statut syndical. Les personnes qui sont rémunérées sur une base horaire sont également identifiées.

**Secteur public :** Voir **Emplois des secteurs public et privé**.

**Sécurité d'emploi :** Voir **Permanence de l'emploi**.

**Semaine de référence :** Semaine civile complète (du dimanche au samedi) sur laquelle porte, chaque mois, l'Enquête sur la population active. C'est habituellement la semaine où tombe le 15<sup>e</sup> jour du mois. Les interviews sont réalisées durant la semaine suivante, appelée semaine d'enquête, et la situation d'activité déterminée est celle de la semaine de référence.

**Situation d'activité :** Désigne la situation de l'enquêté sur le marché du travail : un membre de la population active âgé de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) est soit occupé, soit en chômage, soit inactif. Voir la section 2, intitulée « **Détermination de la situation d'activité** ».

**Statut d'immigrant :** Voir **Né au Canada; Immigrant; Non-immigrant; Autre non-immigrant**.

**Taille de l'entreprise :** Depuis janvier 1998, le nombre d'employés travaillant dans tous les établissements de l'employeur est recueilli auprès des employés. Les réponses sont consignées selon les tailles suivantes : moins de 20, de 20 à 99, de 100 à 500 et plus de 500.

**Taille de l'établissement (Lieu de travail) :** Depuis janvier 1997, le nombre d'employés au lieu de travail (c'est-à-dire l'immeuble ou le chantier) est recueilli auprès des employés. Les réponses sont consignées selon les tailles suivantes : moins de 20, de 20 à 99, de 100 à 500 et plus de 500. Le concept du lieu de travail s'apparente au concept d'établissement utilisé dans de nombreuses enquêtes-entreprises réalisées par Statistique Canada.

**Taux d'activité :** Pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné (par exemple les femmes de 25 ans et plus) correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total du groupe.

**Taux d'emploi** (rapport emploi-population) : Nombre de personnes occupées exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier (selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la province, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe.

**Taux de chômage :** Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, etc.) correspond au nombre de chômeurs dans ce groupe exprimé en pourcentage des actifs dans ce groupe également. Voir la note sur les comparaisons internationales à la section 2, intitulée « **Détermination de la situation d'activité** ».

**Taux de temps partiel involontaire :** Le taux de travailleurs à temps partiel involontaires peut être calculé de différentes façons. Les taux publiés sont basés sur tous les travailleurs à temps partiel involontaires, qu'ils aient ou non cherché du travail à temps plein. Les taux peuvent être présentés comme étant le nombre de travailleurs à temps partiel involontaires en proportion de la population active, en proportion du total des personnes occupant un emploi, ou en proportion du nombre de personnes employées à temps partiel, selon la préférence d'analyse de chacun.

**Temps partiel involontaire :** Voir **Raison pour travailler à temps partiel**.

**Travail :** Comprend tout travail accompli contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, c'est-à-dire le travail fait contre rémunération pour un employeur ou à son propre compte. Il peut également s'agir d'un travail familial non rémunéré (travailleurs familiaux non rémunérés).

**Travailleurs à temps partiel involontaires :** Aussi appelés sous-employés, ces enquêtés travaillent à temps partiel parce qu'ils n'ont pas pu trouver un emploi de 30 heures ou plus par semaine ou parce que la conjoncture économique ne le leur permet pas, qu'ils aient ou non cherché un emploi à temps plein. Ce groupe représente généralement entre un quart et un tiers du nombre total des travailleurs à temps partiel, selon la conjoncture économique. Il s'agit de la définition la plus inclusive et la plus utilisée de travailleurs à temps partiel involontaires.

Une autre définition plus restrictive comprendrait uniquement les travailleurs à temps partiel involontaires qui ont cherché un emploi à temps plein au cours des quatre dernières semaines. Ils représentent généralement moins d'un tiers de tous les travailleurs à temps partiel involontaires.

**Travailleurs autonomes:** Les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué en société, ou encore les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel non constitué en société. Ce dernier groupe englobe également les travailleurs autonomes qui n'ont pas d'entreprise (par exemple les gardiennes d'enfants et les livreurs de journaux). Les travailleurs autonomes se subdivisent en deux catégories : ceux avec aide rémunérée et ceux sans aide rémunérée. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont aussi inclus parmi les travailleurs autonomes. Ils sont des personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement. Ils représentaient moins de 1 % de tous les travailleurs autonomes en 2012.

**Travailleurs familiaux non rémunérés :** Personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou exploitant et qui occupe le même logement.

**Travailleur rémunéré :** Voir **Employé**.

# Section 4

## *Méthodologie de l'enquête*

### 4.1 Population visée

L'EPA est une enquête mensuelle réalisée auprès des ménages. Son échantillon est représentatif de la population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans et plus. L'enquête est menée dans l'ensemble du pays, tant dans les provinces que dans les territoires. Sont exclus du champ de l'enquête les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements institutionnels. Réunies, ces personnes exclues de l'enquête représentent environ 2 % de la population de 15 ans et plus.

Les estimations de l'Enquête sur la population active au niveau national sont établies à partir des données de l'EPA recueillies dans les provinces. Les résultats territoriaux de l'EPA ne sont pas pris en compte dans les estimations nationales, mais sont publiés séparément.

#### **Pourquoi les données sur les territoires ne sont-elles pas prises en compte dans le total national?**

Il peut être difficile de joindre les petites collectivités dans les territoires et certaines régions des territoires sont exclues. Par ailleurs, comme le plan de sondage, la méthode de renouvellement de l'échantillon et les critères de fiabilité diffèrent de ceux des dix provinces, les estimations pour les territoires ne sont pas comprises dans les totaux provinciaux, mais sont plutôt calculées et présentées séparément.

L'EPA dans les territoires a commencé comme projet pilote : en 1991 au Yukon, puis en 2000 dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Étant donné les difficultés particulières liées à la collecte de données dans les régions du Nord, et les problèmes connexes de qualité des données connues au départ, les données du Yukon sont diffusées à compter de 1992, celles des Territoires du Nord-Ouest à

compter de 2001 et celles du Nunavut, à compter de 2004.

Des renseignements plus détaillés sur la méthodologie d'enquête s'appliquant au Nord figurent dans la sous-section **Différences au chapitre des méthodologies d'enquête s'appliquant au Nord et aux provinces**.

#### **Autres exclusions de l'Enquête sur la population active**

Historiquement, les réserves indiennes ont été exclues de l'EPA dû à la tâche énorme nécessaire pour joindre et interviewer les répondants. En effet, plusieurs d'entre eux vivent dans des régions éloignées qui sont difficiles d'accès aux intervieweurs de l'EPA. Ceci engendrait de grands efforts et des coûts de déplacements très élevés considérant la courte période de collecte de données, à tous les mois.

L'EPA exclut également de sa population cible les pensionnaires d'établissements institutionnels (par exemple, les détenus des établissements pénitentiaires et les patients d'hôpitaux ou d'établissements de soins infirmiers institutionnalisés pendant plus de six mois) pour des raisons conceptuelles. En effet, l'EPA est conçue pour mesurer l'activité sur le marché du travail actuel. La plupart des pensionnaires d'établissements institutionnels sont incapables de participer au marché du travail et sont inactifs économiquement parlant. L'échantillonnage et l'interview de pensionnaires d'établissements institutionnels poseraient également des difficultés d'ordre pratique (par exemple, l'accès aux personnes dans les prisons, l'interview de personnes très malades) qui compliqueraient, sur le plan opérationnel, l'inclusion de ce groupe.

L'échantillonnage et l'interview des membres à temps plein des Forces armées canadiennes soulèverait aussi des difficultés d'ordre pratique, puisque bon nombre de ces personnes vivent dans des lieux inaccessibles pour les fins de l'EPA, notamment à bord de navires de guerre ou dans des camps militaires et des casernes. De nombreux membres des Forces armées sont aussi postés à l'étranger. Bien que les membres à temps plein des Forces armées

canadiennes ne fassent pas partie de l'échantillon de l'Enquête sur la population active, il est possible de les dénombrent mensuellement à partir des sources de données administratives (tel que le ministère de la Défense nationale).

## 4.2 Plan de sondage et taille de l'échantillon pour les provinces

La population canadienne se répartit en divers secteurs géographiques tels que les provinces et, à l'intérieur de celles-ci, les régions. Pour les besoins de l'échantillonnage, on subdivise la population de ces secteurs en strates afin d'obtenir un degré maximal de fiabilité des estimations tout en maintenant au minimum les coûts associés à la collecte. La sélection des logements au sein des strates ne se fait pas de façon directe. Toutes les régions des dix provinces sont subdivisées en petites zones bien définies appelées grappes. Chaque grappe regroupe environ 200 ménages selon le Recensement de 2006. Ces grappes servent d'unités de sélection de l'échantillon dans la strate. On sélectionne un échantillon de grappes dans chaque strate. On établit ensuite la liste de tous les logements dans les grappes retenues et on prélève un échantillon de logements dans chacune des listes. Prélevé de cette façon, l'échantillon est représentatif de la population.

Au fil des années, le nombre de ménages sélectionnés dans l'ensemble du Canada a varié en fonction des fluctuations des niveaux de financement et des améliorations apportées à la conception de l'enquête. Récemment, la taille de l'échantillon a été d'environ 56 000 ménages. Cet échantillon est réparti entre les provinces et à l'intérieur des provinces, entre les strates, de façon à combler le mieux possible le besoin d'estimations fiables aux divers niveaux de répartition géographique. Il s'agit notamment des niveaux national et provincial, des régions métropolitaines de recensement (les grandes villes), des régions économiques et des régions définies aux fins de l'assurance-emploi. Au moment de répartir l'échantillon, on a appliqué les lignes directrices exposées ci-après.

- Canada et provinces : les estimations relatives au chômage ne devraient pas présenter un coefficient de variation (erreur type de l'estimation) supérieur à 2 % pour le Canada et 4 à 7 % pour les provinces. (Voir la section 7 pour une explication de l'erreur d'échantillonnage et des coefficients de variation).

- Régions métropolitaines de recensement (RMR) / Régions définies aux fins de l'assurance-emploi : Coefficients de variation d'au plus 15 % pour les estimations mensuelles du chômage par moyenne mobile de trois mois.
- Régions économiques : Coefficients de variation d'au plus 25 % pour les estimations mensuelles du chômage par moyenne mobile de trois mois.

**Tableau 4.1**  
**Taille de l'échantillon, Canada et provinces**

	Taille de l'échantillon (au mois de décembre 2013)
	Nombre de ménage
<b>Canada</b>	<b>56 027</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	2 004
Île-du-Prince-Édouard	1 421
Nouvelle-Écosse	2 962
Nouveau-Brunswick	2 840
Québec	10 075
Ontario	15 893
Manitoba	4 849
Saskatchewan	3 897
Alberta	5 540
Colombie-Britannique	6 546

## 4.3 Rotation de l'échantillon pour les provinces

L'EPA utilise un plan de sondage avec renouvellement de panel, suivant lequel les ménages sélectionnés restent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. L'échantillon complet est formé de six sous-échantillons ou panels représentatifs. Chaque mois, on remplace le panel qui fait partie de l'échantillon depuis six mois. Les ménages qui cessent de faire partie de l'échantillon sont remplacés par d'autres ménages du même secteur ou d'un secteur comparable. Il en résulte un chevauchement des cinq-sixièmes de l'échantillon d'un mois à l'autre, ce qui procure un plan de sondage efficace pour estimer les variations d'un mois à l'autre. La rotation après six mois évite d'imposer un fardeau trop lourd aux enquêtés des ménages sélectionnés aux fins de l'enquête.

## 4.4 Sélection des personnes pour les provinces

On recueille des renseignements démographiques sur tous les membres du ménage pour lequel le logement sélectionné constitue le lieu de résidence habituel. Les renseignements obtenus dans le cadre



de l'EPA concernent tous les membres civils du ménage âgés de 15 ans ou plus. Pour les personnes âgées, c'est-à-dire celles de 70 ans et plus, on réduit le fardeau de réponse en réutilisant leurs réponses à l'interview initiale au cours des cinq mois suivants de l'enquête.

Pour des renseignements plus complets sur la méthodologie de l'EPA, voir la publication Méthodologie de l'Enquête sur la population active, n° 71-526-X au catalogue.

#### 4.5 Différences au chapitre des méthodologies d'enquête s'appliquant au Nord et aux provinces

Alors que la couverture d'enquête dans les provinces est pleinement représentative de la population en âge de travailler, la couverture de l'EPA dans les territoires ne tient pas compte de certaines collectivités. La couverture dans les Territoires du Nord-Ouest est d'environ 96 % et celle du Yukon, d'environ 92 %. De 2008 jusqu'à ce jour, la couverture au Nunavut est d'environ 92 % alors qu'elle était de 70 % durant la période de 2004 à 2007.

L'échantillon du Nord comprend à la fois les communautés autochtones et non autochtones, tandis que les personnes vivant dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones ne sont pas incluses dans l'échantillon des provinces.

Pour obtenir un échantillon représentatif de la population cible pour chacun des territoires, on combine les échantillons sur trois mois consécutifs. Par conséquent, les estimations pour le Nord ne sont disponibles que sous la forme de moyennes mobiles de trois mois.

**Tableau 4.2**  
**Taille de l'échantillon, territoires**

	Taille de l'échantillon trimestriel (4 <sup>ième</sup> trimestre de 2013)
	Nombre de ménage
Yukon	690
Territoires du Nord-Ouest	693
Nunavut	669

Dans les territoires, la répartition de l'échantillon est fondée sur les lignes directrices suivantes :

- Coefficients de variation de 25 % ou moins pour les estimations mensuelles du chômage par moyenne mobile de trois mois. (Voir la section 7 pour une explication de l'erreur d'échantillonnage et des coefficients de variation).

Pour le Nord, comme pour les provinces, l'EPA s'appuie sur un plan de sondage avec renouvellement, sauf que les intervalles diffèrent. Les ménages retenus dans le Nord sont interviewés huit fois, soit une fois tous les trois mois au cours d'une période de deux ans. Par exemple, si un ménage est sélectionné pour la première fois en janvier 2010, ses membres seront interviewés de nouveau tous les trois mois (donc en avril, juillet et octobre 2010 et en janvier, avril, juillet et octobre 2011). Au terme de ces huit interviews, le ménage est remplacé par un autre ménage de la même communauté ou d'une autre communauté de la même strate. Chaque trimestre, un huitième des ménages échantillonnés est interviewé pour la première fois.

On pose, dans le cadre de l'Enquête sur la population active, les mêmes questions aux répondants des territoires et à ceux des provinces, à quelques exceptions près. Les questions sur les loyers ne sont pas posées dans les territoires, et aucune enquête supplémentaire de l'EPA n'est menée dans le Nord.

Comme dans le cas des provinces, les opérations des enquêtes sont effectuées par le personnel de Statistique Canada. Le premier contact se fait généralement sur place, et la plupart des interviews subséquentes se font par téléphone (lorsque cela est possible). Les autres aspects de la collecte et du traitement des données sont les mêmes pour le Nord et pour les provinces.

Les limites des communautés sont établies habituellement selon la géographie du Recensement de 2006. Les communautés visées par la base de sondage et admissibles à être échantillonnées sont :

**Yukon**— L'agglomération de recensement de Whitehorse et les communautés de Dawson et Watson Lake; une communauté choisie parmi Carmacks, Mayo, Haines Junction et Teslin; et une communauté choisie parmi Pelly Crossing, Ross River, Carcross et Faro. Watson Lake englobe les petits villages avoisinants de Upper Liard, Two Mile Village et Two and One-Half Mile Village.

**Territoires du Nord-Ouest**– Yellowknife, Norman Wells, Hay River et Inuvik font toujours partie de l'échantillon; une communauté parmi celles de Fort Smith et Fort Simpson est retenue, plus une parmi celles de Behchokò, Fort Liard, Fort Providence et Fort Resolution, une parmi celles de Tuktoyaktuk, Fort McPherson et Aklavik, une parmi les communautés de Fort Good Hope, Déline et Tulita, une parmi celles de Hay River Dene 1 et Detah, et enfin une parmi les communautés de Wha Ti, Wekweti, Gamèti, Lutselk'e, Tsiigehtchic et Wrigley.

**Nunavut**– Iqaluit, Rankin Inlet, Cambridge Bay et Kugluktuk font toujours partie de l'échantillon. Une communauté parmi celles des groupes suivants : Baker Lake ou Arviat; Igloodik ou Pond Inlet; Cape Dorset ou Pangnirtung; Taloyoak, Gjoa Haven ou Kugaaruk; Coral Harbour ou Repulse Bay; Qikiqtarjuaq, Arctic Bay, Hall Beach ou Clyde River.

# Section 5

## Collecte des données

### 5.1 Réalisation des interviews dans le cadre de l'EPA

La collecte des données aux fins de l'EPA a lieu tous les mois durant la semaine qui suit la semaine de référence de l'EPA. La semaine de référence correspond habituellement à la semaine où tombe le 15 du mois.

Les intervieweurs de Statistique Canada sont des employés embauchés et formés pour mener l'EPA et d'autres enquêtes auprès des ménages. Chaque mois, ils communiquent avec les logements de l'échantillon pour recueillir l'information requise au sujet de la population active.

Les interviews de l'EPA sont réalisées par téléphone par des intervieweurs travaillant dans un centre ITAO (Interviews téléphoniques assistées par ordinateurs) d'un bureau régional ou par visite personnelle d'un intervieweur sur place. Depuis 2004, les logements nouvellement incorporés à l'échantillon dans les régions urbaines sont contactés par téléphone si le numéro de téléphone est disponible dans un dossier administratif. Autrement, le logement est contacté par un intervieweur sur place. Ils recueillent premièrement des renseignements socio-démographiques sur chaque membre du ménage, puis des renseignements relatifs à la population active concernant tous les membres du ménage qui sont âgés de 15 ans ou plus et ne sont pas membres des Forces armées. La majorité des interviews suivantes sont réalisées par téléphone. Lors des interviews mensuelles subséquentes, l'intervieweur fait confirmer les renseignements socio-démographiques obtenus le premier mois, puis il recueille les renseignements relatifs à la population active pour le mois courant.

Pour un logement donné, l'intervieweur obtient habituellement les renseignements relatifs à tous les membres du ménage auprès d'un membre bien informé du ménage. Appelée réponse « par procuration », cette façon de procéder est appliquée parce qu'il serait

trop coûteux et fastidieux de faire plusieurs visites ou appels pour obtenir l'information directement auprès de chaque personne du ménage. Environ 65 % des renseignements recueillis le sont de cette manière.

Lorsque, pendant la période de six mois où un logement fait habituellement partie de l'échantillon, un ménage entier déménage et est remplacé par un nouveau ménage, on recueille des renseignements sur le nouveau ménage pendant le reste de la période de six mois.

### 5.2 Supervision et contrôle de qualité

Tous les intervieweurs de l'EPA travaillent sous la supervision d'un groupe d'intervieweurs principaux. Ceux-ci ont pour responsabilité de s'assurer que les intervieweurs connaissent bien les concepts de l'EPA, les procédures qui y sont associées et ses nombreuses enquêtes supplémentaires. Ils ont aussi pour fonction de contrôler régulièrement le travail des intervieweurs. Les intervieweurs principaux sont eux-mêmes supervisés par les gestionnaires du programme de l'EPA.

### 5.3 Non-réponse à l'EPA

Le taux de non-réponse à l'EPA s'établit le plus souvent à environ 10 % des ménages admissibles. Les intervieweurs ont pour consigne de faire tous les efforts raisonnables pour mener les interviews de l'EPA avec les membres des ménages admissibles. Lorsqu'une personne commence par refuser de participer à l'EPA, le bureau régional envoie à l'adresse du logement une lettre soulignant l'importance que revêtent l'enquête et la collaboration du ménage. Suit un deuxième appel ou une deuxième visite de l'intervieweur. Dans les cas où la visite ou l'appel de l'intervieweur tombe à un mauvais moment, on fixe un rendez-vous à un moment qui conviendra mieux. Quand il n'y a personne au logement, l'intervieweur rappelle à de nombreuses reprises. Quelles que soient les circonstances, on ne remplace jamais un logement sélectionné par un autre logement en cas de non-réponse.

Chaque mois, après qu'on a déployé tous les efforts voulus pour réaliser les interviews, il reste un petit nombre de ménages qui n'ont pas répondu. Pour

les ménages non répondants de l'EPA, on applique une formule de pondération pour tenir compte des ménages non répondants.

# Section 6

## Traitement des données

### 6.1 Saisie des données

Depuis 1994, les intervieweurs saisissent directement les réponses aux questions de l'enquête au moment de l'interview. Ils utilisent à cette fin un ordinateur de bureau ou portable où est chargée une version automatisée du questionnaire. L'emploi d'un questionnaire automatisé réduit les délais et coûts de traitement associés à la saisie des données, aux erreurs de transcription et à la transmission des données. On soumet les données des réponses à un cryptage pour en préserver le caractère confidentiel, puis on les transmet électroniquement au bureau régional concerné de Statistique Canada. Les données sont par la suite transmises à Ottawa, au moyen d'une ligne protégée, pour y être traitées. Avant que ne soit mis en place le mécanisme des interviews assistées par ordinateur (IAO), les intervieweurs inscrivait les renseignements sur des questionnaires papier, lesquels étaient envoyés au bureau régional en vue de la saisie des données, après quoi les données étaient transmises à Ottawa.

### 6.2 Vérification

Une partie du contrôle se fait au moment de l'interview. Lorsque les renseignements introduits sont hors-limite (trop faibles ou trop élevés), ou encore qu'ils entrent en contradiction avec des renseignements introduits auparavant, l'intervieweur voit apparaître à l'écran de l'ordinateur des messages lui demandant de modifier les renseignements. L'intervieweur a toutefois la possibilité de passer outre les contrôles et de sauter des questions si l'enquêté ne connaît pas la réponse ou refuse de répondre. Pour cette raison, on soumet les données des réponses à d'autres processus de vérification et d'imputation après réception au bureau central.

Les étapes de la vérification et de l'imputation qui font partie du traitement consistent à relever les données incohérentes ou manquantes et à apporter

les modifications nécessaires. Comme la valeur réelle de chaque inscription sur le questionnaire n'est pas connue, la seule façon de discerner les erreurs consiste à chercher les incohérences évidentes (par exemple, un enquêté de 15 ans dont le dernier emploi remonte à 1940). Si une valeur est suspecte mais raisonnable, elle sera incluse dans les statistiques mensuelles. Il faut donc insister sur l'importance du contrôle de la qualité et former adéquatement les intervieweurs pour assurer que les erreurs soient le moins nombreuses possible et ne se produisent pas de façon systématique.

On remplace les valeurs erronées ou manquantes qui ont été décelées par des valeurs logiquement cohérentes. Ces changements sont effectués automatiquement au moyen du système de vérification et d'imputation ou par des experts du domaine. Ils sont fondés sur des critères préétablis et peuvent faire appel à la logique interne du questionnaire, à la consultation des données des mois précédents (si elles sont disponibles) ou à l'utilisation d'enregistrements semblables pour l'imputation d'une ou de plusieurs valeurs. Dans tous les cas, les changements apportés par suite du contrôle sont enregistrés et ces renseignements sont utilisés pour évaluer divers aspects des résultats de l'enquête. Les relevés d'erreurs servent aussi à mettre en garde les intervieweurs contre les erreurs commises dans le passé afin d'éviter que celles-ci ne se reproduisent.

### 6.3 Codage de l'industrie et de la profession

Dans le cadre de ce processus, la description de l'emploi faite par l'enquêté dans le questionnaire permet l'attribution des codes de l'industrie et de la profession. Au cours de la première étape, on tente de coder chaque enregistrement au moyen de procédés informatisés. En cas d'échec, le codage se fait manuellement. Dans les deux cas, les codes attribués sont fondés sur les classifications décrites dans les guides le Système de classification des industries de

l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) et la Classification nationale des professions - statistiques (CNP-S 2006).

## 6.4 Création de variables calculées

Un certain nombre de variables du fichier de microdonnées est calculé à partir des réponses au questionnaire en fonction de règles de classification. Par exemple, la situation d'activité fait l'objet de calculs fondés sur des combinaisons particulières de réponses à certaines questions de l'enquête concernant l'activité rémunérée, la situation d'emploi, la recherche d'emploi, la disponibilité, etc.

## 6.5 Pondération

Pour qu'il soit possible de totaliser les estimations aux niveaux d'agrégation national, provincial et infraprovincial, on pondère les données de l'échantillon.

Le plan de sondage détermine un certain nombre de facteurs de pondération devant servir au calcul des poids individuels. La principale composante est la probabilité de sélection inverse, aussi appelée « poids de base ». Par exemple, dans un secteur où 2 % des ménages sont inclus dans l'échantillon, chaque ménage se voit attribuer un poids de base de 50 (soit  $1 \div 0,02$ ). Le poids de base est ensuite corrigé pour tenir compte de tout sous-échantillonnage susceptible d'être observé du fait de l'expansion que pourrait avoir connu le secteur. Il est par la suite corrigé en fonction de la non-réponse et des erreurs de couverture.

Dans le cadre de l'EPA, une partie de la non-réponse de l'enquête est compensée au moyen des données du mois précédent, si de telles données sont disponibles et appropriées. La non-réponse résiduelle est prise en compte par correction des poids attribués aux ménages répondants du même secteur. Cette manière de procéder repose sur l'hypothèse selon laquelle les caractéristiques des ménages répondants ne diffèrent pas de façon marquée de celles des ménages non répondants. Dans la mesure où cette hypothèse s'avère juste, la non-réponse ne constitue pas une source de biais dans les estimations. Les poids obtenus après ajustement en fonction de la non-réponse portent le nom de sous-poids. Les poids font l'objet d'une correction finale qui sert à tenir compte des erreurs de couverture. On compare les sous-poids à des estimations démographiques

calculées indépendamment, et on les corrige afin que les estimations démographiques fondées sur les résultats de l'enquête soient conformes aux estimations repères. On obtient ainsi les poids définitifs qui sont employés dans les calculs liés à l'EPA.

## 6.6 Désaisonnalisation : procédures applicables dans le cadre de l'EPA

La majorité des estimations relatives au marché du travail connaissent des variations saisonnières, c'est-à-dire des fluctuations qui se répètent d'année en année et qui sont attribuables au climat et à des événements périodiques tels que les périodes de vacances et les jours fériés. La désaisonnalisation sert à éliminer ces variations saisonnières dans plus de 3 000 séries de données de l'EPA, cela afin de faciliter l'analyse des fluctuations à court terme d'indicateurs importants, par exemple ceux qui ont trait à l'emploi et au chômage selon l'âge et le sexe, à l'emploi selon l'industrie ainsi qu'à l'emploi selon la catégorie de travailleurs (employés du secteur public, ceux du secteur privé ou travailleur autonome). Bon nombre de ces indicateurs font l'objet d'une désaisonnalisation aux niveaux national et provincial. Les principales estimations relatives à la population active sont également désaisonnalisées selon les régions métropolitaines de recensement (RMR). On les publie sous forme de moyennes mobiles de trois mois afin d'atténuer les fluctuations irrégulières attribuables à la faible taille des échantillons.

## 6.7 Procédures

Le logiciel utilisé pour la désaisonnalisation est X-12-ARIMA, implémenté en SAS (version 9.2) Proc X12.

Pour calculer les estimations désaisonnalisées globales de l'emploi et du chômage au Canada, on fait la somme des estimations désaisonnalisées relatives aux grands groupes d'âge-sexe (les hommes de 15 à 24 ans, de 25 à 54 ans et de 55 ans et plus; les femmes de 15 à 24 ans, de 25 à 54 ans et de 55 ans et plus). L'estimation globale ainsi obtenue sert de repère pour les autres séries désaisonnalisées. Par exemple, les estimations de l'emploi selon l'industrie et la catégorie de travailleurs font l'objet de désaisonnalisations distinctes, puis

sont proportionnellement augmentées ou diminuées de façon que leur somme corresponde à l'estimation repère globale. Cette procédure est connue sous le nom de réconciliation. À partir de janvier 2010, le programme interne SAS Proc TSRAking de Statistique Canada sert à cette fin.

Les estimations globales de l'emploi et du chômage au niveau des provinces sont elles aussi calculées en faisant la somme des estimations désaisonnalisées relatives aux grands groupes d'âge-sexe (hommes de 15 à 24 ans et de 25 ans et plus; femmes de 15 à 24 ans et de 25 ans et plus). Toutefois, avant de faire le cumul, on corrige chaque estimation relative à un groupe d'âge-sexe en fonction de l'estimation nationale correspondante, suivant la méthode précitée. De même, on corrige, toujours par la méthode itérative du quotient, les estimations de l'emploi selon l'industrie, par rapport au total des emplois au niveau provincial.

Pour calculer les estimations désaisonnalisées de la population active relatives à un groupe particulier, on additionne les estimations désaisonnalisées de l'emploi et du chômage pour le groupe en question. De même, on détermine les taux désaisonnalisés (de chômage, par exemple) en divisant le numérateur désaisonné par le dénominateur désaisonné. Dans le cas du taux d'activité et du taux d'emploi, seul le numérateur est soumis à la désaisonnalisation.

## 6.8 Correction pour tenir compte de l'effet lié à la semaine de référence

La semaine de référence, du fait de sa définition (habituellement la semaine où tombe le 15 du mois), correspond à des dates différentes selon les années. Ces différences peuvent influencer sur les variations, d'un mois à l'autre, des principales estimations liées au marché du travail. Par exemple, le nombre d'étudiants qui terminent leurs examens et arrivent sur le marché du travail avant la fin de la semaine de référence pourra être plus élevé les années où le 15<sup>e</sup> jour de juin tombe près du début de la semaine de référence que les années où il tombe près de la fin de la semaine. Afin de supprimer les effets liés à la semaine de référence et de faciliter l'interprétation de la tendance sous-jacente, les séries repères et leurs composantes font l'objet de

corrections à priori. Ces corrections éliminent les effets attribuables aux situations où le 15 du mois tombe relativement tôt ou relativement tard dans la semaine de référence.

Ces effets sont estimés au moyen du programme de désaisonnalisation X-12-ARIMA, à partir d'un modèle de régression au moyen des éléments résiduels d'ARIMA.

## 6.9 Correction pour tenir compte des effets des congés sur les heures effectivement travaillées

On constate en outre que les heures effectivement travaillées sont particulièrement influencées par la variabilité des dates de la semaine de référence, qui fait que certains congés fixes (Action de grâce, Jour du Souvenir) ou mobiles (Pâques) tombent à l'intérieur de la semaine de référence certaines années, mais à l'extérieur de celle-ci les autres années. De même, des fluctuations peuvent aussi se produire en juillet, tout dépendant du moment où tombe la semaine de référence par rapport à la période habituelle des vacances, qui bat son plein le plus souvent dans la deuxième moitié de juillet. Ces fluctuations peuvent être source de distorsions très importantes des mouvements d'un mois à l'autre des séries désaisonnalisées, ce qui complique considérablement l'analyse des tendances.

En janvier 2010, une méthode utilisée par les statistiques du travail du Système de comptabilité nationale a été adoptée. Des corrections à priori permanentes sont maintenant produites en additionnant les heures perdues en raison des congés déclarés par les répondants dans l'Enquête sur la population active. Les séries historiques ont été révisées au moyen de cette nouvelle méthode. Les congés qui peuvent se retrouver dans une semaine de référence et qui sont corrigés (en additionnant les heures perdues) comprennent le jour de la Famille (pour certaines provinces), la semaine de relâche de mars (pour certaines provinces), le Vendredi saint et le lundi de Pâques, les vacances de la construction en juillet au Québec, l'Action de grâce et le Jour du souvenir.

Comme les effets des congés sur les heures effectivement travaillées varient considérablement d'une industrie à l'autre en fonction de l'observation des congés et des pratiques en ce qui a trait aux vacances d'été, les facteurs de correction à priori sont calculés et appliqués séparément pour chaque grande industrie.

### **6.10 Révisions effectuées chaque année**

Chaque année, l'Enquête sur la population active révisé ses estimations des trois années précédentes, en utilisant les facteurs saisonniers les plus récents.

La désaisonnalisation exige des données tirées des valeurs passées, actuelles et futures. À mesure que de nouvelles données deviennent disponibles, diverses composantes de séries chronologiques peuvent être mieux estimées, ce qui donne lieu à des estimations désaisonnalisées révisées et plus précises.

On revoit également chaque année les modèles et les options de désaisonnalisation de chaque série. S'il convient de le faire, on utilise des options mises à jour pour produire les estimations désaisonnalisées révisées (et obtenir les estimations désaisonnalisées chaque mois durant l'année à venir). Les estimations désaisonnalisées révisées sont publiées annuellement et portent sur les trois dernières années.



# Section 7

## Qualité des données

### 7.1 Erreurs non dues à l'échantillonnage

Des erreurs qui ne sont pas reliées à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les étapes des opérations d'enquête. Les intervieweurs peuvent avoir mal compris les instructions, les enquêtés peuvent se tromper en répondant aux questions, les réponses peuvent être saisies de façon incorrecte et des erreurs peuvent être faites au moment du traitement et de la totalisation des données. Il s'agit là d'autant d'erreurs non dues à l'échantillonnage.

Lorsque le nombre d'observations est élevé, les erreurs aléatoires ont peu d'effet sur les estimations calculées à partir des résultats de l'enquête. Toutefois, les erreurs systématiques contribuent à biaiser les estimations. À chacune des étapes du cycle de collecte et de traitement des données, on applique des mesures d'assurance de la qualité pour contrôler la qualité des données. Au nombre de ces mesures figurent le recours à des intervieweurs hautement qualifiés, une formation poussée des intervieweurs concernant les procédures et le questionnaire de l'enquête, l'observation des intervieweurs en vue de cerner les problèmes liés à la conception du questionnaire ou à une mauvaise compréhension des instructions, des contrôles visant à réduire au minimum les erreurs de saisie des données ainsi que des vérifications du codage et des contrôles ayant pour but d'attester de la logique du traitement.

### 7.2 Erreurs d'échantillonnage

L'Enquête sur la population active recueille des renseignements auprès d'un échantillon de ménages. On pourrait obtenir des estimations différentes d'un recensement complet des ménages réalisé dans un environnement identique à celui de l'Enquête sur la population active, c'est-à-dire basé sur les mêmes questionnaires, intervieweurs, méthodes de traitement, etc. L'écart entre les estimations découlant de

l'échantillon et celles que donnerait un dénombrement exhaustif réalisé dans des conditions comparables est appelé erreur d'échantillonnage de l'estimation, ou variabilité d'échantillonnage. Les produits de l'Enquête sur la population active sont assortis de mesures approximatives de l'erreur d'échantillonnage; nous recommandons vivement aux utilisateurs d'en tenir compte au moment d'analyser les données.

Les utilisateurs peuvent recourir à trois méthodes d'interprétation pour évaluer la précision de l'estimation : l'interprétation directement à l'aide de l'erreur-type, et deux autres méthodes elles aussi fondées sur l'erreur-type, soit l'interprétation à l'aide de l'intervalle de confiance, et l'interprétation à l'aide des coefficients de variation.

#### 7.2.1 Interprétation à l'aide de l'erreur-type

L'erreur d'échantillonnage, ou erreur-type, est une mesure permettant de quantifier l'écart entre une estimation fondée sur un échantillon et la valeur tirée d'un recensement. Elle se base sur la notion du prélèvement de plusieurs échantillons, bien que, dans une enquête, on ne prélève qu'un seul échantillon et qu'on ne recueille que des renseignements se rapportant aux unités de cet échantillon. Le prélèvement d'un grand nombre d'échantillons à partir d'une population donnée, selon le même plan d'échantillonnage, produirait une estimation située à une erreur-type de la valeur censitaire dans environ 68 % des échantillons et à deux erreurs-type de la valeur censitaire dans environ 95 % des échantillons.

Ainsi quand on examine des variations, par exemple d'un mois à l'autre, dans les deux tiers des cas (68 %), une variation supérieure à l'erreur d'échantillonnage indique une variation réelle. Plus la variation est importante relativement à l'erreur-type, plus la probabilité qu'elle indique une variation réelle, plutôt qu'une variation attribuable à la variabilité d'échantillonnage, est grande. À un niveau de confiance de 95 %, la variation de l'estimation doit être supérieure au double de l'erreur d'échantillonnage pour indiquer une variation réelle.

Les variations des estimations qui sont inférieures à l'erreur d'échantillonnage sont moins susceptibles d'indiquer une variation réelle et plus susceptibles de refléter la variabilité d'échantillonnage. Si ces observations s'appliquent aux variations mensuelles, une série de variations consécutives dans la même direction est plus digne de confiance, même si certaines des variations mensuelles sont inférieures à l'erreur d'échantillonnage.

Supposons pour illustrer que, entre deux mois, l'estimation publiée de l'emploi total augmente de 40 000, et que l'erreur-type associée à l'estimation de la variation se chiffre à 28 600. Puisque la hausse est plus grande qu'une fois l'erreur-type, il y a au moins 2 chances sur 3 (68 %) que l'augmentation de l'emploi de 40 000 représente réellement une hausse. Pour être assuré à 95 % de la véracité de l'affirmation, il faut doubler la valeur de l'erreur-type. Puisque la hausse de l'emploi de 40 000 est plus petite que le double de l'erreur-type (57 200), il est impossible d'affirmer à un niveau de confiance de 95 % qu'il y a eu hausse de l'emploi.

### 7.2.2 Interprétation à l'aide de l'intervalle de confiance

On peut aussi examiner la variabilité inhérente aux estimations tirées d'enquêtes-échantillons sous l'angle des intervalles de confiance. Supposons pour illustrer le calcul d'un intervalle de confiance que, au cours d'un mois donné, l'estimation publiée de l'emploi total augmente de 16 000 pour atteindre 16 500 000. L'erreur-type associée à l'estimation de la variation se chiffre à 27 200. En utilisant l'erreur-type pour construire les intervalles de confiance, on peut dire que :

- Dans environ deux cas sur trois (68 %), la valeur réelle de la variation d'un mois à l'autre se situera dans la fourchette allant de -11 200 à +43 200 (c'est-à-dire 16 000 + ou – une erreur-type).
- Dans environ neuf cas sur dix (90 %), la valeur réelle de la variation d'un mois à l'autre se situera dans la fourchette allant de -27 520 à +59 520 (c'est-à-dire 16 000 + ou – 1,6 fois l'erreur-type).

- Dans environ dix-neuf cas sur vingt (95 %), la valeur réelle de la variation d'un mois à l'autre se situera dans la fourchette allant de -38 400 à +70 400 (16 000 + ou – deux fois l'erreur-type).

### 7.2.3 Interprétation à l'aide du coefficient de variation

On peut aussi exprimer la variabilité d'échantillonnage en fonction de l'estimation. Le coefficient de variation (CV) est une mesure de l'erreur d'échantillonnage définie en pourcentage de l'estimation. En fait, il s'agit d'une erreur-type relative. Le CV donne un aperçu du degré d'incertitude associé aux estimations. Par exemple, avec un CV de 7 %, on peut dire que dans 68 % des échantillons, la valeur censitaire se trouvera au maximum à plus ou moins 7 % (la valeur du CV) de l'estimation alors que dans 95 % des échantillons, elle se situera au maximum à plus ou moins 14 % (le double du CV) de l'estimation.

Il est préférable d'obtenir des CV peu élevés puisque de tels CV indiquent que la variabilité d'échantillonnage est faible par rapport à l'estimation. Le CV dépend de la valeur des estimations, de la taille de l'échantillon à partir duquel l'estimation est établie, de la répartition de l'échantillon et de l'utilisation d'information auxiliaire dans la procédure d'estimation. La valeur des estimations est importante parce que le CV représente l'erreur d'échantillonnage exprimée en pourcentage de l'estimation. Plus la valeur de l'estimation est faible, plus le CV est élevé (toutes choses étant égales par ailleurs). Par exemple, lorsque le taux de chômage est élevé, le CV peut être faible. Si le taux de chômage baisse en raison de l'amélioration de la situation économique, le CV correspondant augmentera. Normalement, dans le cas d'estimations similaires, l'estimation fondée sur l'échantillon le plus grand est associée au CV le plus bas, car l'erreur d'échantillonnage est plus petite.

Par ailleurs, les estimations se rapportant à des caractéristiques plus groupées donnent lieu à un CV plus élevé. Ainsi, les personnes employées dans les secteurs de la foresterie, de la pêche, de l'exploitation minière et de l'exploitation pétrolière et gazière au Canada sont plus regroupées sur le plan géographique que les femmes de 55 à 64 ans employées en Ontario. La variabilité d'échantillonnage correspondant à ce dernier groupe sera plus faible, même si la valeur des estimations est similaire.

Enfin, les estimations se rapportant à l'âge et au sexe sont généralement plus fiables que d'autres estimations analogues parce que, dans le cas des estimations de l'EPA, l'échantillon est calibré en fonction des projections postcensitaires de la population selon diverses catégories d'âge et de sexe. Pour poursuivre l'exemple précédent, les personnes employées à temps partiel en Alberta seront associées à une variabilité d'échantillonnage plus forte que les hommes de 35 à 44 ans employés en Colombie-Britannique, même si la valeur des estimations est similaire.

### 7.2.4 Variabilité des estimations mensuelles

Pour déterminer le CV approximatif d'une estimation mensuelle, veuillez consulter le tableau 7.1, lequel présente l'estimation en fonction de la région géographique et du CV. Les lignes correspondent à la région géographique à laquelle l'estimation est associée et les colonnes, au degré de précision exprimé en CV, selon la grandeur de l'estimation. Pour déterminer le CV d'une estimation X dans la région A, suivez la ligne de la région A jusqu'à la première estimation la plus proche de X sans la dépasser. Le titre de la colonne indiquera le CV approximatif. Par exemple, pour connaître l'erreur d'échantillonnage d'une estimation de 33 300 chômeurs à Terre-Neuve-et-Labrador en août 2012, on constate que l'estimation inférieure la plus proche, de 25 000, donne un CV de 5 %. L'estimation de 33 300 chômeurs à Terre-Neuve-et-Labrador aura donc un CV d'environ 5 %.

Le tableau 7.1 donne une idée approximative de la variabilité d'échantillonnage. Cette dernière est modélisée pour que le CV réel de l'estimation soit inférieur ou égal au CV du tableau dans environ 75 % des cas. Néanmoins, dans 25 % des cas, le CV réel de l'estimation sera plus élevé que celui indiqué par le tableau.

Le tableau 7.1 peut aussi être utilisé avec des estimations désaisonnalisées ou des estimations non

désaisonnalisées. Des études ont démontré que les erreurs-types de l'EPA, dans le cas des données désaisonnalisées, se rapprochent de celles des données non corrigées.

Les valeurs de CV qui apparaissent au tableau 7.1 sont dérivées d'un modèle établi à partir des données de l'échantillon de l'EPA pour la période de 48 mois de janvier 2009 à décembre 2012 inclusivement. Il faut bien se rappeler que ces valeurs ne sont que des approximations.

### 7.2.5 Variabilité des estimations annuelles

Pour déterminer le CV approximatif d'une estimation d'une moyenne annuelle, veuillez consulter le tableau 7.2, lequel présente l'estimation en fonction de la région géographique et du CV. Les lignes correspondent à la région géographique à laquelle l'estimation est associée et les colonnes, au degré de précision exprimé en CV, selon la grandeur de l'estimation. Pour déterminer le CV d'une estimation X dans la région A, suivez la ligne de la région A jusqu'à la première estimation la plus proche de X sans la dépasser. Le titre de la colonne indiquera le CV approximatif. Par exemple, pour connaître l'erreur d'échantillonnage d'une estimation annuelle de 32 800 chômeurs à Terre-Neuve-et-Labrador en 2012, on constate que l'estimation inférieure la plus proche, de 19 000, donne un CV de 2,5 %. L'estimation de 32 800 chômeurs à Terre-Neuve-et-Labrador aura donc un CV d'environ 2,5 %.

Le tableau 7.2 donne une idée approximative de la variabilité d'échantillonnage. Cette dernière est modélisée pour que le CV réel de l'estimation soit inférieur ou égal au CV du tableau dans environ 75 % des cas. Néanmoins, dans 25 % des cas, le CV réel de l'estimation sera plus élevé que celui indiqué par le tableau.

Les valeurs de CV qui apparaissent au tableau 7.2 sont dérivées d'un modèle établi à partir des données de l'échantillon de l'EPA pour la période de 5 ans de 2008 à 2012. Il faut bien se rappeler que ces valeurs ne sont que des approximations.

## 7.2.6 Tableaux de variabilité de l'échantillonnage pour les territoires

Les valeurs de CV pour les moyennes mobiles de trois mois qui apparaissent au tableau 7.3 pour le Yukon, les territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont dérivées d'un modèle établi à partir des données de l'échantillon de l'EPA pour la période de 48 mois de

janvier 2009 à décembre 2012 inclusivement. Les valeurs de CV pour les moyennes annuelles dans le même tableau sont dérivées d'un modèle établi à partir des données de l'échantillon de l'EPA pour la période de 5 ans de 2008 à 2012 pour le Yukon et les territoires du Nord-Ouest. Pour le Nunavut sont établi à partir des données de l'échantillon de l'EPA pour la période de 4 ans de 2009 à 2012 inclusivement.

**Tableau 7.1**  
**CV pour les estimations mensuelles, Canada et provinces**

	Coefficient de variation								
	1,0 %	2,5 %	5,0 %	7,5 %	10,0 %	16,5 %	20,0 %	25,0 %	33,3 %
<b>Canada</b>	1 268,1	374,5	162,8	94,7	54,8	29,6	21,3	15,5	10,9
Terre-Neuve-et-Labrador	221,3	61,8	25,1	14,2	8,4	4,3	3,1	2,2	1,5
Île-du-Prince-Édouard	68,4	20,4	8,8	5,1	3,0	1,6	1,2	0,9	0,6
Nouvelle-Écosse	223,9	67,4	29,8	17,5	10,1	5,6	4,0	2,9	2,1
Nouveau-Brunswick	200,3	59,3	25,7	15,0	8,7	4,7	3,4	2,5	1,7
Québec	1 097,4	317,4	135,1	77,8	45,1	24,0	17,2	12,5	8,7
Ontario	1 282,5	366,4	154,6	88,6	51,0	27,0	19,3	13,9	9,6
Manitoba	167,0	52,1	24,6	14,8	8,2	4,8	3,4	2,5	1,8
Saskatchewan	166,6	51,0	23,5	14,0	7,8	4,4	3,2	2,3	1,7
Alberta	559,6	173,3	81,5	49,0	27,0	15,6	11,1	8,1	5,9
Colombie-Britannique	760,6	221,1	95,9	55,5	31,5	17,0	12,1	8,8	6,1

**Note(s)** : Les estimations sont en milliers.

**Tableau 7.2**  
**CV pour les estimations de moyennes annuelles, Canada et provinces**

	Coefficient de variation								
	1,0%	2,5%	5,0%	7,5%	10,0%	16,5%	20,0%	25,0%	33,3%
<b>Canada</b>	511,9	141,7	60,3	34,3	18,6	9,8	6,9	4,9	3,4
Terre-Neuve-et-Labrador	93,2	25,1	10,3	5,8	3,2	1,6	1,2	0,8	0,6
Île-du-Prince-Édouard	25,3	7,6	3,5	2,1	1,1	0,6	0,5	0,3	0,2
Nouvelle-Écosse	95,7	27,8	12,5	7,3	3,9	2,2	1,5	1,1	0,8
Nouveau-Brunswick	76,2	22,4	10,2	6,0	3,2	1,8	1,3	0,9	0,7
Québec	344,5	101,6	47,3	28,0	14,7	8,4	5,8	4,2	3,1
Ontario	441,7	124,8	55,3	32,0	16,8	9,2	6,4	4,6	3,3
Manitoba	62,3	19,2	9,6	5,9	3,0	1,8	1,2	0,9	0,7
Saskatchewan	60,5	17,7	8,5	5,1	2,5	1,5	1,0	0,7	0,5
Alberta	205,0	62,8	31,1	19,0	9,6	5,8	4,0	2,9	2,2
Colombie-Britannique	244,8	72,6	34,3	20,4	10,6	6,1	4,2	3,1	2,3

**Note(s)** : Les estimations sont en milliers.

**Tableau 7.3**  
**CV pour les estimations pour les territoires, moyennes mobiles de trois mois et moyennes annuelles**

	Coefficient de variation								
	2,0%	3,5%	5,0%	7,5%	10,0%	16,5%	20,0%	25,0%	33,3%
<b>Moyennes mobiles de trois mois</b>									
Yukon	19,4	10,5	5,3	3,2	1,6	1,0	0,7	0,5	0,4
Territoires du Nord-Ouest	31,3	16,0	7,5	4,3	2,0	1,2	0,8	0,6	0,4
Nunavut	26,0	12,3	6,2	3,5	1,8	1,0	0,7	0,5	0,3
<b>Moyenne annuelle</b>									
Yukon	17,4	8,9	4,5	2,6	1,3	0,8	0,5	0,4	0,3
Territoires du Nord-Ouest	30,7	14,6	6,4	3,6	1,6	0,9	0,5	0,4	0,3
Nunavut	13,5	6,9	3,4	2,0	1,0	0,6	0,4	0,3	0,2

**Note(s)** : Les estimations sont en milliers.

Pour une mesure plus précise de la variabilité, veuillez communiquer avec le Service de renseignements statistiques de Statistique Canada au 613-951-8116 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (*infostats@statcan.gc.ca*).

### 7.2.7 Variabilité des taux

Pour les estimations exprimées sous forme de taux ou de pourcentages, la variabilité d'échantillonnage dépend de la variabilité du numérateur et du dénominateur du rapport. Les divers taux donnés sont traités différemment, car certains dénominateurs sont des valeurs étalonnées pour lesquelles il n'y a pas de variabilité d'échantillonnage.

### 7.2.8 Taux de chômage

Dans un groupe de personnes, le taux de chômage est défini comme le rapport du nombre de chômeurs, soit X, sur le nombre total de personnes dans la population active, soit Y. Le groupe peut désigner une province ou une RMR et (ou) un groupe d'âge-sexe. Par exemple, en septembre 2010, on dénombrait environ 34 800 chômeurs à Terre-Neuve-et-Labrador, tandis que la population active de la province comptait 260 600 personnes, ce qui donnait un taux de chômage de 13,4 %.

Le CV du taux de chômage peut être estimé au moyen de la formule suivante :

$$[CV(X/Y)]^2 = [CV(X)]^2 + [CV(Y)]^2 - 2p[CV(X)][CV(Y)]$$

où CV(X) correspond au CV du nombre total de chômeurs d'un sous-groupe géographique ou démographique particulier et CV(Y), au CV du nombre total de personnes faisant partie de la population

active dans le même sous-groupe. Le coefficient de corrélation, désigné par p, rend compte de l'ampleur de l'association linéaire entre X et Y (respectivement, le nombre de chômeurs et le nombre de personnes faisant partie de la population active dans le même sous-groupe). La valeur de p se situe entre -1 et 1. Par exemple, une forte association linéaire positive indiquerait que le nombre de chômeurs augmente généralement en même temps que le nombre total de personnes faisant partie de la population active. À noter que nous pouvons nous attendre à un CV plus important pour le taux de chômage lorsque p est négatif, étant donné que dans ce cas, le troisième terme du côté droit de l'équation ci-dessus devient positif.

Lorsque p n'est pas disponible, l'approche la plus conservatrice consiste à utiliser p = -1, ce qui mène à la formule simplifiée suivante :

$$CV(X/Y) = CV(X) + CV(Y)$$

À noter que cela entraînera probablement une surestimation de CV(X/Y).

Dans l'exemple qui précède, les CV des estimations mensuelles du nombre de chômeurs et du nombre total de personnes faisant partie de la population active à Terre-Neuve-et-Labrador sont respectivement de 5 % et 1,0 % à partir du tableau 7.1. Une approximation du CV du taux de chômage de 13,4 %, à partir de la formule qui précède, serait la suivante :

$$5,0 \% + 1,0 \% = 6,0 \%$$

### 7.2.9 Taux d'activité et taux d'emploi

Le taux d'activité représente la population active exprimée en pourcentage de la population totale.

Le taux d'emploi est le nombre total de personnes occupées divisé par la population totale. Le numérateur et le dénominateur de ces deux rapports se rapportent au même groupe régional et démographique.

Les estimations de la population de l'EPA à l'échelle du Canada, des provinces, des RMR et de certains groupes d'âge-sexe ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage, car elles sont étalonnées selon des sources indépendantes. Par conséquent, le CV correspondant du taux d'activité et du taux d'emploi est équivalent au CV du numérateur.

On appelle « domaine » les sous-groupes se trouvant à l'intérieur du Canada, des provinces et des groupes d'âge-sexe. Ainsi, les personnes occupées dans le secteur de l'agriculture au Manitoba forment un domaine. Pour déterminer le CV des taux se rapportant à un domaine, on doit tenir compte de la variabilité du numérateur et du dénominateur, car le dénominateur n'est plus un total contrôlé. Il est donc sujet à la variabilité d'échantillonnage. On peut calculer le CV associé au taux d'activité et au taux d'emploi dans un domaine de la même façon que celle montrée précédemment pour le taux de chômage. Les totaux figurant au numérateur et au dénominateur d'un taux en particulier devraient se rapporter au même domaine ou au même sous-groupe.

### 7.2.10 Variabilité de l'estimation d'un changement

La différence entre des estimations provenant de deux périodes différentes donne une estimation du changement, laquelle est sujette aussi à la variabilité d'échantillonnage. L'estimation d'un changement entre deux années ou entre deux mois repose sur deux échantillons qui peuvent avoir des ménages en commun. Ainsi, le CV du changement dépend à la fois du CV des estimations observées à chacune des deux périodes et du chevauchement entre les échantillons des deux périodes (p).

La valeur de p va de -1 à 1, 1 correspondant à une association linéaire positive parfaite. On peut généralement utiliser le chevauchement d'échantillon pour produire une approximation du coefficient de corrélation de la façon suivante :

- Pour les provinces : utiliser  $p = 5/6$  pour les variations d'un mois à l'autre, et  $p = 0$  pour les variations d'une année à l'autre.

Si le CV et l'erreur-type font partie de la même formule, le CV sert à évaluer la variabilité des estimations (en termes de niveaux), et l'erreur-type sert à évaluer la variabilité de la différence entre ces estimations. L'erreur-type de la variation entre estimations peut-être dérivées de la formule suivante :

$$CV (Y_2 - Y_1) = \sqrt{1 - \rho} \frac{\sqrt{Y_1^2 CV (Y_1)^2 + Y_2^2 CV (Y_2)^2}}{(Y_2 - Y_1)}$$

où  $Y_1$  et  $Y_2$  correspondent à l'estimation respective des deux périodes. La valeur de p correspond au coefficient de corrélation entre  $Y_1$  et  $Y_2$ .

Quand on multiplie les CV obtenus à partir de cette formule par l'estimation de la différence ( $y_2 - y_1$ ), on obtient l'erreur-type. (Les CV doivent être en décimales pour ce calcul.)

Avec l'erreur-type, on peut voir les variations (différences entre estimations) qui sont statistiquement significatives et celles qui ne le sont pas. Si l'erreur-type de  $y_2 - y_1$  est plus élevée que la valeur de  $y_2 - y_1$ , alors celle-ci n'est pas statistiquement significative.

Note : Pour la différence (ou la variation) entre estimations ( $y_2 - y_1$ ), les CV peuvent être très élevés et parfois mêmes négatifs (ce qui n'est pas surprenant quand la valeur de  $y_2 - y_1$  est négative).

Des études empiriques à Statistique Canada ont montré que, pour les provinces, une valeur de p égale à 5/6 représente une bonne approximation des estimations de l'emploi, mais que pour les estimations du chômage, une valeur p de 0,45 produira une meilleure approximation des variations d'un mois à l'autre.

Lorsqu'on compare les moyennes annuelles de deux années, les CV des estimations annuelles devraient être dérivés à partir du tableau 7.2. Pour un changement entre deux mois, les estimations désaisonnalisées devraient être utilisées, conjointement avec les CV des estimations mensuelles dérivées à partir du tableau 7.1. Veuillez prendre note que la formule ci-dessus produit des estimations approximatives de la variabilité de l'échantillonnage associées à l'estimation d'un changement.

### 7.2.11 Lignes directrices concernant la fiabilité des données

Les Enquêtes-ménages de Statistique Canada utilisent généralement les lignes directrices et les catégories de fiabilité suivantes pour interpréter les valeurs de CV pour l'exactitude des données et pour la diffusion de l'information statistique.

**Catégorie 1** - Si le CV est  $\leq 16,5\%$  - Aucune restriction de diffusion : les données sont suffisamment exactes, si bien qu'un avertissement particulier aux utilisateurs ou d'autres restrictions ne sont pas nécessaires.

**Catégorie 2** - Si le CV est  $> 16,5\%$  et  $\leq 33,3\%$  - Diffusion avec mise en garde : les données sont potentiellement utiles pour certaines fins, mais devraient être accompagnées d'un avertissement aux utilisateurs concernant leur exactitude.

**Catégorie 3** - Si le CV est  $> 33,3\%$  - Diffusion déconseillée : les données contiennent un niveau d'erreur élevé au point qu'elles ne devraient pas être diffusées dans la plupart des circonstances afin d'éviter de tromper les utilisateurs. Si les utilisateurs insistent pour inclure les données de la catégorie 3 dans un produit non normalisé, même après avoir été informés de leur exactitude, les données devraient être accompagnées d'un avis de non-responsabilité. L'utilisateur devrait reconnaître les mises en garde reçues et s'engager à ne pas diffuser, présenter ni

déclarer les données, directement ou indirectement, sans cet avis de non-responsabilité.

## 7.3 Critères de diffusion

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

L'EPA permet de produire une vaste gamme de résultats donnant des estimations pour diverses caractéristiques de la population active. La plupart de ces résultats sont des estimations présentées sous la forme de tableaux de tri croisé. Les estimations sont arrondies à la centaine la plus proche, et un ensemble de règles de suppression est appliqué pour qu'aucune estimation inférieure à un seuil minimum ne soit diffusée.

Les estimations de l'EPA inférieures aux seuils présentés au tableau 7.4 sont supprimées.

**Tableau 7.4**  
**Valeur minimale pour diffusion, Canada, provinces et territoires**

	Valeur minimale pour diffusion
	milliers
<b>Canada</b>	<b>1,5</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	0,5
Île-du-Prince-Édouard	0,2
Nouvelle-Écosse	0,5
Nouveau-Brunswick	0,5
Québec	1,5
Ontario	1,5
Manitoba	0,5
Saskatchewan	0,5
Alberta	1,5
Colombie-Britannique	1,5
Yukon	0,2
Territoires du Nord-Ouest	0,2
Nunavut - 10 communautés les plus grandes	0,2

## Section 8

### Comparaison entre l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures et l'Enquête sur la population active

Deux programmes mensuels de Statistique Canada mesurent les niveaux et les tendances d'emploi : l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête-ménage, et l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH), une enquête-entreprise sur la rémunération et l'emploi salarié.

L'EPA fournit le premier portrait actuel de la situation générale du marché du travail et les données sur l'emploi total, le chômage et le taux de chômage, ainsi que des renseignements sur les groupes de Canadiens les plus touchés par les changements survenus sur le marché du travail.

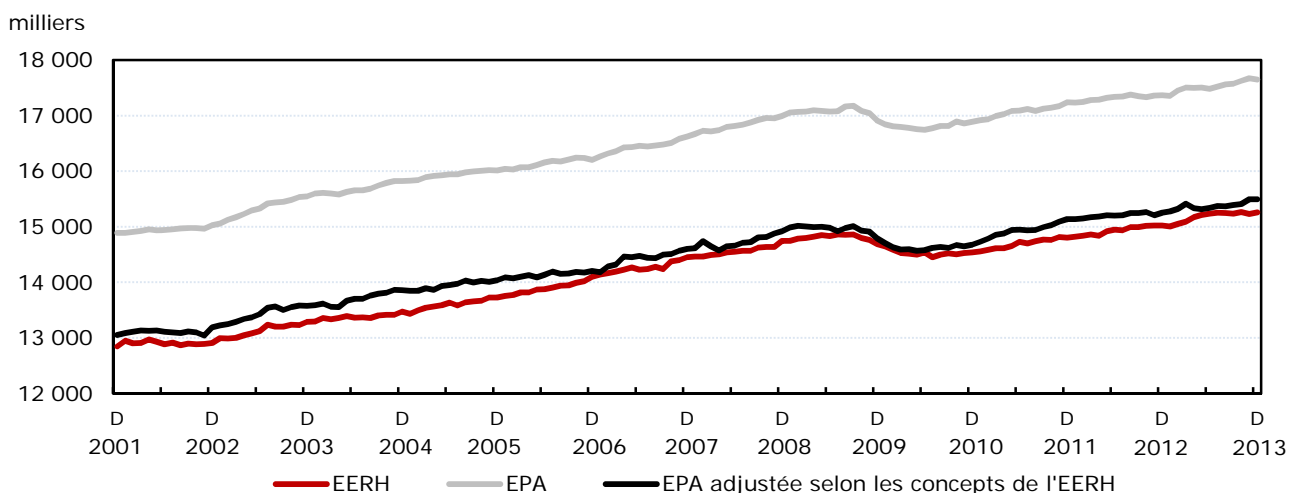
Environ deux mois plus tard, l'EERH fournit, pour le même mois, des données supplémentaires par secteur d'activité ainsi que des estimations de la rémunération et des heures travaillées.

Les statistiques de l'enquête-ménage, de l'enquête-entreprise sur la rémunération, ainsi que les données du programme de l'assurance-emploi et du programme sur les postes vacants permettent d'avoir un portrait plus complet de l'offre et de la demande sur le marché du travail.

L'enquête-ménages (EPA) donne un aperçu plus large de l'emploi, y compris l'emploi dans le secteur agricole ainsi que le travail autonome. L'enquête-entreprises (EERH) donne une mesure très fiable de la variation mensuelle de l'emploi salarié non agricole.

Comme la définition de l'emploi est plus large dans l'EPA que dans l'EERH, le niveau d'emploi est plus élevé dans la première (ligne grise dans le graphique) que dans la seconde (ligne rouge).

**Graphique 8.1**  
Niveaux d'emploi d'après l'EPA et l'EERH, janvier 2001 à décembre 2013, données désaisonnalisées



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA) et Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH).

À des fins de comparaison, une série ajustée de l'EPA (ligne noire) — c.-à-d. établie selon des concepts et

des définitions s'apparentant à ceux de l'EERH — a été ajoutée. Ont été retirés de cette série ajustée les



travailleurs du secteur agricole, de la pêche et de la chasse, les travailleurs autonomes non agricoles, les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs des services aux ménages privés et les travailleurs en congé non payé, et y ont été ajoutés les salariés non agricoles occupant plus d'un emploi.

L'estimation des employés provenant de l'EPA est beaucoup plus proche de celle provenant de l'EERH,

bien que des écarts se manifestent parfois. Par exemple, pendant le ralentissement du marché du travail de 2008-2009, la baisse de l'emploi était plus marquée dans l'EPA que dans l'EERH.

Certains écarts sont attribuables aux différences entre les deux enquêtes au chapitre des concepts et des mesures. Les principales caractéristiques et différences des deux enquêtes figurent ci-dessous.

**Tableau 8.1**  
**Caractéristiques de l'Enquête sur la population active (EPA) et de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH)**

Comparaison	EPA	EERH
Population	Population civile de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.	Emplois salariés non agricoles.
Type d'enquête	Enquête mensuelle portant sur un échantillon d'environ 56 000 ménages.	Recensement mensuel des entreprises (à partir de données administratives), complété par une enquête sur la rémunération menée auprès de 15 000 établissements.
Principaux produits	Population active, emploi, et chômage par province, et taux connexes à contenu démographique.	Emploi, rémunération et heures selon des catégories d'industries et des regroupements géographiques.
Période de référence	Semaine civile comprenant le 15 <sup>e</sup> jour du mois. <sup>1</sup>	Dernière période de paye du mois. <sup>2</sup>
Concept de l'emploi	Estimations du nombre de personnes occupées (les travailleurs occupant plus d'un emploi sont comptés une seule fois). Les travailleurs en congé non payé sont inclus.	Nombre d'emplois (les travailleurs occupant plus d'un emploi sont comptés pour chaque emploi salarié non agricole occupé). Sont inclus uniquement les travailleurs ayant touché une rémunération pour la période de référence.
Différences de définition de l'emploi	Sont inclus les travailleurs autonomes non constitués en société, les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs du secteur agricole, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, les travailleurs des organisations religieuses, les travailleurs des services aux ménages privés, les organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux et les travailleurs en congé non payé.	Sont exclus tous les groupes indiqués dans la colonne de gauche, exception faite des travailleurs de la foresterie, de l'exploitation forestière et des activités de soutien à la foresterie.
Ampleur de la variation mensuelle de l'emploi indiquant un mouvement statistiquement significatif	+/- 47 000 pour un intervalle de confiance de 90 % (mise à jour deux fois par année).	Comme il s'agit d'un recensement, les estimations de l'emploi ne sont pas entachées d'une incertitude statistique.
Étalonnage des résultats d'enquête	Sans étalonnage direct pour l'emploi. Étalonnage de la population sous-jacente tous les cinq ans à partir des données du recensement.	Sans étalonnage.

1. Exception faite des mois de novembre et décembre, où la semaine de référence est souvent une semaine plus tôt.
2. Il s'agit en fait d'une combinaison de périodes différentes, puisque la durée et les dates de la période de paye varient d'un employeur à l'autre, et même d'un groupe d'employés à l'autre chez le même employeur. Dans tous les cas, le traitement des données administratives retient l'information portant sur la période de paye la plus récente.

## 8.1 Comparaison des tendances d'emploi à partir des deux enquêtes

L'EPA, qui couvre un échantillon mensuel de quelque 56 000 ménages, est la seule enquête menée par Statistique Canada dans le but de fournir le taux de chômage officiel tous les mois. C'est le premier indicateur et l'indicateur le plus actuel de la situation du marché du travail au Canada. La taille de l'échantillon fait de l'EPA une source très fiable pour différents niveaux géographiques. L'enquête brosse un portrait complet dans la mesure où elle couvre les employés, les travailleurs autonomes et les chômeurs. L'enquête fournit également des données sur les caractéristiques de ces trois groupes, y compris l'âge, le sexe et la profession.

L'EERH est une autre enquête mensuelle, conçue pour fournir des données sur l'emploi salarié, la rémunération moyenne et les heures travaillées. Il s'agit d'un recensement de tous les employés salariés au Canada. Par conséquent, l'EERH ne couvre ni les travailleurs autonomes ni les chômeurs. Toutefois, les données sur l'emploi salarié sont disponibles à un niveau d'industrie détaillé.

Comme cela a été mentionné plus haut, les estimations de l'EPA et de l'EERH suivent des tendances convergentes à long terme, mais certains écarts se manifestent parfois. Ces écarts peuvent être plus fréquents dans le cas de sous-groupes, par exemple, à l'échelle provinciale ou dans une industrie particulière.

Le tableau qui suit présente certains éléments de comparaison des variations et des tendances de l'emploi à partir des deux sources de données.

**Tableau 8.2**  
**Dernières tendances de l'emploi d'après l'EERH et l'EPA**

Période de référence	Emploi selon l'EPA	Emploi selon l'EPA après ajustement <sup>1</sup>	Emploi selon l'EERH
En milliers, données désaisonnalisées			
Variation d'un mois à l'autre, de novembre 2013 à décembre 2013	-44,0	2,9	-17,9
Variation d'une année à l'autre, de décembre 2012 à décembre 2013	99,0	94,9	155,3
Variation d'octobre 2008 (sommet de l'emploi) à décembre 2013	592,8	581,2	530,9
Variation de juillet 2009 (creux de l'emploi) à décembre 2013	1 024,1	1 010,3	851,7

1. Il s'agit d'une série interne établie selon des concepts et des définitions s'apparentant davantage à ceux de l'EERH. Sont exclus de cette série ajustée les travailleurs du secteur agricole et des industries connexes, les travailleurs autonomes non agricoles, les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs des services aux ménages privés et les travailleurs en congé non payé, et y sont ajoutés les salariés non agricoles occupant plus d'un emploi.

## 8.2 Erreur d'échantillonnage dans l'EPA

Les données de l'EPA peuvent être entachées d'une erreur d'échantillonnage et d'une erreur non due à l'échantillonnage. Bien que l'EPA soit l'une des enquêtes les plus importantes à l'échelle internationale, son échantillon regroupant 56 000 ménages, elle ne couvre qu'une petite partie de l'ensemble des personnes en emploi. Lorsqu'on examine les tendances à court terme, surtout les variations d'un mois à l'autre, il est essentiel d'évaluer la signification statistique des variations.

Les estimations d'emploi de l'EERH, étant établies à partir des données administratives sur les retenues à la source soumises par les employeurs à l'Agence du revenu du Canada, ne sont pas sujettes à l'erreur

d'échantillonnage. Elles sont, toutefois, sujettes à l'erreur non due à l'échantillonnage.

## 8.3 Classification des travailleurs dans l'EPA

Une série ajustée (données sur l'emploi provenant de l'EPA), c.-à-d. établie selon des concepts et des définitions s'apparentant à ceux de l'EERH a été créée (voir le graphique 8.1). Ont été retirés de cette série ajustée les travailleurs du secteur agricole et des industries connexes, les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs des services aux ménages privés, les travailleurs en congé non payé et les réservistes, et y ont été ajoutés les salariés occupant plus d'un emploi et qui occupent leur deuxième emploi à titre de salariés ou de travailleurs autonomes

constitués en société avec employés. Pour l'EERH, les données d'emploi sur les trois territoires du Nord sont retirées pour assurer la comparabilité avec les données de l'EPA.

Ce processus d'ajustement comporte aussi certaines limites. Par exemple, des entrepreneurs indépendants peuvent s'être déclarés à tort comme travailleurs salariés plutôt que comme travailleurs autonomes dans l'EPA. De telles erreurs peuvent donner lieu à une surestimation de l'emploi ajusté d'après l'EPA. Par ailleurs, l'ajustement pour tenir compte des personnes occupant plus d'un emploi ajoute les travailleurs dont l'emploi principal, mais pas nécessairement l'emploi secondaire, est un emploi salarié non agricole. Cependant, aucun ajustement n'est fait pour tenir compte des personnes occupant trois emplois ou plus; le processus d'ajustement repose sur l'hypothèse que toutes les personnes qui cumulent des emplois n'en occupent que deux. Cette hypothèse introduit une sous-estimation de l'emploi ajusté provenant de l'enquête-ménages. Ces problèmes de classification des travailleurs limitent les possibilités de faire concorder complètement les deux mesures de l'emploi.

#### 8.4 Travail « au noir »

Il peut arriver que des travailleurs soient rémunérés, mais que leurs gains ne soient pas déclarés dans l'EERH (travail « au noir », par exemple). Certains de ces travailleurs pourraient être comptabilisés dans l'EPA, mais il n'est pas possible de déterminer combien d'entre eux le sont.

#### 8.5 Estimations par province

Les estimations tirées de l'EPA sont basées sur le lieu de résidence habituel des personnes. Par contre, l'EERH dénombre les employés dans la province ou le territoire où ils travaillent. Ces divergences n'ont pas d'incidence sur la comparabilité des données à l'échelle du pays, mais peuvent créer des écarts à l'échelle provinciale-territoriale.

#### 8.6 Estimations de la rémunération et données par niveau d'industrie détaillé

Les nouvelles entreprises sont inscrites au Registre des entreprises de Statistique Canada, sur lequel

s'appuie l'EERH pour obtenir les données par secteur d'activité. Cependant, il peut s'écouler un certain temps avant que toutes les nouvelles entreprises soient classifiées, ce qui se traduit par une sous-déclaration temporaire dans certaines données relatives à un niveau d'industrie détaillé. En outre, on procède, dans le Registre des entreprises, à des examens et des mises à jour périodiques de la classification industrielle et provinciale des établissements inscrits, ce qui peut entraîner des variations des niveaux d'emploi qui ne représentent pas des hausses ou des baisses réelles.

Les données sectorielles sur l'emploi provenant de l'enquête-ménages sont fondées sur les renseignements fournis par le répondant au sujet des caractéristiques détaillées de son travail. Ces renseignements sont ensuite traités, et un code d'industrie est attribué par Statistique Canada.

#### 8.7 Différences dans les calendriers de diffusion

Les interviews dans le cadre de l'EPA sont menées au cours des dix jours qui suivent immédiatement la semaine de référence. Ces interviews sont suivies de neuf jours de traitement et d'analyse, ce qui permet une diffusion des résultats 19 jours après le samedi de la semaine de référence. La diffusion a généralement lieu le premier vendredi du mois.

Les entreprises ont jusqu'au 15 du mois suivant pour soumettre les données de la dernière période de paye du mois de référence à l'Agence du revenu du Canada. Ces données, qui représentent environ un million d'enregistrements, sont fournies à Statistique Canada au début du mois suivant, soit cinq semaines après la période de référence. Cette étape est suivie de trois semaines et demie de traitement et d'analyse, de sorte que la diffusion a lieu huit semaines et demie après la période de référence.

#### 8.8 Calendrier de révision

Les estimations des deux enquêtes sont révisées selon des calendriers qui diffèrent. Ces différences n'ont pas d'incidence sur les tendances générales, mais elles peuvent influencer sur les variations d'un mois à l'autre.

Chaque année, les estimations désaisonnalisées de l'EPA font l'objet d'une révision rétrospective sur trois ans et sont publiées vers la fin du mois de janvier. Tous les cinq ans, toutes les estimations de l'EPA font l'objet

d'une révision historique sur une période de temps plus longue. Lors de cette révision, les « contrôles » démographiques sont mis à jour en fonction des projections démographiques du dernier recensement, des dernières classifications des industries, des professions et de la géographie, et lors de la mise à jour des facteurs saisonniers. Cet exercice est désigné par le terme « changement de base », et le prochain changement de base est prévu pour janvier 2015.

Pour ce qui est de l'EERH, les estimations mensuelles sont révisées le mois suivant la première diffusion des estimations. Ainsi, les estimations pour avril sont révisées au moment de la diffusion des estimations pour mai.

Tous les ans, à la fin du mois de mars, les estimations de l'EERH sont soumises à une révision historique. La portée et l'ampleur des révisions varient selon l'année. Les révisions qui se rapportent à des industries particulières peuvent remonter jusqu'à 2001; elles peuvent comprendre le passage à de nouveaux systèmes de classification (p. ex., le passage du SCIAN 2007 au SCIAN 2012); elles peuvent aussi couvrir quelques années seulement et entraîner des changements mineurs. Parallèlement les données désaisonnalisées font l'objet d'une révision rétrospective sur trois ans.

# Section 9

## **Produits et services**

Une vaste gamme de données totalisées tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) est présentée dans les publications régulières et sur CANSIM (base de données électronique en direct de Statistique Canada). De plus, des articles analytiques fondés sur les données de l'EPA paraissent fréquemment dans les populaires publications de premier plan de Statistique Canada. Cependant, la richesse de l'information qu'il est possible de tirer de l'enquête et la variété de questions qui peuvent être abordées sont beaucoup trop considérables pour qu'on puisse en faire état dans les publications régulières. Pour répondre à des besoins analytiques précis et permettre l'analyse de questions d'actualité, l'enquête offre un service de totalisations spéciales contre remboursement des frais. De plus, un fichier de microdonnées à grande diffusion est mis à la disposition des clients qui veulent réaliser leurs propres extractions et analyses de données.

### **9.1 Publications figurant au catalogue**

#### **Mensuelle : Information population active (n° 71-001-X au catalogue)**

Ce communiqué de presse est disponible à 8:30 h, les jours de diffusion mensuelle. Il comprend une analyse des faits nouveaux liés au marché du travail dans le contexte des dernières tendances, des graphiques des grandes séries de données et des tableaux des indicateurs des principaux groupes démographiques, des industries et des régions provinciales et infraprovinciales.

L'à-propos et le caractère analytique du contenu de cette publication contribuent à sa popularité et favorisent son utilisation, notamment par les médias, le gouvernement et les établissements de recherche qui doivent connaître rapidement les plus récentes tendances du marché du travail. Une version électronique en format PDF ou HTML sur le site Internet de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)) assure une diffusion en temps opportun.

Le commentaire analytique que l'on trouve dans cette publication apparaît également sur la page d'accueil du site Internet de Statistique Canada ([www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca)), dans « Le Quotidien », ensuite choisissez « Enquête sur la population active » sous « Communiqués ». Ce commentaire est mis à jour à 8:30 h le jour de la diffusion mensuelle.

#### **Occasionnelle : Statistiques sur le travail : Documents de recherche (n° 75-004-M au catalogue)**

Les documents de cette série portent sur divers sujets touchant les données sur le travail. Ces études plus approfondies ont pour but de présenter les tendances récentes ou historiques observées sur le marché du travail à partir d'enquêtes produites par la division de la statistique du travail ainsi que d'autres sources de données de Statistique Canada.

#### **Occasionnelle : Regards sur la société canadienne (n° 75-006-X au catalogue)**

Cette publication recueille et analyse un vaste éventail de données afin de fournir des informations sur plusieurs aspects de la société canadienne, incluant les enjeux liés au travail, au revenu, à l'éducation, aux phénomènes sociaux et démographiques qui ont un impact sur la vie des Canadiens. Cette publication remplace L'emploi et le revenu en perspective (n°75-001-X au catalogue)

#### **Mensuelle et trimestrielle : L'emploi et le revenu en perspective (n° 75-001-X au catalogue)**

Cette publication recueille et analyse une gamme considérable de données sur l'emploi et le revenu. Elle traite de sujets tels que les jeunes sur le marché du travail, les pensions et la retraite, les régimes de travail, l'éducation et la formation de même que les tendances relatives au revenu familial, pour en énumérer quelques-uns. La publication offre également une section sur les nouveaux produits, les enquêtes, les projets de recherche ainsi que sur les conférences. Une autre section présente certaines données tirées d'une vaste base de données comportant des indicateurs statistiques sur l'emploi et

le revenu. Statistique Canada met fin à L'emploi et le revenu en perspective. Le dernier numéro en ligne de cette publication a été publié en août 2012 et le dernier numéro imprimé a été publié le 14 juin 2012.

**Mensuelle : Fichier de microdonnées (n° 71M0001X au catalogue)**

Ce fichier de microdonnées à grande diffusion renferme des données non agrégées associées à une vaste gamme de variables recueillies dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA recueille des renseignements mensuels sur l'activité de la population canadienne en âge de travailler. Ce produit est destiné aux utilisateurs qui préfèrent réaliser leur propre analyse et qui s'intéressent à des sous-groupes particuliers de la population ou qui désirent effectuer des recoupements de variables ne faisant pas partie de nos produits catalogués.

Le fichier renferme les caractéristiques personnelles de tous les membres du ménage et les caractéristiques détaillées de l'activité de tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus. Voir la section 3 de cette publication pour une liste détaillée des variables dans cet ensemble. Ces données sont disponibles selon la province et pour les trois principales régions métropolitaines de recensement (Montréal, Toronto et Vancouver). Il s'agit d'un fichier mensuel, et les données disponibles remontent à 1976.

Vous trouverez également le guide de l'utilisateur des microdonnées de l'Enquête sur la population active. Ce guide a été produit pour faciliter la manipulation des fichiers microdonnées de cette enquête. Ce dernier vous offre des informations détaillées sur les concepts, les définitions, la méthodologie de l'enquête, la collecte des données, le traitement des données, la qualité des données, les directives pour la tabulation, l'analyse et la diffusion, des tableaux de variabilité de l'échantillonnage et la pondération. De plus, le questionnaire de l'Enquête sur la population active et le cliché d'enregistrement sont inclus pour les fichiers microdonnées à grande diffusion ainsi que pour le fichier maître confidentiel.

**Occasionnelle : Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA) (n° 71F0031X au catalogue)**

Cet article est une introduction ainsi qu'une discussion sur les modifications apportées aux estimations de l'Enquête sur la population active.

**Occasionnelle : Les peuples autochtones demeurant hors réserve dans l'Ouest canadien : estimations de l'Enquête sur la population active (n° 71-587-X au catalogue)**

Cet article fournit de l'information sur l'emploi et le chômage des autochtones, sur les jeunes autochtones et l'impact de l'éducation sur les performances du marché du travail au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

**Occasionnelle : Série d'analyse de la population active autochtone (n° 71-588-X au catalogue)**

Cette série de rapports analytiques donne un aperçu des Autochtones vivant hors réserve sur le marché du travail, fondé sur les données de l'Enquête sur la population active. Ces rapports examinent les caractéristiques de la population active des Autochtones selon l'identité autochtone, de même que diverses caractéristiques socioéconomiques et caractéristiques des emplois.

**Occasionnelle : Série d'analyses de la population active immigrante (n° 71-606-X au catalogue)**

Cette série de rapports analytiques donne un aperçu de l'expérience des immigrants au Canada sur le marché du travail canadien qui se fonde sur les données de l'Enquête sur la population active. Ces rapports examinent les caractéristiques de la population active des immigrants; ils renferment des données sur l'emploi et le chômage au niveau du Canada, des provinces et des grandes régions métropolitaines. Ils contiennent en outre une analyse plus détaillée par région de naissance, ainsi qu'une analyse approfondie d'autres aspects particuliers des immigrants sur le marché du travail.

**Occasionnelle : Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada (n° 71-526-X au catalogue)**

Cette publication offre un examen approfondi de la méthodologie et des opérations de l'EPA, y compris la stratification, l'échantillonnage, les opérations de l'enquête, la pondération, l'estimation et la qualité des données. Ce document intéressera les personnes qui désirent obtenir des renseignements plus approfondis sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active que ceux fournis dans le Guide de l'Enquête sur la population active.

## CANSIM

Un vaste choix de séries chronologiques mensuelles et de moyennes annuelles de l'EPA fortement en demande sont disponibles par voie électronique au moyen de CANSIM, la base de données électronique de Statistique Canada (<http://cansim2.statcan.gc.ca/>). (Tableaux 282-0001 à 282-0042, 282-0047 à 282-0051, 282-0054, 282-0055, 282-0060 à 282-0063, 282-0069 à 282-0089, 282-0092 à 282-0095, 282-0100 à 282-0121 et 282-0200 à 282-0225.) Voir la section Produits connexes pour la liste complète.

### Totalisations spéciales

Il est possible de demander des totalisations spéciales de façon ponctuelle ou régulière. Ce service permet aux utilisateurs de préciser les tableaux et les séries chronologiques qui répondent à leurs exigences particulières. Par exemple, il se peut que des utilisateurs désirent obtenir des estimations de la population active pour des groupes d'âge ou des niveaux d'instruction différents de ceux qui

sont présentés dans les publications de l'EPA. Les compétences spécialisées qui sont mises à contribution dans le contexte de l'EPA relativement aux sujets étudiés et aux totalisations garantissent l'exactitude et la pertinence des données statistiques personnalisées.

### Tableaux de données

Chaque mois, le jour de la diffusion des données de l'EPA, des tableaux (en format HTML) sélectionnés sont mis à jour sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/>, sous la rubrique « Parcourir par Sujet », choisissez « Travail », ensuite choisissez « Emploi et chômage », et ensuite choisissez « Tableaux sommaires ».

### Renseignements généraux

Pour obtenir des renseignements généraux sur les statistiques du travail, communiquez avec le Service de renseignements statistiques de Statistique Canada au 613-951-8116 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)).

# Produits connexes

## Choisis parmi les publications de Statistique Canada

---

71-001-X	Information sur la population active
71-222-X	Regard sur le marché du travail canadien (2003, 2005, 2007)
71-526-X	Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada
71-544-X	Produits et services de l'Enquête sur la population active
71-587-X	Les peuples autochtones demeurant hors réserve dans l'Ouest canadien : estimations de l'Enquête sur la population active
71-588-X	Série d'analyse de la population active autochtone
71-606-X	Série d'analyses de la population active immigrante
71F0031X	Améliorations apportées à l'Enquête sur la population active (EPA)
71M0001X	Enquête sur la population active - Fichier de microdonnées
75-001-X	L'emploi et le revenu en perspective (de 1989 à 2012)
75-004-M	Statistiques sur le travail : Documents de recherche
75-006-X	Regards sur la société canadienne

---

## Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

---

282-0001	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, non désaisonnalisées, mensuel
282-0002	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, annuel
282-0003	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le niveau de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0004	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le niveau de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0005	Enquête sur la population active (EPA), estimations pour les étudiants à temps plein et à temps partiel durant les mois d'étude, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel



282-0006	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les étudiants au cours des mois d'été, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0007	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0008	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0009	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0010	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, annuel
282-0011	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0012	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, annuel
282-0013	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi à temps partiel selon la raison pour le travail à temps partiel, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0014	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi à temps partiel selon la raison pour le travail à temps partiel, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0015	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures habituellement travaillées, l'emploi principal ou tous les emplois, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0016	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures habituellement travaillées, l'emploi principal ou tous les emplois, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0017	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures effectivement travaillées, l'emploi principal ou tous les emplois, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0018	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures effectivement travaillées, l'emploi principal ou tous les emplois, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0019	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures habituellement travaillées, la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0020	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures habituellement travaillées, la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, annuel

282-0021	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures effectivement travaillées, la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0022	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures effectivement travaillées, la catégorie de travailleur, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, annuel
282-0023	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures habituellement travaillées, la catégorie de travailleur, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0024	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures habituellement travaillées, la catégorie de travailleur, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, annuel
282-0025	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures effectivement travaillées, la catégorie de travailleur, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0026	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les heures effectivement travaillées, la catégorie de travailleur, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, annuel
282-0027	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le total et la moyenne des heures habituellement et effectivement travaillées, emploi principal ou tous les emplois, le genre de travail, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0028	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le total et la moyenne des heures habituellement et effectivement travaillées, l'emploi principal ou tous les emplois, le genre de travail, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0029	Enquête sur la population active (EPA), estimations moyennes des journées perdues pour des raisons personnelles par employé à temps plein selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0030	Enquête sur la population active (EPA), estimations moyennes des journées perdues pour des raisons personnelles par employé à temps plein selon Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0031	Enquête sur la population active (EPA), estimations des personnes ayant plus d'un emploi selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0032	Enquête sur la population active (EPA), estimations des personnes ayant plus d'un emploi selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0033	Enquête sur la population active (EPA), estimations des personnes ayant plus d'un emploi selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), le sexe, et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel

282-0034	Enquête sur la population active (EPA), estimations des personnes ayant plus d'un emploi selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), le sexe, et le groupe d'âge, annuel
282-0035	Enquête sur la population active (EPA), estimations des personnes ayant plus d'un emploi selon le nombre d'heures habituellement travaillées à l'emploi principal et à tous les emplois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0036	Enquête sur la population active (EPA), estimations des personnes ayant plus d'un emploi selon le nombre d'heures habituellement travaillées à l'emploi principal et à tous les emplois, annuel
282-0037	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée de l'emploi selon le genre de travail, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0038	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée de l'emploi selon le genre de travail, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0039	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée de l'emploi selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0040	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée de l'emploi selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, annuel
282-0041	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée de l'emploi selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0042	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée de l'emploi selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, annuel
282-0047	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0048	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la durée du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0049	Enquête sur la population active (EPA), estimations de chômeurs selon le genre de travail recherché et la méthode de recherche d'emploi utilisée, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0050	Enquête sur la population active (EPA), estimations de chômeurs selon le genre de travail recherché et la méthode de recherche d'emploi utilisée, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0051	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'âge de la retraite selon la catégorie de travailleur et le sexe, annuel
282-0054	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les provinces et les régions économiques basées sur les limites du recensement de 2006, moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel

282-0055	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les provinces, les territoires et les régions économiques basées sur les limites du recensement de 2006, annuel
282-0060	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région économique et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0061	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région économique et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel
282-0062	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région économique et la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0063	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région économique et la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), annuel
282-0069	Enquête sur la population active (EPA), estimations du salaire des employés selon le genre de travail, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0070	Enquête sur la population active (EPA), estimations du salaire des employés selon le genre de travail, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0071	Enquête sur la population active (EPA), estimations du salaire des employés selon le genre de travail, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0072	Enquête sur la population active (EPA), estimations du salaire des employés selon le genre de travail, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0073	Enquête sur la population active (EPA), estimations du salaire des employés selon la permanence de l'emploi, la couverture syndicale, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0074	Enquête sur la population active (EPA), estimations du salaire des employés selon la permanence de l'emploi, la couverture syndicale, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0075	Enquête sur la population active (EPA), estimations du nombre d'employés selon la taille de l'établissement, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0076	Enquête sur la population active (EPA), estimations du nombre d'employés selon la taille de l'établissement, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0077	Enquête sur la population active (EPA), estimations du nombre d'employés selon la couverture syndicale, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel

282-0078	Enquête sur la population active (EPA), estimations du nombre d'employés selon la couverture syndicale, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0079	Enquête sur la population active (EPA), estimations du nombre d'employés selon la permanence de l'emploi, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0080	Enquête sur la population active (EPA), estimations du nombre d'employés selon la permanence de l'emploi, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0081	Enquête sur la population active (EPA), estimations des employés travaillant à temps supplémentaire (hebdomadaire) selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0082	Enquête sur la population active (EPA), estimations des employés travaillant à temps supplémentaire (hebdomadaire) selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0083	Enquête sur la population active (EPA), estimations des employés travaillant à temps supplémentaire (hebdomadaire) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0084	Enquête sur la population active (EPA), estimations des employés travaillant à temps supplémentaire (hebdomadaire) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0085	Enquête sur la population active (EPA), estimations des taux supplémentaires du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0086	Enquête sur la population active (EPA), estimations des taux supplémentaires du chômage selon le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0087	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le sexe et le groupe d'âge, désaisonnalisées et non désaisonnalisées, mensuel
282-0088	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), désaisonnalisées et non désaisonnalisées, mensuel
282-0089	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la catégorie de travailleur et le sexe, désaisonnalisées et non désaisonnalisées, mensuel
282-0092	Enquête sur la population active (EPA), estimations des heures effectivement travaillées selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), désaisonnalisées, mensuel
282-0093	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), désaisonnalisées, mensuel
282-0094	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), Canada, désaisonnalisées, mensuel

282-0095	Enquête sur la population active (EPA), estimations pour les étudiants à temps plein et à temps partiel durant les mois d'étude, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0100	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les territoires, le sexe et le groupe d'âge, moyennes mobiles de 3 mois, désaisonnalisées et non désaisonnalisées, mensuel
282-0101	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant, groupe d'âge, Canada, régions, provinces et les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver, moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonné, mensuel
282-0102	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant, groupe d'âge, Canada, régions, provinces et les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver, annuel
282-0103	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant, le sexe et le groupe d'âge détaillé, Canada, moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0104	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant, le sexe et le groupe d'âge détaillé, Canada, annuel
282-0105	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant, le niveau de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge, Canada, moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0106	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant, le niveau de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge, Canada, annuel
282-0107	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant, pays de naissance, le sexe et le groupe d'âge, Canada, moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0108	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le statut d'immigrant, pays de naissance, le sexe et le groupe d'âge, Canada, annuel
282-0109	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon la région métropolitaine de recensement basées sur les limites du recensement de 2006, le sexe et le groupe d'âge, moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0110	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon la région métropolitaine de recensement basées sur les limites du recensement de 2006, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0111	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région métropolitaine de recensement basées sur les limites du recensement de 2006 et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0112	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région métropolitaine de recensement basées sur les limites du recensement de 2006 et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel

282-0113	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région métropolitaine de recensement basées sur les limites du recensement de 2006 et la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), moyennes mobiles de 3 mois, non désaisonnalisées, mensuel
282-0114	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon la région métropolitaine de recensement basées sur les limites du recensement de 2006 et la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), annuel
282-0115	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les agglomérations de recensement sélectionnées basées sur les limites du recensement de 2006, annuel
282-0116	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon la région métropolitaine de recensement basées sur les limites du recensement de 2006, moyennes mobiles de 3 mois, désaisonnalisées et non désaisonnalisées, mensuel
282-0117	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver basées sur les limites du recensement de 2006, désaisonnalisées et non désaisonnalisées, mensuel
282-0118	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les régions urbaines et rurales basées sur les limites du recensement de 2006, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisées, mensuel
282-0119	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon les régions urbaines et rurales basées sur les limites du recensement de 2006, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0120	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon les régions urbaines et rurales basées sur les limites du recensement de 2006, la catégorie de travailleur et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), non désaisonnalisées, mensuel
282-0121	Enquête sur la population active (EPA), estimations de l'emploi selon les régions urbaines et rurales basées sur les limites du recensement de 2006, la catégorie de travailleur et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel
282-0200	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la répartition des salaires hebdomadaire des employés selon le genre de travail, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, non désaisonnalisées, mensuel
282-0201	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la répartition des salaires hebdomadaire des employés selon le genre de travail, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, annuel
282-0202	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la répartition des salaires hebdomadaire des employés selon le genre de travail, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, non désaisonnalisé, mensuel
282-0203	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la répartition des salaires hebdomadaire des employés selon le genre de travail, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, annuel

282-0204	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la répartition des salaires horaires selon le genre de travail, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, non désaisonnalisé, mensuel
282-0205	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la répartition des salaires horaires selon le genre de travail, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, annuel
282-0206	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la répartition des salaires horaires selon le genre de travail, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, non désaisonnalisé, mensuel
282-0207	Enquête sur la population active (EPA), estimations de la répartition des salaires horaires selon le genre de travail, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) et le sexe, annuel
282-0208	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le diplôme scolaire, le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisé, mensuel
282-0209	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le diplôme scolaire, le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0210	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le type de famille, la composition par âge, non désaisonnalisé, mensuel
282-0211	Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le type de famille, la composition par âge, annuel
282-0212	Enquête sur la population active (EPA), estimations des heures perdues par employés selon la raison pour l'absence durant la semaine entière, durant une partie de la semaine, le sexe, non désaisonnalisé, mensuel
282-0213	Enquête sur la population active (EPA), estimations des heures perdues par employés selon la raison pour l'absence durant la semaine entière, durant une partie de la semaine, le sexe, annuel
282-0214	Enquête sur la population active (EPA), estimations des activités antérieures au chômage, selon le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisé, mensuel
282-0215	Enquête sur la population active (EPA), estimations des activités antérieures au chômage, selon le sexe et le groupe d'âge, annuel
282-0216	Enquête sur la population active (EPA), estimations des raisons pour avoir quitté l'emploi durant l'année précédente selon le sexe et le groupe d'âge, non désaisonnalisé, mensuel
282-0217	Enquête sur la population active (EPA), estimations des raisons pour avoir quitté l'emploi durant l'année précédente selon le sexe le groupe d'âge, annuel
282-0218	Enquête sur la population active (EPA), estimations des raisons pour ne pas chercher d'emploi selon le sexe et groupe d'âge, non désaisonnalisé, mensuel
282-0219	Enquête sur la population active (EPA), estimations des raisons pour ne pas chercher d'emploi selon le sexe et le groupe d'âge, annuel



282-0220	Enquête sur la population active (EPA), employés selon la situation syndicale, le sexe et le groupe d'âge, Canada et provinces, annuel
282-0221	Enquête sur la population active (EPA), employés selon la situation syndicale, le sexe, le groupe d'âge et le niveau de scolarité, Canada, annuel
282-0222	Enquête sur la population active (EPA), employés selon la situation syndicale et la classification nationale des professions (CNP-S), Canada, annuel
282-0223	Enquête sur la population active (EPA), employés selon la situation syndicale, le Système de Classification des Industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et le sexe, Canada, annuel
282-0224	Enquête sur la population active (EPA), employés selon la situation syndicale, la taille de l'établissement, la durée de l'emploi, le genre de travail et la permanence de l'emploi, annuel
282-0225	Enquête sur la population active (EPA), salaire hebdomadaire moyen, taux de salaire horaire moyen et heures habituelles hebdomadaires moyennes selon la situation syndicale et le genre de travail, Canada et provinces, annuel

## Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3701	Enquête sur la population active
------	----------------------------------

## Choisis parmi les tableaux sommaires de Statistique Canada

- *Caractéristiques de la population active*
- *Emploi selon l'ensemble des industries*
- *Jours perdus par travailleur pour cause de maladie ou d'incapacité, selon le sexe, par province*
- *Indicateurs économiques, par province et territoire (mensuel et trimestriel)*
- *Population active et taux d'activité selon le sexe et l'âge*
- *Population active, emploi et chômage, et taux d'activité et de chômage, par province*
- *Emploi selon l'ensemble des industries et le sexe*
- *Emploi à temps plein et à temps partiel selon le sexe et l'âge*
- *Caractéristiques de la population active selon l'âge et le sexe*
- *Distribution des personnes occupées selon l'ensemble des industries, par province*
- *Caractéristiques de la population active, population de 15 ans et plus, par région métropolitaine de recensement*

- *Caractéristiques de la population active, population de 15 ans et plus, par région économique, par province*
- *Jours perdus par travailleur selon la cause, provinces*
- *Jours perdus par travailleur selon l'ensemble des industries et le sexe*
- *Population occupée selon le niveau de scolarité*
- *Raisons du travail à temps partiel selon le sexe et l'âge*
- *Travail autonome, aperçu historique*
- *L'emploi selon le groupe d'âge, sexe, genre de travail, catégorie de travailleur, désaisonnalisées, par province (mensuel)*
- *Emploi selon l'ensemble des industries, données désaisonnalisées, par province (mensuel)*
- *Heures effectivement travaillées par semaine, par industrie, désaisonnalisées (mensuel)*
- *Salaires horaires moyens des employés selon certaines caractéristiques et occupations, données non désaisonnalisées, par province (mensuel)*
- *Caractéristiques de la population active, données désaisonnalisées, par province (mensuel)*
- *Caractéristiques de la population active, données non désaisonnalisées, par province (mensuel)*
- *Caractéristiques de la population active, désaisonnalisées, par région métropolitaine de recensement (moyennes mobiles de trois mois)*
- *Caractéristiques de la population active, non désaisonnalisées, par région métropolitaine de recensement (moyennes mobiles de trois mois)*
- *Caractéristiques de la population active, non désaisonnalisées, par régions économique (moyennes mobiles de trois mois)*
- *Caractéristiques de la population active, selon le statut d'immigrant de la population âgée de 25 à 54 ans et la province*
- *Caractéristiques de la population active, selon le statut d'immigrant de la population âgée de 25 à 54 ans et le niveau de scolarité*
- *Caractéristiques de la population active, selon le statut d'immigrant et le groupe d'âge détaillé*
- *Caractéristiques de la population active, selon le statut d'immigrant de la population âgée de 25 à 54 ans et le pays de naissance*

# Appendice A

## Description géographique des régions infraprovinciales

L'information liée au marché du travail provenant de l'EPA est disponible selon une variété de niveaux géographiques. Bien que l'enquête ait été développée pour fournir des estimations très fiables aux niveaux national et provincial, les estimations clés du marché du travail sont également disponibles pour les régions métropolitaines de recensement, les régions économiques et les régions d'assurance-emploi.

### Région métropolitaine de recensement (RMR)

Une RMR est une grande ville ayant un noyau urbanisé qui compte au moins 100 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent. Les RMR sont basées sur les limites du recensement de 2006.

Les estimations tirées de l'Enquête sur la population active sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Par conséquent, les estimations se caractériseront par une plus grande variabilité que les tendances observées sur de plus longues périodes. Les estimations visant de petites régions géographiques sont, elles aussi, sujettes à une variabilité plus importante. Pour une explication de la variabilité d'échantillonnage touchant les estimations et de la façon d'évaluer cette variabilité à l'aide de l'erreur-type, veuillez consulter la section 7 de cette publication.

Voici une liste des 33 RMR et les communautés incluses dans chacune d'elles. Veuillez noter que les réserves indiennes, bien qu'elles font géographiquement partie de certaines RMR, sont exclues de l'EPA.

Pour visualiser les cartes géographiques des RMR, consultez notre site web au : [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvDocument&Item\\_Id=103738&SurvId=103716](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvDocument&Item_Id=103738&SurvId=103716). Pour visualiser les cartes géographiques des régions économiques, consultez notre site web au : [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvDocument&Item\\_Id=103738&SurvId=103716](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvDocument&Item_Id=103738&SurvId=103716).

Pour plus de renseignements sur les RMR ou d'autres régions utilisées par Statistique Canada, consultez le site web : <http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/sgc-cgt/2006/2006-metro-fin-fra.htm>.

**St. John's:** Bauline, Bay Bulls, Conception Bay South, Flatrock, Logy Bay-Middle Cove-Outer Cove, Mount Pearl, Paradise, Petty Harbour-Maddox Cove, Portugal Cove-St. Philip's, Pouch Cove, St. John's, Torbay, Witless Bay.

**Halifax:** Halifax.

**Moncton :** Coverdale, Dieppe, Dorchester, Elgin, Hillsborough, Memramcook, Moncton, Riverview, Saint-Paul, Salisbury.

**Saint John :** Grand Bay-Westfield, Greenwich, Hampton, Kingston, Lepreau, Musquash, Petersville, Quispamsis, Rothesay, Saint John, Saint Martins, Simonds, St. Martins, Upham, Westfield.

**Saguenay:** Larouche, Saguenay, Saint-Fulgence, Saint-Honoré.

**Québec :** Beaumont, Boischatel, Château-Richer, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Beauport, Lac-Delage, Lac-Saint-Joseph, L'Ancienne-Lorette, L'Ange-Gardien, Lévis, Notre-Dame-des-Anges, Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures, Sainte-Brigitte-de-Laval, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Sainte-Famille, Sainte-Pétronille, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Saint-Henri, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Lambert-de-Lauzon, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Shannon, Stoneham-et-Tewkesbury.

**Sherbrooke:** Ascot Corner, Compton, Hatley, Magog, North Hatley, Saint-Denis-de-Brompton, Sherbrooke, Stoke, Waterville.

**Trois-Rivières:** Bécancour, Champlain, Saint-Maurice, Trois-Rivières.

**Montréal:** Baie-d'Urfé, Beaconsfield, Beauharnois, Beloeil, Blainville, Boisbriand, Bois-des-Filion, Boucherville, Brossard, Candiac, Carignan, Chambly, Charlemagne, Châteauguay, Coteau-du-Lac, Côte-Saint-Luc, Delson, Deux-Montagnes, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Gore, Hampstead, Hudson, Kirkland, La Prairie, L'Assomption, Laval, Lavaltrie, L'Épiphanie, Léry, Les Cèdres, Les Coteaux, L'Île-Cadieux, L'Île-Dorval, L'Île-Perrot, Longueuil, Lorraine, Mascouche, McMasterville, Mercier, Mirabel, Montréal, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Mont-Saint-Hilaire, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Oka, Otterburn Park, Pincourt, Pointe-Calumet, Pointe-Claire, Pointe-des-Cascades, Repentigny, Richelieu, Rosemère, Saint-Amable, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Colomban, Saint-Constant, Sainte-Anne-de-Bellevue, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Catherine, Sainte-Julie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, Saint-Isidore, Saint-Jérôme, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Lambert, Saint-Lazare, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Philippe, Saint-Placide, Saint-Sulpice, Saint-Zotique, Senneville, Terrasse-Vaudreuil, Terrebonne, Varennes, Vaudreuil-Dorion, Vaudreuil-sur-le-Lac, Verchères, Westmount.

**Ottawa – Gatineau - Ontario/Québec :** Cantley, Chelsea, Clarence-Rockland, Denholm, Gatineau, La Pêche, L'Ange-Gardien, Ottawa, Pontiac, Russell, Val-des-Monts.

**Ottawa – Gatineau - partie ontarienne:** Clarence-Rockland, Ottawa, Russell.

**Ottawa – Gatineau - partie québécoise:** Cantley, Chelsea, Denholm, Gatineau, La Pêche, L'Ange-Gardien, Pontiac, Val-des-Monts.

**Kingston:** Frontenac Islands, Kingston, Loyalist, South Frontenac.

**Peterborough :** Cavan-Millbrook-North Monaghan, Douro-Dummer, Otonabee-South Monaghan, Peterborough, Smith-Ennismore-Lakefield.

**Oshawa :** Clarington, Oshawa, Whitby.

**Toronto:** Ajax, Aurora, Bradford West Gwillimbury, Brampton, Caledon, East Gwillimbury, Georgina, Halton Hills, King, Markham, Milton, Mississauga, Mono, New Tecumseth, Newmarket, Oakville, Orangeville, Pickering, Richmond Hill, Toronto, Uxbridge, Vaughan, Whitchurch-Stouffville.

**Hamilton:** Burlington, Grimsby, Hamilton.

**St. Catharines – Niagara :** Fort Erie, Lincoln, Niagara Falls, Niagara-on-the-Lake, Pelham, Port Colborne, St. Catharines, Thorold, Wainfleet, Welland.

**Kitchener-Cambridge-Waterloo :** Cambridge, Kitchener, North Dumfries, Waterloo, Woolwich.

**Brantford :** Brant, Brantford.

**Guelph :** Guelph, Guelph/Eramosa.

**London :** Adelaide Metcalfe, Central Elgin, London, Middlesex Centre, Southwold, St. Thomas, Strathroy-Caradoc, Thames Centre.

**Windsor :** Amherstburg, Lakeshore, LaSalle, Tecumseh, Windsor.

**Barrie :** Barrie, Innisfil, Springwater.

**Grand Sudbury :** Grand Sudbury.

**Thunder Bay:** Conmee, Gillies, Neebing, O'Connor, Oliver Paipoonge, Shuniah, Thunder Bay.

**Winnipeg:** East St. Paul, Headingley, Macdonald, Ritchot, Rosser, Springfield, St. Clements, St. François Xavier, Taché, West St. Paul, Winnipeg.

**Regina:** Balgonie, Belle Plaine, Buena Vista, Disley, Edenwold, Edenwold No. 158, Grand Coulee, Lumsden, Lumsden Beach, Lumsden No. 189, Pense, Pense No. 160, Pilot Butte, Regina, Regina Beach, Sherwood No. 159, White City.

**Saskatoon:** Allan, Asquith, Blucher No. 343, Bradwell, Clavet, Colonsay, Colonsay No. 342, Corman Park No. 344, Dalmeny, Delisle, Dundurn, Dundurn No. 314, Elstow, Langham, Martensville, Meacham, Osler, Saskatoon, Shields, Thode, Vanscoy, Vanscoy No. 345, Warman.

**Calgary:** Airdrie, Beiseker, Calgary, Chestermere, Cochrane, Crossfield, Irricana, Rocky View No. 44.

**Edmonton:** Beaumont, Betula Beach, Bon Accord, Bruderheim, Calmar, Devon, Edmonton, Fort Saskatchewan, Gibbons, Golden Days, Itaska Beach, Kapasiwin, Lakeview, Leduc, Leduc County, Legal, Morinville, New Sarepta, Parkland County, Point Alison, Redwater, Seba Beach, Spring Lake, Spruce Grove, St. Albert, Stony Plain, Strathcona County, Sturgeon County, Sundance Beach, Thorsby, Wabamun, Warburg.

**Kelowna :** Central Okanagan, Central Okanagan J, Kelowna, Lake Country, Peachland.

**Abbotsford-Mission :** Abbotsford, Fraser Valley H, Mission.

**Vancouver :** Anmore, Belcarra, Bowen Island, Burnaby, Coquitlam, Delta, Greater Vancouver A, Langley, Lions Bay, Maple Ridge, New Westminster, North Vancouver, Pitt Meadows, Port Coquitlam, Port Moody, Richmond, Surrey, Vancouver, West Vancouver, White Rock.

**Victoria:** Capital H (Part 1), Central Saanich, Colwood, Esquimalt, Highlands, Langford, Metchosin, North Saanich, Oak Bay, Saanich, Sidney, Sooke, Victoria, View Royal.

## Régions économiques (R.É.)

Une région économique est une unité géographique généralement composée de plusieurs divisions de recensement à l'intérieur d'une province. Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, la province constitue une région économique.

La composition des régions économiques est déterminée grâce à un processus consultatif avec les provinces. Les limites actuellement utilisées sont basées sur la géographie du Recensement de 2006. À l'exception de la Colombie-Britannique, les limites de ces régions ont été inchangées ou seulement légèrement modifiées par rapport aux définitions précédentes. Il a donc été possible de réviser les données jusqu'à 1987 afin de fournir une continuité historique. Cependant, les régions économiques de la Colombie-Britannique ont été complètement modifiées en 1995 et toute révision historique était impossible.

Les estimations tirées de l'Enquête sur la population active sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. Par conséquent, les estimations se caractériseront par une plus grande variabilité que les tendances observées sur de plus longues périodes. Les estimations visant de petites régions géographiques sont, elles aussi, sujettes à une variabilité plus importante. Pour une explication de la variabilité d'échantillonnage touchant les estimations et de la façon d'évaluer cette variabilité à l'aide de l'erreur-type, veuillez consulter la section 7 de cette publication.

Pour visualiser les cartes géographiques des régions économiques, consultez notre site web au : [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvDocument&Item\\_Id=103738&SurvId=103716](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvDocument&Item_Id=103738&SurvId=103716).

De brèves descriptions des régions économiques se trouvent sur les pages qui suivent.

**Terre-Neuve-et-Labrador**

- 1010 Avalon Peninsula : division de recensement 01.  
 1020 Côte-sud - Burin Peninsula : divisions de recensement 02 et 03.  
 1030 Côte-ouest - Northern Peninsula - Labrador : divisions de recensement 04, 05, 09, 10 et 11.  
 1040 Notre Dame - Central Bonavista Bay : divisions de recensement 06, 07 et 08.

**Île-du-Prince-Édouard**

- 1110 Île-du-Prince-Édouard : divisions de recensement 01 Kings County, 02 Queens County et 03 Prince County.

**Nouvelle-Écosse**

- 1210 Cape Breton : divisions de recensement 15 Inverness County, 16 Richmond County, 17 Cape Breton County et 18 Victoria County.  
 1220 Côte-nord : divisions de recensement 10 Colchester County, 11 Cumberland County, 12 Pictou County, 13 Guysborough County et 14 Antigonish County.  
 1230 Annapolis Valley : divisions de recensement 05 Annapolis County, 07 Kings County et 08 Hants County.  
 1240 Sud : divisions de recensement 01 Shelburne County, 02 Yarmouth County, 03 Digby County, 04 Queens County et 06 Lunenburg County.  
 1250 Halifax : division de recensement 09 Halifax County.

**Nouveau-Brunswick**

- 1310 Campbellton - Miramichi : divisions de recensement 09 Northumberland County, 14 Restigouche County et 15 Gloucester County.  
 1320 Moncton - Richibucto : divisions de recensement 06 Albert County, 07 Westmorland County et 08 Kent County.  
 1330 Saint John - St. Stephen : divisions de recensement 01 Saint John County, 02 Charlotte County et 05 Kings County.  
 1340 Fredericton - Oromocto : divisions de recensement 03 Sunbury County, 04 Queens County et 10 York County.  
 1350 Edmundston - Woodstock : divisions de recensement 11 Carleton County, 12 Victoria County et 13 Madawaska County.

**Québec**

- 2410 Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine : divisions de recensement 01 Les Îles-de-la-Madeleine, 02 Le Rocher-Percé, 03 La Côte-de-Gaspé, 04 La Haute-Gaspésie, 05 Bonaventure et 06 Avignon.  
 2415 Bas-Saint-Laurent : divisions de recensement 07 La Matapédia, 08 Matane, 09 La Mitis, 10 Rimouski-Neigette, 11 Les Basques, 12 Rivière-du-Loup, 13 Témiscouata et 14 Kamouraska.  
 2420 Capitale-Nationale : divisions de recensement 15 Charlevoix-Est, 16 Charlevoix, 20 L'Île-d'Orléans, 21 La Côte-de-Beaupré, 22 La Jacques-Cartier, 23 Québec et 34 Portneuf.  
 2425 Chaudière - Appalaches : divisions de recensement 17 l'Islet, 18 Montmagny, 19 Bellechasse, 25 Lévis, 26 La Nouvelle-Beauce, 27 Robert-Cliche, 28 Les Etchemins, 29 Beauce-Sartigan, 31 L'Amiante et 33 Lotbinière.  
 2430 Estrie : divisions de recensement 30 Le Granit, 40 Asbestos, 41 Le Haut-Saint-François, 42 Le Val-Saint-François, 43 Sherbrooke, 44 Coaticook et 45 Memphrémagog.  
 2433 Centre-du-Québec : divisions de recensement 32 L'Érable, 38 Bécancour, 39 Arthabaska, 49 Drummond et 50 Nicolet-Yamaska.

- 2435 Montérégie : divisions de recensement 46 Brome-Missisquoi, 47 La Haute-Yamaska, 48 Acton, 53 Le Bas-Richelieu, 54 Les Maskoutains, 55 Rouville, 56 Le Haut-Richelieu, 57 La Vallée-du-Richelieu, 58 Longueuil, 59 Lajemmerais, 67 Roussillon, 68 Les Jardins-de-Napierville, 69 Le Haut-Saint-Laurent, 70 Beauharnois-Salaberry et 71 Vaudreuil-Soulanges.
- 2440 Montréal : division de recensement 66 Montréal.
- 2445 Laval : division de recensement 65 Laval.
- 2450 Lanaudière : divisions de recensement 52 D'Autray, 60 L'Assomption, 61 Joliette, 62 Matawinie, 63 Montcalm et 64 Les Moulins.
- 2455 Laurentides : divisions de recensement 72 Deux-Montagnes, 73 Thérèse-De Blainville, 74 Mirabel, 75 La Rivière-du-Nord, 76 Argenteuil, 77 Les Pays-d'en-Haut, 78 Les Laurentides et 79 Antoine-Labelle.
- 2460 Outaouais : divisions de recensement 80 Papineau, 81 Gatineau, 82 Les Collines-de-l'Outaouais, 83 La Vallée-de-la-Gatineau et 84 Pontiac.
- 2465 Abitibi - Témiscamingue : divisions de recensement 85 Témiscamingue, 86 Rouyn-Noranda, 87 Abitibi-Ouest, 88 Abitibi et 89 La Vallée-de-l'Or.
- 2470 Mauricie : divisions de recensement 35 Mékinac, 36 Shawinigan, 37 Francheville, 51 Maskinongé et 90 La Tuque.
- 2475 Saguenay - Lac-Saint-Jean : divisions de recensement 91 Le Domaine-du-Roy, 92 Maria-Chapdelaine, 93 Lac-Saint-Jean-Est et 94 Le Saguenay-et-son-Fjord.
- 2480 Côte-Nord : divisions de recensement 95 La Haute-Côte-Nord, 96 Manicouagan, 97 Sept-Rivières - Caniapiscau et 98 Minganie - Basse-Côte-Nord.
- 2490 Nord-du-Québec : division de recensement 99 Nord-du-Québec.

## Ontario

- 3510 Ottawa : divisions de recensement 01 Stormont, Dundas and Glengarry United Counties, 02 Prescott and Russell United Counties, 06 Ottawa Division, 07 Leeds and Grenville United Counties et 09 Lanark County.
- 3515 Kingston - Pembroke : divisions de recensement 10 Frontenac Management board, 11 Lennox and Addington County, 12 Hastings County, 13 Prince Edward Division et 47 Renfrew County.
- 3520 Muskoka - Kawartha : divisions de recensement 14 Northumberland County, 15 Peterborough County, 16 Kawartha Lakes Division, 44 Muskoka District Municipality et 46 Haliburton County.
- 3530 Toronto : divisions de recensement 18 Durham Regional Municipality, 19 York Regional Municipality, 20 Toronto Division, 21 Peel Regional Municipality et 24 Halton Regional Municipality (excluant la ville de Burlington).
- 3540 Kitchener - Waterloo - Barrie : divisions de recensement 22 Dufferin County, 23 Wellington County, 30 Waterloo Regional Municipality et 43 Simcoe County.
- 3550 Hamilton - Niagara Peninsula : divisions de recensement 24 Halton Regional Municipality (incluant la ville de Burlington), 25 Hamilton Division, 26 Niagara Regional Municipality, 28 Haldimand-Norfolk Division et 29 Brant Division.
- 3560 London : divisions de recensement 32 Oxford County, 34 Elgin County et 39 Middlesex County.
- 3570 Windsor - Sarnia : divisions de recensement 36 Chatham-Kent Division, 37 Essex County et 38 Lambton County.
- 3580 Stratford - Bruce Peninsula : divisions de recensement 31 Perth County, 40 Huron County, 41 Bruce County et 42 Grey County.
- 3590 Nord-est : divisions de recensement 48 Nipissing District, 49 Parry Sound District, 51 Manitoulin District, 52 Sudbury District, 53 Grand Sudbury Division, 54 Timiskaming District, 56 Cochrane District et 57 Algoma District.

3595 Nord-ouest : divisions de recensement 58 Thunder Bay District, 59 Rainy River District et 60 Kenora District.

### Manitoba

4610 Sud-est : divisions de recensement 01, 02 et 12.  
 4620 Centre-sud : divisions de recensement 03 et 04.  
 4630 Sud-ouest : divisions de recensement 05, 06, 07 et 15.  
 4640 Centre-nord : divisions de recensement 08, 09 et 10.  
 4650 Winnipeg : division de recensement 11.  
 4660 Interlake : divisions de recensement 13, 14 et 18.  
 4670 Parklands : divisions de recensement 16, 17 et 20.  
 4680 Nord : divisions de recensement 19, 21, 22 et 23.

### Saskatchewan

4710 Regina - Moose Mountain : divisions de recensement 01, 02 et 06.  
 4720 Swift Current - Moose Jaw : divisions de recensement 03, 04, 07 et 08.  
 4730 Saskatoon - Biggar : divisions de recensement 11, 12 et 13.  
 4740 Yorkton - Melville : divisions de recensement 05, 09 et 10.  
 4750 Prince Albert : divisions de recensement 14, 15, 16 et 17.  
 4760 Nord : division de recensement 18.

### Alberta

4810 Lethbridge - Medicine Hat : divisions de recensement 01, 02 et 03.  
 4820 Camrose - Drumheller : divisions de recensement 04, 05, 07 et 10.  
 4830 Calgary : division de recensement 06.  
 4840 Banff - Jasper - Rocky Mountain House : divisions de recensement 09, 14 et 15.  
 4850 Red Deer : division de recensement 08.  
 4860 Edmonton : division de recensement 11.  
 4870 Athabasca - Grande Prairie - Peace River : divisions de recensement 13, 17, 18 et 19.  
 4880 Wood Buffalo - Cold Lake : divisions de recensement 12 et 16.

### Colombie-Britannique

5910 Île de Vancouver et la côte : divisions de recensement 17 Capital Regional District, 19 Cowichan Valley Regional District, 21 Nanaimo Regional District, 23 Alberni-Clayoquot Regional District, 25 Comox-Strathcona Regional District, 27 Powell River Regional District, 43 Mount Waddington Regional District et 45 Central Coast Regional District.  
 5920 Lower Mainland - Sud-ouest : divisions de recensement 09 Fraser Valley Regional District, 15 Greater Vancouver Regional District, 29 Sunshine Coast Regional District et 31 Squamish-Lillooet Regional District.  
 5930 Thompson - Okanagan : divisions de recensement 07 Okanagan-Similkameen Regional District, 33 Thompson-Nicola Regional District, 35 Central Okanagan Regional District, 37 North Okanagan Regional District et 39 Columbia-Shuswap Regional District.  
 5940 Kootenay : divisions de recensement 01 East Kootenay Regional District, 03 Central Kootenay Regional District et 05 Kootenay Boundary Regional District.  
 5950 Cariboo : divisions de recensement 41 Cariboo Regional District et 53 Fraser-Fort George Regional District.  
 5960 Côte-Nord : divisions de recensement 47 Skeena-Queen Charlotte Regional District et 49 Kitimat-Stikine Regional District.  
 5970 Nechako : divisions de recensement 51 Bulkley-Nechako Regional District et 57 Stikine Region.  
 5980 Nord-est : divisions de recensement 55 Peace River Regional District et 59 Northern Rockies Regional District.



## Régions d'assurance-emploi

Conformément à la *Loi sur l'assurance-emploi*, l'Enquête sur la population active publie des taux de chômage désaisonnalisés pour les régions d'assurance-emploi (RAE), sous forme de moyennes mobiles de trois mois. Ces taux sont généralement utilisés pour déterminer l'admissibilité, et la période d'admissibilité aux prestations de même que le montant hebdomadaire des prestations pour les personnes qui vivent à l'intérieur d'une région d'assurance-emploi donnée. Les limites de ces régions sont déterminées par Emploi et Développement social Canada (EDSC) et sont présentement fondées sur la géographie du Recensement de 1996. Pour les cartes des Régions du régime d'assurance-emploi, voir le site web de EDSC : [http://www.rhdcc.gc.ca/fra/emploi/ae/regions\\_economiques/index.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/emploi/ae/regions_economiques/index.shtml).

### Terre-Neuve-et-Labrador

01. St-John's; 02. Terre-Neuve-et-Labrador.

### Île-du-Prince-Édouard

03. Toute la province de l'Île-du-Prince-Édouard.

### Nouvelle-Écosse

04. Est de la Nouvelle-Écosse; 05. Ouest de la Nouvelle-Écosse; 06. Halifax.

### Nouveau-Brunswick

07. Fredericton - Moncton - Saint John; 08. Madawaska - Charlotte; 09. Restigouche - Albert.

### Québec

10. Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine; 11. Québec; 12. Trois-Rivières; 13. Québec Centre-Sud; 14. Sherbrooke; 15. Montérégie; 16. Montréal; 17. Centre du Québec; 18. Nord-Ouest du Québec; 19. Bas-Saint-Laurent – Côte-Nord; 20. Gatineau; 21. Saguenay.

### Ontario

22. Ottawa; 23. Est de l'Ontario; 24. Kingston; 25. Centre de l'Ontario; 26. Oshawa; 27. Toronto; 28. Hamilton; 29. St. Catharines; 30. London; 31. Niagara; 32. Windsor; 33. Kitchener; 34. Huron; 35. Centre-Sud de l'Ontario; 36. Sudbury; 37. Thunder Bay; 38. Nord de l'Ontario.

### Manitoba

39. Winnipeg; 40. Sud du Manitoba; 41. Nord du Manitoba.

### Saskatchewan

42. Regina; 43. Saskatoon; 44. Sud de la Saskatchewan; 45. Nord de la Saskatchewan.

### Alberta

46. Calgary; 47. Edmonton; 48. Nord de l'Alberta; 49. Sud de l'Alberta.

### Colombie-Britannique

50. Sud intérieur de la Colombie-Britannique; 51. Abbotsford; 52. Vancouver; 53. Victoria; 54. Sud côtier de la Colombie-Britannique; 55. Nord de la Colombie-Britannique.

### Territoires

56. Yukon; 57. Territoires du Nord-Ouest; 58. Nunavut.

# Appendice B

## Questionnaire de l'enquête sur la population active

L'application de l'EPA se compose de plusieurs composantes du questionnaire (contact, ménage, démographique, loyer, information sur la population active, sortie), dont chacune est récapitulée ci-dessous, suivi d'une liste de codes. Chaque composante du questionnaire comprend un certain nombre de blocs de questions. Pour la simplicité, en raison de la complexité de la logique dans l'application, les questions et les cheminements possibles ne sont pas tous présentés. C'est particulièrement le cas dans la Composante Contact où la portée des questions et des cheminements possibles est quelque peu plus compliquée que ce qui est récapitulé ci-dessous.

Les logements sélectionnés sont dans l'enquête pour six mois consécutifs. Une entrevue de naissance correspond à la première entrevue pour un nouveau ménage, et est habituellement effectuée en personne. Quelques entrevues de naissance sont maintenant également effectuées par téléphone à partir des emplacements centralisés de travail ITAO. Les entrevues subséquentes, les mois suivants, sont habituellement effectuées par téléphone.

### Composante contact

Les informations suivantes sont recueillies au commencement de chaque tentative de contact.

#### II\_R01A — Bonjour, je travaille à Statistique Canada. Mon nom est ...

*Si c'est une entrevue en personne, passez à IC\_R01*

*Si c'est une entrevue de naissance par téléphone, passez à AR\_Q01*

*Si c'est une entrevue subséquente par téléphone, passez à SR\_Q01*

#### SR\_Q01 — Puis-je parler à ...?

*Si « répondant nous parle », passez à IC\_R01*

*Si « répondant est disponible », passez à II\_R01B*

*Si « répondant n'est **pas** disponible » ou « n'est **plus** un membre du ménage », passez à AR\_Q01*

*Si « Numéro inexact », passez TC\_Q01*

#### II\_R01B — Bonjour, je travaille à Statistique Canada. Mon nom est ...

*Passez à IC\_R01*

#### TC\_Q01 — J'aimerais m'assurer que j'ai composé le bon numéro. S'agit-il du [numéro de téléphone]?

*Si oui, passez à AR\_Q01*

*Si **non**, remerciez la personne et terminez l'appel*

#### AR\_Q01 — Puis-je parler à un adulte, membre du ménage?

*Si « adulte nous parle » et c'est une entrevue de naissance ITAO, passez à TFCC\_Q01*

*Si « adulte nous parle » et ce n'est pas une entrevue de naissance ITAO, passez à IC\_R01*

*Si « adulte est disponible », passez à II\_R01C*

*Si « adulte n'est **pas** disponible » et c'est une entrevue de naissance, passez à ARA\_Q01*

*Si « adulte n'est **pas** disponible » et c'est une entrevue subséquente et SR\_Q01= « répondant n'est **pas** disponible », passez à SRA\_Q01*

*Si « répondant n'est **pas** disponible » et c'est une entrevue subséquente et SR\_Q01= « n'est **plus** un membre du ménage » ou « Numéro inexact », passez à ARA\_Q01*

**II\_R01C — Bonjour, je travaille à Statistique Canada. Mon nom est ...**

*Si c'est une entrevue de naissance ITAO, passez à TFCC\_Q01*

*Si ce n'est **pas** une entrevue de naissance ITAO, passez à IC\_R01*

**SRA\_Q01 — J'aimerais parler à ... . À quel moment serait-[il/elle] disponible?**

*Si « répondant est disponible », prenez un rendez-vous, remerciez la personne et terminez l'appel*

*Si « répondant n'est **pas** disponible », passez à ARA\_Q01*

**ARA\_Q01 — À quel moment un adulte, membre du ménage serait-il disponible?**

*Si « adulte est disponible », prenez un rendez-vous, remerciez la personne et terminez l'appel*

*Si « adulte n'est **pas** disponible », remerciez la personne et terminez l'appelle*

**TFCC\_Q01 — Pour m'assurer que j'ai joint le bon ménage, je dois confirmer votre adresse. Est-ce [adresse postale]?**

*Si oui, passez à IC\_R01*

*Si **non**, passez à TFCC\_Q02*

**TFCC\_Q02 — J'aimerais m'assurer que j'ai composé le bon numéro. S'agit-il du [numéro de téléphone]?**

Remerciez la personne et terminez l'appel

**IC\_R01**

**Je vous appelle au sujet de l'Enquête sur la population active.**

**LP\_Q01 — Préférez-vous être interviewé(e) en français ou en anglais?**

*Si c'est une entrevue ITAO, passez à MON\_R01*

*Si ce n'est **pas** une entrevue ITAO, passez à la composante Ménage*

**MON\_R01**

**Mon surveillant pourrait écouter durant cet appel pour assurer un contrôle de qualité.**

## Composante ménage et démographique

### Bloc ménage

**LA\_N01**

*Si c'est une entrevue de naissance ITAO, passez à MA\_Q01*

*Si c'est une entrevue subséquente en personne, passez à CMA\_Q01*

*Si c'est une entrevue subséquente par téléphone, passez à SD\_Q01*

Confirmez l'adresse de listage.

*Passez à MA\_Q01*

**SD\_Q01 — J'aimerais confirmer votre adresse. Demeurez-vous toujours au [adresse postale]?**

*Si oui et l'adresse de listage est la même que l'adresse postale, passez à CHM\_Q01*

*Si oui et l'adresse de listage est différente que l'adresse postale, passez à CMA\_Q01*

*Si **non**, passez à SD\_Q02*

*Si « répondant n'a jamais habité à cette adresse », passez à SD\_Q05*

**SD\_Q02 — Est-ce que les autres personnes qui vivaient avec vous demeurent toujours à cette adresse?**

*Si oui, passez à SD\_Q03*

*Si **non**, remerciez la personne et terminez l'appel*

**SD\_Q03 — Pouvez-vous m'indiquer le numéro de téléphone actuel à cette adresse?**

*Si oui, passez à SD\_Q04*

*Si **non**, remerciez la personne et terminez l'appel*

**SD\_Q04 — Quel est ce numéro de téléphone, avec l'indicatif régional?**

Remerciez la personne et terminez l'appel

**SD\_Q05 — J'aimerais m'assurer que j'ai composé le bon numéro. S'agit-il du [numéro de téléphone]?**  
Remerciez la personne et terminez l'appel

**CHM\_Q01 — Est-ce que c'est aussi votre adresse postale?**

*Si oui, passez à TN\_Q01*

*Si non, passez à MA\_Q01*

**CMA\_Q01 — J'aimerais confirmer votre adresse postale. Est-ce [adresse postale]?**

*Si oui, passez à TN\_Q01*

*Si non, passez à MA\_Q01*

**MA\_Q01 — Quelle est votre adresse postale exacte?**

*Si c'est une entrevue de naissance en personne, passez à DW\_N02*

*Si c'est une entrevue de naissance par téléphone, passez à DW\_Q01*

*Si c'est une entrevue subséquente, passez à TN\_Q01*

**DW\_Q01 — Dans quel type de logement demeurez-vous? Est-ce un(e) :**

Lisez les catégories au répondant.

*Passez à TN\_Q01*

**DW\_N02**

Choisissez le type de logement.

**TN\_Q01 — Ce logement appartient-il à un membre de ce ménage?**

**RS\_R01**

**Les questions suivantes permettent de recueillir d'importants renseignements de base sur les membres de votre ménage.**

*Si c'est une entrevue de naissance, passez à USU\_Q01*

*Si c'est une entrevue subséquente, passez à PV2\_Q01*

**USU\_Q01 — Veuillez nommer toutes les personnes qui demeurent habituellement ici.**

**Commencez par les adultes qui ont des responsabilités au niveau des soins ou du support familial.**

**RS\_Q02 — Y a-t-il des personnes qui demeurent ici temporairement?**

*Si oui, passez à TEM\_Q01*

*Si non, passez à RS\_Q04*

**TEM\_Q01 — Quels sont les noms de toutes les personnes qui demeurent ici temporairement?**

Ajouter une personne seulement si elle n'a pas d'autre résidence habituelle ailleurs.

**RS\_Q04 — Y a-t-il d'autres personnes qui demeurent ici habituellement mais qui sont présentement absentes parce qu'elles sont aux études, à l'hôpital, ou ailleurs?**

*Si oui, passez à OTH1\_Q01*

*Si non, passez à Démographiques d'individus*

**OTH1\_Q01 — Quels sont les noms des autres personnes qui vivent ou demeurent ici?**

Ajouter une personne seulement si elle n'a pas d'autre résidence habituelle ailleurs.

*Passez à Démographiques d'individus*

**PV2\_Q01 — Est-ce que les personnes suivantes vivent ou demeurent toujours dans ce logement?**

*Si oui, passez à RS\_Q05*

*Si non, passez à RES\_Q02*

**PV2\_Q01\_RES\_Q02 — Est ce que ... n'est plus un membre du ménage ou est-[il/elle] décédé(e)?**

**RS\_Q05 — Est-ce que d'autres personnes vivent ou habitent ici en ce moment?**

*Si oui, passez à OTH2\_Q01*

*Si non, passez à Démographiques d'individus*

**OTH2\_Q01 — Quels sont les noms des autres personnes qui vivent ou demeurent ici?**

Ajouter une personne seulement si elle n'a pas d'autre résidence habituelle ailleurs.

**Bloc démographique**

Les informations démographiques suivantes sont recueillies pour chaque membre du ménage.

**ANC\_Q01 — Quelle est la date de naissance de ...?**

**ANC\_Q02 — Donc l'âge de ... au [date de la dernière journée de la semaine de référence] était de [âge calculé] ans.**

**Est-ce exact?**

*Si oui, passez à SEX\_Q01*

*Si non, passez à ANC\_Q03*

**ANC\_Q03 — Quel est l'âge de ...?****SEX\_Q01**

Inscrivez le sexe de ....

**MSNC\_Q01**

*Si âge < 16, passez à FL\_N01*

**Quel est l'état matrimonial de ...? Est-[il/elle] :**

Lisez les catégories au répondant.

**FI\_N01**

Inscrivez l'unité familiale de ... : A à Z.

Assignez la même lettre à toutes les personnes liées par le sang, le mariage ou l'adoption.

**RR\_N01**

Déterminez une personne de référence pour la famille et sélectionnez le lien unissant ... à cette personne. La personne de référence doit être un adulte ayant la charge de la famille ou la responsabilité des soins de la famille.

**IMM\_Q01 — Dans quel pays ... est-[il/elle] né(e)?**

Précisez le pays de naissance selon les frontières actuelles.

Si 01-Canada, passez à ABO\_Q01

**IMM\_Q02 — ... est-[il/elle], ou a-t-[il/elle] déjà été, un(e) immigrant(e) reçu(e) au Canada?**

Un immigrant reçu (résident permanent) est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

*Si oui, passez à IMM\_Q03*

*Si non, passez à ABO\_Q01*

**IMM\_Q03 — En quelle année ... est-[il/elle] devenu(e) un(e) immigrant(e) reçu(e) pour la première fois?**

Année :

**IMM\_Q04**

*Si IMM\_Q03 est depuis plus de 5 ans, passez à ABO\_Q01*

**Quel mois?**

Mois :

**ABO\_Q01**

*Si Pays de naissance n'est pas le Canada, les États-Unis ou le Groenland passez à ED\_Q01*

**... est-[il/elle] un(e) Autochtone, c'est-à-dire un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis(se) ou un(e) Inuit?**

*Si oui, passez à ABO\_Q02*

*Si non, passez à ED\_Q01*

#### ABO\_Q02

Si le répondant a déjà spécifié le(s) groupe(s) autochtone(s), choisissez le(s) groupe(s) dans la liste ci-dessous; **sinon**, demandez : ... **est-[il/elle] un(e) Indien(ne) de l'Amérique du Nord, un(e) Métis(se) ou un(e) Inuit?**  
Choisissez toutes les réponses appropriées.

#### ED\_Q01

Si âge <14, passez à CAF\_Q01

**Quel est le plus haut niveau d'études primaires ou secondaires que ... a achevé?**

Si « 8ième année ou moins » ou « 9ième - 10ième année », passez à ED\_Q03

Si « 11ième - 13ième année », passez à ED\_Q02

**ED\_Q02 —... a-t-[il/elle] obtenu un diplôme d'études secondaires?**

**ED\_Q03 —... a-t-[il/elle] suivi tout autre cours pouvant mener à l'obtention d'une attestation, d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement?**

Si oui, passez à ED\_Q04

Si **non**, passez à CAF\_Q01

**ED\_Q04 — Quel est le plus haut certificat ou diplôme que ... a obtenu?**

#### CHE\_Q01

Si (Pays de naissance est le Canada) ou (IMM\_Q02 est **non**) ou (répondant n'a **pas** obtenu un diplôme ou certificat d'études post-secondaires) passez à CAF\_Q01

**Dans quel pays ... a-t-[il/elle] obtenu son certificat ou diplôme le plus élevé?**

Précisez le pays d'éducation le plus élevé selon les frontières actuelles.

#### CAF\_Q01

Si âge <16 ou âge >65, passez à ANC\_Q01 pour le prochain membre du ménage

**Est-ce que ... est un membre à temps plein des forces armées canadiennes régulières?**

Passez à la composante sur l'information sur la population active pour chaque personne âgée de 15 ans et plus n'étant pas membre à temps plein des forces armées régulières.

## Composante loyer

La composante Loyer sera générée seulement si la réponse à la question TN\_Q01 (« Ce logement appartient-il à un membre de ce ménage? ») qui se trouve dans la composante Ménage est « **Non** », et province/territoire n'est **pas** Territoire du Yukon, Territoires du Nord-Ouest ou Nunavut.

#### RRF\_R01

**Les questions suivantes sont au sujet de votre loyer. L'information recueillie est utilisée pour calculer la portion du loyer dans l'indice des prix à la consommation.**

#### RM\_Q01

Si il existe de l'information du mois précédent sur le loyer, passez à RM\_Q04

Si le type de logement n'est **pas** « Immeuble d'appartements de moins de 5 étages » et n'est **pas** « Immeuble d'appartements de 5 étages ou plus », passez à RM\_Q02

**À quel étage habitez-vous?**

**RM\_Q02 — À votre connaissance, il y a combien d'années que cet immeuble a été construit?**

**RM\_Q03 — Combien de chambres à coucher y a-t-il dans ce logement?**

**RM\_Q04 — Ce mois-ci, votre loyer est-il subventionné par le gouvernement, un employeur, ou un parent?**

Si oui, passez à RM\_Q04A

Si **non**, passez à RM\_Q05

**RM\_Q04A — De quelle manière est-ce que votre loyer est subventionné?**

**RM\_Q05 — Ce mois-ci, exploitez-vous un commerce à partir de votre logement?**

*Si oui, passez à RM\_Q05A*

*Si non, passez à RM\_Q06*

**RM\_Q05A — Est-ce que le fait qu'il y ait un local d'affaires a une répercussion sur le montant du loyer payé?**

**RM\_Q06 — Quel est le loyer mensuel total de ce logement?**

*Si 0\$, passez à RM\_Q07*

*Si >0\$, passez à RM\_Q08*

**RM\_Q07 — Quelle est la raison pour laquelle le loyer est 0\$?**

*Si RM\_Q04=oui, passez à la fin de la composante Loyer*

**RM\_Q08**

*S'il n'existe pas d'information du mois précédent sur le loyer, passez à RM\_Q09B*

*S'il y a eu un changement complet des membres du ménage, passez à RM\_Q09B*

*Si RM\_Q04 = oui, passez à RM\_Q09B*

**Y a-t-il eu des variations quant au montant de loyer payé depuis le mois dernier?**

*Si oui, passez à RM\_Q08A*

*Si non, passez à RM\_Q09B*

**RM\_Q08A — Quelle est la raison pour le changement au montant de loyer depuis le mois dernier?**

Choisissez toutes les réponses appropriées.

**RM\_Q09B**

*Si le type de logement n'est pas « Immeuble d'appartements de moins de 5 étages » et n'est pas « Immeuble d'appartements de 5 étages ou plus », passez à RM\_Q14*

*S'il existe de l'information du mois précédent sur le loyer et qu'il n'y a pas eu de changement complet des membres du ménage, passez à RM\_Q09S*

**Ce loyer mensuel comprend-il le stationnement?**

*Si oui, passez à RM\_Q10*

*Si non, passez à RM\_Q14*

**RM\_Q09S — Depuis le mois dernier, aurait-il eu des changements aux espaces de stationnement?**

*Si oui, passez à RM\_Q10*

*Si non, passez à RM\_Q14*

**RM\_Q10 — Quel genre de stationnement est compris dans le loyer mensuel?**

Choisissez toutes les réponses appropriées.

**RM\_Q11**

*Si « Garage fermé ou stationnement intérieur » n'est pas choisi dans RM\_Q10, passez à RM\_Q12*

**Combien d'espaces de garage fermé ou de stationnement intérieur sont compris dans le loyer?**

**RM\_Q12**

*Si « Stationnement extérieur avec prise de courant » n'est pas choisi dans RM\_Q10, passez à RM\_Q13*

**Combien d'espaces de stationnement extérieur avec prise de courant sont compris dans le loyer?**

**RM\_Q13**

*Si « Stationnement extérieur sans prise de courant » n'est pas choisi dans RM\_Q10, passez à RM\_Q14*

**Combien d'espaces de stationnement extérieur sans prise de courant sont compris dans le loyer?**

**RM\_Q14**

*S'il n'existe pas d'information du mois précédent sur le loyer, passez à RM\_Q15*

*S'il y a eu un changement complet des membres du ménage, passez à RM\_Q15*

Si « *Changement dans les services publics, autres services, appareils, ou ameublements* » est choisi dans RM\_Q08A, passez à RM\_Q15

**Depuis le mois dernier, aurait-il eu des changements dans les services publics, autres services, appareils ménagers, ou ameublements compris dans le loyer?**

Si *oui*, passez à RM\_Q15

Si *non*, passez à la fin de la composante Loyer

**RM\_Q15 — Lesquels des services publics, autres services, appareils ménagers, ou ameublements suivants sont compris dans le loyer mensuel?**

Lisez la liste au répondant. Choisissez toutes les réponses appropriées.

## Composante - Information sur la population active

Dans la composante suivante, une voie est assignée selon les réponses données. Cette voie est utilisée pour diriger le flux de la composante. Pour les voies 1, 2, 6, et 7, la voie détermine le statut de la population active, mais pour les voies 3, 4 et 5, autres conditions (par exemple, disponibilité au travail) doivent être utilisées pour faire la distinction entre ceux qui sont en chômage et ceux qui sont inactifs.

### VOIES

1	Occupé(e), au travail
2	Absent(e) du travail
3	Mise à pied temporaire
4	À la recherche d'emploi
5	Emploi devant commencer à une date future
6	Inactif(ve), capable de travailler
7	Inactif(ve), incapacité permanente

### Bloc lien au travail

**LFI\_Q100 — La majorité des questions suivantes ont trait aux activités de ... la semaine dernière, c'est-à-dire la semaine du dimanche [date de la première journée de la semaine de référence] à samedi dernier [date de la dernière journée de la semaine de référence].**

**La semaine dernière, ... a-t-[il/elle] travaillé à un emploi ou à une entreprise? (peu importe le nombre d'heures)**

Si *oui*, alors VOIE = 1 et passez à 102

Si *non*, passez à 101

« *Incapacité permanente* », alors VOIE = 7 et passez à 104

**LFI\_Q101 — La semaine dernière, ... avait-[il/elle] un emploi ou une entreprise dont [il/elle] s'est absenté(e)?**

Si *non*, passez à 104

**LFI\_Q102 — Avait-[il/elle] plus d'un emploi ou plus d'une entreprise la semaine dernière?**

Si *non*, passez à 110

**LFI\_Q103 — Était-ce dû à un changement d'employeur?**

Passez à 110

### Bloc lien à l'emploi précédent

**LFI\_Q104 — ... a-t-[il/elle] déjà travaillé à un emploi ou à une entreprise?**

Si *non*, passez à 170



**LFI\_Q105 — Quand a-t-[il/elle] travaillé la dernière fois?**

*Si interview subséquente et pas de changement à 105 et VOIE du mois précédent = 3, passez à 131*

*Sinon, si interview subséquente et pas de changement à 105 et VOIE du mois précédent = 4 à 7, passez à 170*

*Sinon, si pas durant la dernière année, passez à 170*

*Sinon, si VOIE = 7, passez à 131*

*Sinon, si VOIE n'est pas 7, passez à 110*

**Bloc description de l'emploi****LFI\_Q110 — Si 103 = oui, Je vais maintenant vous poser quelques questions sur le nouvel emploi ou la nouvelle entreprise de .... était-[il/elle] employé(e) ou travaillait-[il/elle] à son compte?**

*Si 103 = non, Je vais maintenant vous poser quelques questions sur le nouvel emploi ou la nouvelle entreprise de ... où ... travaille habituellement le plus grand nombre d'heures. Était-[il/elle] employé(e) ou travaillait-[il/elle] à son compte?*

*Autrement, Était-[il/elle] employé(e) ou travaillait-[il/elle] à son compte?*

*Si pas « À son compte », passez à 114*

**LFI\_Q111 — Avait-[il/elle] une entreprise constituée en société?****LFI\_Q112 — Avait-[il/elle] des employés?****LFI\_Q113 — Quel était le nom de l'entreprise?**

*Passez à 115*

**LFI\_Q114 — Pour qui ... travaillait-[il/elle]?**

*(nom de l'entreprise, du département gouvernemental ou de l'agence, ou de la personne)*

**LFI\_Q115 — De quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service s'agissait-il?**

*(p. ex., fabrication de boîtes en carton, entretien des routes, magasin de chaussures au détail, école secondaire, ferme laitière, administration municipal)*

**LFI\_Q116 — Quel genre de travail ... faisait-[il/elle]?**

*(p. ex., gardien d'enfants à domicile, travailleur d'usine, technicien forestier)*

**LFI\_Q117 — Quelles étaient ses activités ou fonctions les plus importantes de ...?**

*(p. ex., prendre soin des enfants, opérateur de machine à refouler, estimation forestière)*

**LFI\_Q118 — Quand a-t-[il/elle] commencé à travailler pour / à [nom de l'employeur/nom de l'entreprise]?****Bloc absence – cessation****LFI\_Q130**

*Si VOIE = 1, passez à 150*

*Si 101 = non, passez à 131*

**Quelle est la raison principale pour laquelle ... s'est absenté(e) du travail la semaine dernière?**

*Si « Mise à pied temporaire due à la conjoncture économique », passez à 134*

*Si « Mise à pied saisonnière », passez à 136*

*Si « Travail occasionnel, manque de travail », passez à 137*

*Autrement, VOIE = 2 et passez à 150*

**LFI\_Q131 — Quelle est la raison principale pour laquelle ... a cessé de travailler à [cet emploi/cette entreprise]?**

*Si pas « Perdu son emploi, mis(e) à pied ou l'emploi a pris fin », passez à 137*

**LFI\_Q132— Pourriez-vous préciser la raison principale pour laquelle ... a perdu son emploi?**

*Si VOIE = 7, passez à 137*

*Sinon, si « Conjoncture économique », passez à 133*

*Autrement, passez à 137*

**LFI\_Q133 —... prévoit-[il/elle] retourner à cet emploi?**

*Si non ou « Incertain », passez à 137*

**LFI\_Q134 —Son employeur lui a-t-il donné une date de retour au travail?**

*Si oui, passez à 136*

**LFI\_Q135 —... a-t-[il/elle] des raisons de croire qu'[il/elle] sera rappelé(e) au travail d'ici 6 mois?**

**LFI\_Q136 —La semaine dernière, depuis combien de semaines ... était-[il/elle] mis(e) à pied?**

*Si 130 = « Mise à pied saisonnière », passez à 137*

*Sinon, si 134 = non et 135 = non, passez à 137*

*Sinon, si mise à pied plus de 52 semaines, passez à 137*

*Autrement, VOIE = 3 et passez à 137*

**LFI\_Q137 —Travaillait-[il/elle] habituellement plus ou moins de 30 heures par semaine?**

*Si VOIE = 3, passez à 190*

*Autrement, passez à 170*

## **Bloc heures de travail (emploi principal)**

**LFI\_Q150**

**Les questions suivantes portent sur les heures de travail de ... à son [nouvel/nouvelle] [emploi/entreprise] [à nom de l'employeur].**

**Si 110 = « Employé(e) », En ne tenant pas compte des heures supplémentaires, le nombre d'heures de travail payées de ... varie-t-il d'une semaine à l'autre?**

**Autrement, Le nombre d'heures de travail de ... varie-t-il d'une semaine à l'autre?**

*Si oui, passez à 152*

**LFI\_Q151**

**Si 110 = « Employé(e) », En ne tenant pas compte des heures supplémentaires, combien d'heures payées ... travaille-t-[il/elle] par semaine?**

**Autrement, Combien d'heures... travaille-t-[il/elle] par semaine?**

*Si VOIE = 2, passez à 158*

*Si 110 = « Employé(e) », passez à 153*

*Autrement, passez à 157*

**LFI\_Q152**

**Si 110 = « Employé(e) », En ne tenant pas compte des heures supplémentaires, combien d'heures payées en moyenne ... travaille-t-[il/elle] habituellement par semaine?**

**Autrement, Combien d'heures en moyenne ... travaille-t-[il/elle] habituellement par semaine?**

*Si VOIE = 2, passez à 158*

*Si 110 = « Employé(e) », passez à 153*

*Autrement, passez à 157*

**LFI\_Q153— La semaine dernière, combien d'heures était-[il/elle] absent(e) de son travail en raison de vacances, de maladie ou de toute autre raison?**

*Si 0 heure, passez à 155*

**LFI\_Q154— Quelle est la raison principale de cette absence?**

**LFI\_Q155— La semaine dernière, combien d'heures supplémentaires payées a-t-[il/elle] travaillé à cet emploi?**

**LFI\_Q156— La semaine dernière, combien d'heures supplémentaires non payées a-t-[il/elle] travaillé à cet emploi?**

*Si 150 = non, les heures réelles = 151 - 153 + 155 + 156 et passez à 158*

**LFI\_Q157— Combien d'heures ... a-t-[il/elle] réellement travaillé la semaine dernière à son [nouvel/nouvelle] [emploi/entreprise] [à nom de l'employeur]?**

**LFI\_Q158**

*Si 151 >= 29,5 ou 152 >= 29,5, et VOIE = 2, passez à 162*

*Si 151 >= 29,5 ou 152 >= 29,5 et VOIE = 1, passez à 200*

**Voudrait-[il/elle] travailler 30 heures ou plus par semaine à un seul emploi?**

*Si oui, passez à 160*

**LFI\_Q159— Quelle est la raison principale pour laquelle ... ne veut pas travailler 30 heures ou plus par semaine [à un seul emploi]?**

*Si VOIE = 2, passez à 162*

*Autrement, passez à 200*

**LFI\_Q160— Quelle est la raison principale pour laquelle ... travaille habituellement moins de 30 heures par semaine [à son emploi principal]?**

*Si ni « Conjoncture économique », ni « N'a pu trouver un travail de 30 heures et plus par semaine », et VOIE = 2, passez à 162*

*Si ni « Conjoncture économique », ni « N'a pu trouver un travail de 30 heures et plus par semaine », et VOIE = 1, passez à 200*

**LFI\_Q161 —Au cours de la période de 4 semaines terminée samedi dernier le [date de la dernière journée de la semaine de référence], a-t-[il/elle], à un moment donné, cherché du travail à temps plein?**

*Si VOIE = 2, passez à 162*

*Autrement, passez à 200*

## Bloc absence

**LFI\_Q162— La semaine dernière, depuis combien de semaines ... avait-[il/elle] été absent(e) du travail de façon continue?**

*Si (110 = « Employé(e) »), ou (110 = « À son compte » et 111 est oui), passez à 163*

*Autrement, passez à 200*

**LFI\_Q163— Reçoit-[il/elle] un salaire ou un traitement de son [employeur/entreprise] pour ses absences de la semaine dernière?**

*Passez à 200*

## Bloc recherche de travail – emploi devant commencer à une date future

**LFI\_Q170**

*Si VOIE = 7, passez à 500*

**Au cours de la période de 4 semaines terminée samedi dernier [date de la dernière journée de la semaine de référence], ... a-t-[il/elle] fait quoi que ce soit pour trouver du travail?**

*Si non et âge >= 65, alors VOIE = 6 et passez à 500*

*Si non et âge <= 64, passez à 174*

*Si oui, alors VOIE = 4 et passez à 171*

**LFI\_Q171— Au cours de ces 4 dernières semaines, qu'a-t-[il/elle] fait ... pour trouver du travail? A-t-[il/elle] fait autre chose pour trouver du travail?**

**LFI\_Q172 — La semaine dernière, depuis combien de semaines cherchait-[il/elle] du travail?  
[Depuis la date de la dernière journée de travail]**

**LFI\_Q173— Quelle était l'activité principale de ... avant qu' [il/elle] commence à chercher du travail?  
Passez à 177**

**LFI\_Q174— La semaine dernière, ... avait-[il/elle] un emploi devant débiter à une date précise?  
Si *non*, alors VOIE = 6 et passez à 176**

**LFI\_Q175— Va-t-[il/elle] commencer à travailler à cet emploi avant ou après le dimanche [date de la première journée après les 4 semaines de la dernière journée de la semaine de référence]?  
Si « Avant cette date », alors VOIE = 5 et passez à 190  
Si « À cette date ou après », alors VOIE = 6 et passez à 500**

**LFI\_Q176— ... voulait-[il/elle] un emploi la semaine dernière?  
Si *non*, passez à 500**

**LFI\_Q177— Voulait-[il/elle] un emploi de plus, ou moins de 30 heures par semaine?**

**LFI\_Q178**

*Si VOIE = 4, passez à 190*

**Quelle est la raison principale pour laquelle ... n'a pas cherché du travail la semaine dernière?**

*Si « Croyait qu'il n'y avait pas de travail », passez à 190*

*Autrement, passez à 500*

### **Bloc disponibilité**

**LFI\_Q190— Aurait-[il/elle] pu travailler la semaine dernière [s'il/si elle avait été rappelé(e) /si un emploi convenable lui avait été offert]?**

*Si oui, passez à 400*

**LFI\_Q191 —Quelle est la raison principale pour laquelle ... n'était pas disponible pour travailler la semaine dernière?**

*Passez à 400*

### **Bloc gains**

**LFI\_Q200**

*Si 110 n'est pas « Employé(e) », passez à 300*

*Si interview subséquente et pas de changement à 110, 114, 115, 116, 117, 118, passez à 300*

**Je voudrais maintenant vous posez quelques courtes questions sur les gains de ... à son [nouvel] emploi [à nom de l'employeur].**

**Est-[il/elle] payé(e) à l'heure?**

**LFI\_Q201— Reçoit-[il/elle] habituellement des pourboires ou des commissions?**

*Si 200 = non, passez à 204*

**LFI\_Q202—[En incluant les pourboires et les commissions], quel est le salaire horaire de ...?**

*Passez à 220*

**LFI\_Q204— Pour vous, quelle est la manière la plus facile de nous dire son salaire ou son traitement [y compris les pourboires et les commissions], avant impôt et autres déductions?**

**Sous forme de gains annuels, mensuels, hebdomadaires ou autre?**

*Si « Annuels », passez à 209*

*Si « Mensuels », passez à 208*

*Si « Bimensuels », passez à 207*

*Si « Aux deux semaines », passez à 206*

*Si « Hebdomadaire » ou « Autre », passez à 205*

**LFI\_Q205—[En incluant les pourboires et les commissions,] quel est son salaire ou son traitement hebdomadaire avant impôt et autres déductions?**

*Passez à 220*

**LFI\_Q206—[En incluant les pourboires et les commissions,] quel est son salaire ou son traitement aux deux semaines avant impôt et autres déductions?**

*Passez à 220*

**LFI\_Q207—[En incluant les pourboires et les commissions,] quel est son salaire ou son traitement bimensuel avant impôt et autres déductions?**

*Passez à 220*

**LFI\_Q208—[En incluant les pourboires et les commissions,] quel est son salaire ou son traitement mensuel avant impôt et autres déductions?**

*Passez à 220*

**LFI\_Q209—[En incluant les pourboires et les commissions,] quel est son salaire ou son traitement annuel avant impôt et autres déductions?**

*Passez à 220*

### **Bloc syndicat**

**LFI\_Q220—Est-[il/elle] syndiqué(e) à son [nouvel] emploi à [nom de l'employeur]?**

*Si oui, passez à 240*

**LFI\_Q221— Est-[il/elle] couvert(e) par une convention collective ou par un contrat de travail négocié par un syndicat?**

### **Bloc permanence**

**LFI\_Q240— Le nouvel emploi de ... [à nom de l'employeur] est-il permanent ou est-il d'une manière ou d'une autre non permanent?**

**(p. ex., emploi saisonnier, temporaire, d'une durée déterminée, ou occasionnel)**

*Si « Permanent », passez à 260*

**LFI\_Q241— De quelle manière l'emploi de ... n'est-il pas permanent?**

*Passez à 260*

### **Bloc taille de l'établissement**

**LFI\_Q260— Environ combien de personnes sont employées à l'endroit où ... travaille pour [nom de l'employeur]?**

**Est-ce : [Moins de 20, entre 20 et 99, entre 100 et 500, ou plus de 500]?**

Lisez les catégories au répondant.

**LFI\_Q261—[Nom de l'employeur] a-t-[il/elle] des opérations à plusieurs endroits?**

Si **non**, ou 260 = « Plus de 500 », passez à 300

**LFI\_Q262— Au total, combien de personnes travaillent pour cet employeur à ces différents endroits?**

**Est-ce : [Moins de 20, entre 20 et 99, entre 100 et 500, ou plus de 500]?**

Lisez les catégories au répondant.

Passez à 300

### Bloc catégorie de travailleurs – heures à l'autre emploi

**LFI\_Q300**

Si 102 = **non**, passez à 400

**J'ai maintenant quelques questions sur l'[autre/ancien] emploi ou l'[autre/ancienne] entreprise de ....**

**Était-[il/elle] employé(e) ou travaillait-[il-elle] à son compte?**

Si **pas** « À son compte », passez à 320

**LFI\_Q301—... avait-[il/elle] une entreprise constituée en société?**

**LFI\_Q302—... avait-[il/elle] des employés?**

**LFI\_Q320**

Si 300 = « Employé(e) », **En ne tenant pas compte des heures supplémentaires, combien d'heures payées par semaine travaillé [e-t-/ait-] [il/elle]habituellement à cette [entreprise/entreprise familiale]?**

**Autrement, Combien d'heures par semaine travail [e-t-/ait-] [il/elle]habituellement à cette [entreprise/entreprise familiale]?**

Si VOIE = 2, passez à 400

**LFI\_Q321— Combien d'heures ... a-t-[il/elle]réellement travaillé la semaine dernière à [cet emploi/cette entreprise/cette entreprise familiale]?**

Passez à 400

### Bloc recherche d'emploi (mise à pied temporaire)

**LFI\_Q400**

Si VOIE n'est **pas** 3, passez à 500

**Au cours des 4 semaines terminées samedi dernier [date de la dernière journée de la semaine de référence], ... a-t-[il/elle] cherché un emploi auprès d'un autre employeur?**

Passez à 500

### Bloc fréquentation scolaire

**LFI\_Q500**

Si âge  $\geq$  65, passez à FIN

**La semaine dernière, ... fréquentait-[il/elle] une école, un collège, ou une université?**

Si **non**, passez à 520

**LFI\_Q501— Était-[il/elle] inscrit(e) comme étudiant(e) à temps plein ou à temps partiel?**

**LFI\_Q502— De quel genre d'école s'agit-il?**

Passez à 520

**Bloc étudiants retournant aux études****LFI\_Q520**

*Si le mois d'enquête n'est **pas** de mai à août, passez à FIN*

*Sinon, si l'âge n'est **pas** de 15 à 24, passez à FIN*

*Sinon, si interview subséquente et 520 dans le mois précédent est « **non** », passez à FIN*

*Sinon, si interview subséquente et 520 dans le mois précédent est « **oui** », passez à 521*

**... était-[il/elle] étudiant(e) à temps plein en mars de cette année?**

*Si **non**, passez à FIN*

**LFI\_Q521— ... prévoit-[il/elle] étudier à temps plein cet automne?**

**Composante sortie**

Les questions suivantes ont été incluses à la fin de l'entrevue EPA afin de recueillir des renseignements en prévision des interviews subséquentes et pour remercier les répondants de leur participation. Dans bien des cas, ces renseignements seront préenregistrés et n'auront qu'à être confirmés lors des interviews subséquentes.

**EI\_R01**

*Si supprimé de l'échantillon par renouvellement (c'est-à-dire, dernière entrevue), passez à TY\_R02*

**Avant de terminer, j'aimerais vous poser quelques questions supplémentaires.**

**FC\_R01**

**Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, nous contacterons votre ménage le mois prochain, durant la semaine du [date de la première journée de la semaine de l'enquête du mois prochain].**

**Après ce mois-ci, il reste [nombre calculé d'interviews restantes] interview(s) EPA pour ce ménage.**

**HC\_Q01 — Quelle serait la meilleure personne à contacter?**

**TEL\_Q01**

*Si aucun numéro de téléphone n'existe, passez à TEL\_Q02*

**J'aimerais confirmer votre numéro de téléphone. Est-ce le [numéro de téléphone]?**

*Si oui, passez à PC\_Q01*

*Si **non**, passez à TEL\_Q02*

**TEL\_Q02 — Quel est votre numéro de téléphone, avec l'indicatif régional?**

**PC\_Q01**

*Si c'est une entrevue ITAO, passez à PTC\_Q01*

**Pouvons-nous compléter la prochaine interview par téléphone?**

*Si oui, passez à PTC\_Q01*

*Si **non**, passez à PV\_R01*

**PV\_R01**

**Dans ce cas, le mois prochain, nous effectuerons une visite en personne durant la semaine du [date de la première journée de la semaine de l'enquête du mois prochain].**

**PTC\_Q01**

*S'il n'existe **pas** d'information du mois précédent sur le temps préférable pour contacter, passez à PTC\_Q02*

**Je voudrais confirmer à quel moment vous préférez que nous prenions contact avec vous. Est-ce [le temps préférable pour contacter]?**

*Si oui, passez à PTC\_N03*

*Si **non**, passez à PTC\_Q02*

**PTC\_Q02 — À quel moment de la journée préférez-vous que nous prenions contact avec vous? Est-ce le matin, l'après-midi, le soir, ou N'IMPORTE QUELLE HEURE?**

Choisissez toutes les réponses appropriées.

### PTC\_N03

Inscrivez toute autre information sur le temps préférable pour contacter.

### LQ\_Q01

*Si c'est une entrevue ITAO, passez à TY\_R01*

*Si c'est une entrevue subséquente, passez à TY\_R01*

*Si le type de logement n'est **pas** « Maison individuelle » et **pas** « Maison double » et **pas** « Maison en rangée » et **pas** « Duplex », passez à TY\_R01*

**Est-ce qu'il y a un autre logement dans cet immeuble?**

*Si oui, passez à LQ\_N02*

*Si non, passez à TY\_R01*

### LQ\_N02

N'oubliez pas de vérifier la liste de la grappe et d'y ajouter, au besoin, un ou plusieurs multiples.

### TY\_R01

**Merci beaucoup pour votre participation à l'Enquête sur la population active de ce mois-ci. Passez une belle journée/soirée.**

*Passez à FIN*

### TY\_R02

**Merci beaucoup pour votre participation à l'Enquête sur la population active. Bien que vous ayez terminé vos six mois au sein de cette enquête, Statistique Canada pourrait communiquer de nouveau avec votre ménage à un moment ultérieur dans le cadre d'une autre enquête. Passez une belle journée/soirée.**

## Liste de codes

### Codes pour Composante contact

#### SR\_Q01

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Oui, le répondant nous parle                     |
| 2 | Oui, le répondant est disponible                 |
| 3 | Non, le répondant n'est pas disponible           |
| 4 | Non, le répondant n'est plus un membre du ménage |
| 5 | Numéro de téléphone inexact                      |

#### AR\_Q01

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Oui, un adulte membre nous parle           |
| 2 | Oui, un adulte membre est disponible       |
| 3 | Non, un adulte membre n'est pas disponible |

#### SRA\_Q01 / ARA\_Q01

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| 1 | Prenez un rendez-vous précis    |
| 2 | Prenez un rendez-vous incertain |
| 3 | Pas disponible                  |

#### LP\_Q01

- |   |          |
|---|----------|
| 1 | Anglais  |
| 2 | Français |
| 3 | Autre    |



**Codes pour Composante ménage****SD\_Q01**

- |   |   |
|---|---|
| 1 | Oui   |
| 2 | Non   |
| 3 | Non, le répondant n'a jamais habité à cette adresse |

**DW\_Q01 / DW\_N02**

- |    |  |
|----|--|
| 1  | Maison individuelle                          |
| 2  | Maison double                                |
| 3  | Maison en rangée                             |
| 4  | Duplex                                       |
| 5  | Immeuble d'appartements de moins de 5 étages |
| 6  | Immeuble d'appartements de 5 étages ou plus  |
| 7  | Institution                                  |
| 8  | Hôtel; maison de chambres/pension; camp      |
| 9  | Maison mobile                                |
| 10 | Autre – Précisez                             |

**PV2\_Q01\_RES\_Q02**

- |   |                                |
|---|--------------------------------|
| 1 | N'est plus un membre du ménage |
| 2 | Décédé(e)                      |

**Codes pour Démographiques d'individus****SEX\_Q01**

- |   |          |
|---|----------|
| 1 | Masculin |
| 2 | Féminin  |

**MSNC\_Q01**

- |   |                              |
|---|------------------------------|
| 1 | Marié(e)                     |
| 2 | En union libre               |
| 3 | Veuf(ve)                     |
| 4 | Séparé(e)                    |
| 5 | Divorcé(e)                   |
| 6 | Célibataire, jamais marié(e) |

**RR\_N01**

- |    |   |
|----|---|
| 1  | Personne de référence   |
| 2  | Conjoint ou conjointe   |
| 3  | Fils ou fille (biologique, adopté(f/ve) ou du conjoint/de la conjointe) |
| 4  | Petit-fils ou petite-fille  |
| 5  | Gendre ou bru   |
| 6  | Enfant en tutelle (moins de 18 ans)                                     |
| 7  | Parent  |
| 8  | Beau-père ou belle-mère   |
| 9  | Frère ou soeur  |
| 10 | Autre parent – Précisez   |

### IMM\_Q01

Les réponses qui ne correspondent pas à un des douze pays explicitement énumérés sont enregistrées en tant que « Autre – Recherche » et appelle un fichier de recherche des pays contenant une liste de tous les pays courants.

- |    |                                 |
|----|---------------------------------|
| 01 | Canada                          |
| 02 | États-Unis                      |
| 03 | Royaume-Uni                     |
| 04 | Allemagne                       |
| 05 | Italie                          |
| 06 | Pologne                         |
| 07 | Portugal                        |
| 08 | Chine (République populaire de) |
| 09 | Hong Kong                       |
| 10 | Inde                            |
| 11 | Philippines                     |
| 12 | Vietnam                         |
| 13 | Autre – Recherche               |

### IMM\_Q02

- |   |     |
|---|-----|
| 1 | Oui |
| 2 | Non |

### ABO\_Q01

- |   |     |
|---|-----|
| 1 | Oui |
| 2 | Non |

### ABO\_Q02

Choisissez toutes les réponses appropriées.

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| 1 | Indien(ne) de l'Amérique du Nord |
| 2 | Métis(se)                        |
| 3 | Inuit (Esquimau(de))             |

### ED\_Q01

- |   |  |
|---|--|
| 1 | 8ième année ou moins (Québec : Secondaire II ou moins)   |
| 2 | 9ième - 10ième année (Québec : Secondaire III ou IV, Terre-Neuve-et-Labrador : 1ère année du secondaire)       |
| 3 | 11ième - 13ième année (Québec : Secondaire V, Terre-Neuve-et-le-Labrador : 2ième à 4ième années du secondaire) |

### ED\_Q04

- |   |  |
|---|--|
| 1 | Aucun diplôme ou certificat d'études postsecondaires   |
| 2 | Diplôme ou certificat de métier d'une école de métiers ou à la suite d'une période d'apprentissage             |
| 3 | Diplôme ou certificat non universitaire d'un collège communautaire, CEGEP, école de sciences infirmières, etc. |
| 4 | Certificat universitaire inférieur au baccalauréat   |
| 5 | Baccalauréat   |
| 6 | Diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat  |

**CHE\_Q01**

Les réponses qui ne correspondent pas à un des douze pays explicitement énumérés sont enregistrées en tant que « Autre – Recherche » et appelle un fichier de recherche des pays contenant une liste de tous les pays courants.

01	Canada
02	États-Unis
03	Royaume-Uni
04	Allemagne
05	Italie
06	Pologne
07	Portugal
08	Chine (République populaire de)
09	Hong Kong
10	Inde
11	Philippines
12	Vietnam
13	Autre – Recherche

**Codes pour Composante loyer****RM\_Q02**

1	Pas plus de cinq ans
2	Plus de cinq ans, mais pas plus de dix ans
3	Plus de dix ans, mais pas plus de vingt ans
4	Plus de vingt ans, mais pas plus de quarante ans
5	Plus de quarante ans

**RM\_Q04A**

1	Basé sur le revenu/Agences gouvernementales
2	Employeur
3	Appartient à un parent
4	Autre – Précisez

**RM\_Q08A**

1	Changement dans les services publics, autres services, appareils, ou ameublements
2	Changement aux espaces de stationnement
3	Nouveau bail
4	Autre – Précisez

**RM\_Q10**

1	Garage fermé ou stationnement intérieur
2	Stationnement extérieur avec prise de courant
3	Stationnement extérieur sans prise de courant

**RM\_Q15**

1	Chauffage – Électrique
2	Chauffage – Gaz naturel
3	Chauffage – Autre précisez
4	Électricité
5	Câblodistribution

6	Réfrigérateur
7	Cuisinière
8	Machine à laver
9	Sécheuse
10	Autres gros appareils – Précisez
11	Ameublement
12	Aucune des réponses ci-haut mentionnées

### Codes pour Information sur la population active

#### LFI\_Q100

1	Oui
2	Non
3	Incapacité permanente de travailler

#### LFI\_Q110 / LFI\_Q300

1	Employé(e)
2	Travaillait à son compte
3	Travailleur(euse) non rémunéré(e) dans une entreprise familiale

#### LFI\_Q130

01	Maladie ou incapacité de l'enquêté(e)
02	Soins à donner à ses enfants
03	Soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
04	Congé de maternité ou parental
05	Autres obligations personnelles ou familiales
06	Vacances
07	Conflit de travail (grève ou lock-out) (employé(e)s seulement)
08	Mise à pied temporaire due à la conjoncture économique (employé(e)s seulement)
09	Mise à pied saisonnière (employé(e)s seulement)
10	Travail occasionnel, manque de travail (employé(e)s seulement)
11	Horaires de travail (par exemple, travail par quart) (employé(e) seulement)
12	Travaille à son compte, manque de travail (travailleurs(euses) à leur compte seulement)
13	Activité saisonnière (employé(e)s exclu(e)s)
14	Autre – Précisez

#### LFI\_Q131

01	Maladie ou incapacité de l'enquêté(e)
02	Soins à donner à ses enfants
03	Soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
04	Est enceinte (femmes seulement)
05	Autres obligations personnelles ou familiales
06	Va à l'école
07	A perdu son emploi, a été mis(e) à pied, ou l'emploi a pris fin (employé(e)s seulement)
08	A vendu ou fermé l'entreprise (travailleurs(euses) à leur compte seulement) (excluant les employé(e)s)
09	A déménagé
10	N'était pas satisfait(e) de son emploi
11	A pris sa retraite
12	Autre – Précisez

**LFI\_Q132**

- 1 Fin de l'emploi saisonnier
- 2 Fin de l'emploi temporaire, de l'emploi d'une durée déterminée ou à contrat (travail non saisonnier)
- 3 Travail occasionnel
- 4 Déménagement de l'entreprise
- 5 Abandon des affaires par l'entreprise
- 6 Conjoncture économique (p. ex., manque de travail, baisse des commandes ou des ventes, etc.)
- 7 Congédiement par l'employeur
- 8 Autre – Précisez

**LFI\_Q133 / LFI\_Q521**

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Incertain

**LFI\_Q137 / LFI\_Q177**

- 1 30 heures ou plus par semaine
- 2 Moins de 30 heures par semaine

**LFI\_Q154**

- 01 Maladie ou incapacité de l'enquêté(e)
- 02 Soins à donner à ses enfants
- 03 Soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
- 04 Congé de maternité ou parental
- 05 Autres obligations personnelles ou familiales
- 06 Vacances
- 07 Conflit de travail (grève ou lock-out)
- 08 Mise à pied temporaire due à la conjoncture économique
- 09 Jour férié (civil ou religieux)
- 10 Mauvais temps
- 11 L'emploi a débuté ou s'est terminé durant la semaine
- 12 Travaille à temps réduit (en raison du manque d'équipement, de l'entretien ou de la réparation de l'usine)
- 13 Autre – Précisez

**LFI\_Q159**

- 1 Maladie ou incapacité de l'enquêté(e)
- 2 Soins à donner à ses enfants
- 3 Soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
- 4 Autres obligations personnelles ou familiales
- 5 Va à l'école
- 6 Choix personnel
- 7 Autre – Précisez

**LFI\_Q160**

- 1 Maladie ou incapacité de l'enquêté(e)
- 2 Soins à donner à ses enfants
- 3 Soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
- 4 Autres obligations personnelles ou familiales
- 5 Va à l'école
- 6 Conjoncture économique

- 7 N'a pas pu trouver un travail de 30 heures par semaine ou plus
- 8 Autre – Précisez

**LFI\_Q171**

- 1 Agence de placement publique
- 2 Agence de placement privée
- 3 Syndicat
- 4 Directement aux employeurs
- 5 Amis ou parents
- 6 Placement d'une offre d'emploi ou réponse à une offre d'emploi
- 7 Consultation des offres d'emploi
- 8 Autre – Précisez

**LFI\_Q173**

- 1 Travaillait
- 2 Tenait maison
- 3 Allait à l'école
- 4 Autre – Précisez

**LFI\_Q175**

- 1 Avant cette date
- 2 À cette date ou après

**LFI\_Q178**

- 1 Maladie ou incapacité de l'enquêté(e)
- 2 Soins à donner à ses enfants
- 3 Soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
- 4 Autres obligations personnelles ou familiales
- 5 Va à l'école
- 6 Attendait d'être rappelé(e) à son ancien emploi
- 7 Attendait que des employeurs lui répondent
- 8 Croyait qu'il n'y avait pas de travail (dans la région, ou correspondant à ses compétences)
- 9 N'a donné aucune raison
- 10 Autre – Précisez

**LFI\_Q191**

- 1 Maladie ou incapacité de l'enquêté(e)
- 2 Soins à donner à ses enfants
- 3 Soins à donner à un parent âgé (60 ans ou plus)
- 4 Autres obligations personnelles ou familiales
- 5 Va à l'école
- 6 Vacances
- 7 Avait déjà un emploi
- 8 Autre – Précisez

**LFI\_Q204**

- 1 Annuels
- 2 Mensuels
- 3 Bimensuels
- 4 Aux deux semaines
- 5 Hebdomadaires

6 Autre – Précisez

**LFI\_Q241**

- 1 Emploi saisonnier
- 2 Emploi temporaire, d'une durée déterminée ou à contrat (non saisonnier)
- 3 Travail occasionnel
- 5 Autre – Précisez

**LFI\_Q260 / LFI\_Q262**

- 1 Moins de 20
- 2 Entre 20 et 99
- 3 Entre 100 et 500
- 4 Plus de 500

**LFI\_Q501**

- 1 À temps plein
- 2 À temps partiel

**LFI\_Q502**

- 1 École primaire, intermédiaire, secondaire ou équivalent
- 2 Collège communautaire ou CÉGEP
- 3 Université
- 4 Autre – Précisez

**Codes pour Composante sortie**

**PTC\_Q02**

- 1 N'IMPORTE QUELLE HEURE
- 2 Le matin
- 3 L'après-midi
- 4 Le soir
- 5 PAS le matin
- 6 PAS l'après-midi
- 7 PAS le soir